- Vie associative
- Étude de la faune sauvage
- Protection de la faune sauvage
- Découverte de la nature et de l'environnement
- Protection de l'environnement

Le RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

de l'association Picardie Nature

Photographie : Emmanuel Vidal



PICARDIE NATURE

Sommaire

Rapport moral du Président p.3

Picardie Nature en synthèse p.6

Fonctionnement de l'Association p.8

Picardie Nature communique p.12

Les actions P.14

Etude de la Faune Sauvage p.19

Etude et Protection des mammifères marins p.41

Protection de la Faune Sauvage p.55

Découverte Nature et Environnement p.62

Protection de l'Environnement p.68



Le rapport d'activités est édité par Picardie Nature.
Téléchargeable sur le site internet : www.picardie-nature.org

Adresse Postale : Picardie Nature - 1 Rue de Croÿ - BP70010 - 80097 Amiens Cedex 3

Rédactrice en chef : Marie Fauvarque
Rédaction : Patrick Thiery, Marie Fauvarque, Sébastien Maillier, Sébastien Legris, Lucie Dutour, Thomas Hermant, Sarah Monnet, Sophie Declercq, Betty Courquin, Yves Maquinghen

Rapport moral du Président

C'est avec un soulagement certain que nous clôturons la 47ème année d'existence de notre association. En effet, au cours de l'année 2017 nous sommes sortis de la phase la plus délicate d'un redressement judiciaire, les juges du TGI d'Amiens ont validé le plan de désendettement que nous leur avions proposé.

Le Dispositif Local d'Accompagnement dont nous avions pu bénéficier en 2016 nous avait donné des pistes pour changer notre fonctionnement après analyse de nos forces et de nos faiblesses. Nous nous y sommes attelés pour retrouver un modèle économique plus pérenne, principalement en réduisant nos coûts de fonctionnement, en revalorisant nos prestations et en diversifiant nos sources de financement public et privé. Dans le même temps nous avons réussi, je le pense, à maintenir l'essentiel de nos activités en préservant la philosophie qui nous anime depuis plus de 4 décennies et qu'on peut résumer ainsi :

- une gouvernance citoyenne et un fonctionnement démocratique reposant sur un engagement désintéressé, bénévole et citoyen.
- des actions diversifiées pour la protection de la nature et de l'environnement,
- le souci d'une éducation à l'environnement des citoyens,
- la promotion d'un développement soutenable prenant en compte les besoins des générations à venir, et compatible avec le fonctionnement pérenne des écosystèmes,
- la défense de l'intérêt général

Grâce à la mobilisation de dizaines de bénévoles, malgré parfois des moyens financiers réduits, nous avons maintenu des actions phares telles que :

- L'étude de la faune sauvage et l'enrichissement de la base de données Clicnat
- Le suivi et la protection de la colonie de phoques dans le cadre du plan de gestion de la réserve nationale de Baie de Somme
- La protection des chauves-souris et des hirondelles
- La démarche « sentinelles de l'environnement » sur les décharges sauvages
- … Et quelques autres, toutes détaillées dans le rapport d'activités.

Au travers de nos contacts avec des partenaires publics qu'ils soient historiques ou plus récents, avec des collectivités locales ou des opérateurs privés, nous avons pu mesurer leur reconnaissance de nos compétences dans plusieurs domaines. Cela reste bien évidemment toujours à consolider mais c'est rassurant et encourageant pour l'avenir.

Néanmoins quand une association comme PICARDIE NATURE évolue pour s'adapter à de nouveaux contextes territoriaux et réglementaires, elle vit une sorte de fin de cycle pour en ouvrir un nouveau. Cette période particulière appelle de notre part, à toutes et tous, une certaine vigilance et doit nous inciter à nous questionner pour l'avenir.

PICARDIE NATURE est-elle en train de se recentrer sur quelques activités autour de la nature et abandonne-t-elle les thématiques relevant du Développement Durable comme la gestion des déchets, l'énergie, la préservation de la ressource en eau, l'aménagement du territoire ?
Des activités comme la publication de la lettre d'informations, le calendrier des sorties, l'organisation de stands, qui étaient auparavant animées par des salariés que nous n'avons plus aujourd'hui, peuvent-elles être portées par des bénévoles uniquement ?
Quelles places les bénévoles peuvent-ils occuper dans l'association ?

Le débat est ouvert.

En tout cas, il apparaît de plus en plus clairement que la nouvelle page qui s'ouvre sera centrée sur la vie associative, sur le bénévolat et quelques-uns de ses corollaires comme le portage du plaidoyer pour le développement durable et la préservation de la biodiversité ou le partage des connaissances et expériences acquises par quelques-uns d'entre nous au fil du temps.

Nous avons besoin de votre participation pour promouvoir, à toutes les occasions qui se présentent, l'adhésion à Picardie Nature et l'accueil des nouveaux adhérents. Nous devons renforcer et pérenniser nos représentations dans des instances locales départementales et régionales. Au-delà, d'ailleurs, de la reconnaissance de nos activités par les pouvoirs publics, nous devrons également, avec des associations amies, porter les plaidoyers de notre fédération nationale France Nature Environnement en région par la voix de la toute jeune fédération FNE Hauts-de-France que nous avons mis sur pied il y a quelques mois avec d'autres dirigeants.

Enfin, un rapport moral ne saurait être complet sans exprimer publiquement la reconnaissance de la communauté associative à l'égard des bénévoles et des permanents. Le conseil d'administration et moi-même adressons de chaleureux remerciements à tous les adhérents et sympathisants qui se sont mobilisés en 2017 pour soutenir notre association pendant cette période difficile.

Nous voulons également témoigner notre gratitude à l'égard de l'équipe salariée et de sa directrice pour les efforts remarquables fournis en 2017 et qui ont indéniablement contribué à relancer une dynamique associative.

Patrick THIERY
Président de Picardie Nature


IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR DÉCOUVRIR
LA BIODIVERSITÉ :
rejoignez-nous !
PICARDIE NATURE
©Sebastien Legris


Mars & avril,
C'EST LE RDV ANNUEL
DE PICARDIE NATURE :
adhérez ET PARTICIPEZ
À NOTRE AG
PICARDIE NATURE
©Sarah Monnet

Picardie Nature en Synthèse

PICARDIE NATURE EN **2017**

Quelques CHIFFRES

1 350 000 **données** dans CLICNAT…

14 **réseaux** bénévoles naturalistes structurés

et plus de **5 000** **espèces différentes** dans CLICNAT

3 **publications** *par an*

1 **conférence régionale** de la faune sauvage / an

Plus de **200** **rendez-vous** bénévoles / an sur la faune sauvage

200 *requêtes* « SOS Chauves-souris et Hirondelles » reçues et traitées chaque année

120 **interventions** sur place pour faciliter la cohabitation homme / nature chaque année

58 **labels** « Refuges pour les Chauves-souris » attribués en Picardie

75 **échouages** de mammifères marins gérés chaque année

45000 **personnes** sensibilisées chaque année

400 **activités** *nature*

Près de **300** **signalements** de dépôts sauvages dans Nature Propre

NOS *missions*

1. **Œuvrer à la connaissance de la biodiversité,**
2. **Agir en protégeant des espèces ou milieux menacés,**
3. **Intervenir pour le respect de la réglementation,**
4. **Militer pour la prise en compte de l'environnement, dans les projets d'aménagement,**
5. **Contribuer à l'éducation et à la sensibilisation pour la protection de la nature et de l'environnement en Picardie.**

AGRÉMENTS *régionaux*

- Education nationale
- Protection de l'Environnement
- Habilitation aux débat instance consultative
- Engagement service civique

AU *quotidien*

18 **salariés-ées** et **services civique**

632 **adhérents**
dont 10 personnes morales

dont **363** hommes *et* **259** femmes

500 **bénévoles actifs** au **quotidien**

@PicardieNature
900 abonnés

@asso.picardie.nature
3500 followers

un budget de
1 300 000 €
dont
600 000 €
de **bénévolat valorisé**

Retrouvez nous sur www.picardie-nature.org ; www.clicnat.fr ;
www.nature-propre-hautsdefrance.fr

Fonctionnement de l'association

L'association a pour objet : (extraits des statuts)

« *Article 3*
- Œuvrer à la préservation de l'environnement.
- Œuvrer à la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvages, en particulier les vertébrés) par tous les moyens légaux: proposition et mise en œuvre de mesures visant à protéger les individus (sauvetage de couvées, gestion de centre de soins aux animaux sauvages…) et les espèces (mesures de gestion, interventions auprès des élus, autres responsables)
-Contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages, de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.
-Mener toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme dans le cadre de la législation en vigueur
-Réaliser des études, des recherches, des enquêtes sur la flore et la faune sauvage, en particulier les vertébrés. »

L'AGE du 9 Décembre 2017 a modifié les statuts de Picardie Nature en élargissant le territoire d'intervention de Picardie Nature à l'ensemble de la région Hauts-de-France.

I. Picardie Nature, une association représentative

Les agréments :
L'association est **agréée au titre de :**

- **la protection de l'environnement**
- **reconnue comme représentative au niveau régional** pour son implication dans la défense de l'environnement et de la biodiversité, son expertise, sa présence territoriale et son indépendance garantie par son fonctionnement.
- **Éducation nationale, depuis 2002**
- **Service civique, depuis 2016**

L'association adhère à :
Picardie Nature est membre de :

- France Nature Environnement (FNE),
- France Nature Environnement Hauts-de-France (FNE HdF),

A ce titre et en accord avec ses statuts, des associations peuvent adhérer à Picardie Nature et être affiliées à France Nature Environnement.
Picardie Nature est également membre actif de plusieurs réseaux (Réseau National Échouages de Mammifères Marins, Réseau National Busards, ...).

L'association est représentée dans près de **30 commissions administratives** régionales, départementales ou locales. Une majorité d'entre elles étant préfectorales.

II. Ils - Elles font Picardie Nature au quotidien : Le Conseil d'Administration

Le bureau :
Le Président : Patrick THIERY
Les vice-Présidents : Thierry DEREUX, Jean-Paul LESCOUTRE
Le Trésorier : Magid ABDI
Le secrétaire : Dominique ROUSSEAU

Les administrateurs-trices :

ABDI Magid,	GASTEL Nicole,	LETURCQ Raoul,
BLONDELOT Alain,	LAIGNEL Simon,	ROUSSEAU Dominique,
DELCOURT Régis,	LEBEAU Catherine,	THIERY Patrick,
DEREUX Thierry,	LEROY Sébastien,	VIDAL Emmanuel
DUBOIS Yves,	LESCOUTRE Jean-Paul,	

1 personne a démissionné pour cause de déménagement dans une autre région pendant l'année.

Le conseil d'administration s'est réuni 8 fois et le bureau 4 fois en 2017.

III. Ils - Elles font Picardie Nature au quotidien : Les adhérents-tes

Les adhérents-es : 1 869 adhérents-tes directs et indirects dont :
- 632 personnes physiques
- 10 associations représentants 1227 adhérents-tes

Les associations membres :
- APBEM
- Démocratie pour les Citoyens des Campagnes (DECICAMP),
- Association Défense Qualité de Vie et Environnement autour du Bois des Boules (ADQVEABDB)
- Qualit'Aisne
- Association Découverte Nature (ADN)
- Agir Pour l'environnement et la Santé (APES),
- Airionature,
- Association Parents d'Eleves du RPI Mont Fay,
- Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord Pas de Calais (GON),
- Scouts et guides de France Compagnon

IV. Ils - Elles font Picardie Nature au quotidien : Les bénévoles actifs-ves

Près de 300 personnes. Le temps consacré (5246 jours) par les bénévoles et les déplacements a été valorisé pour un total de 634 700 € en 2017.

En 2017, les abandons en dons représentent 32 595€.

Ceci montre que l'association finance par le bénévolat la moitié de ses actions.



V. Ils - Elles font Picardie Nature au quotidien : L'équipe salariée

Les permanents-es :

Marie **FAUVARQUE** : Directrice
Marie-Christine **DELY :** Assistante administrative

Observatoire de la faune sauvage :
Sébastien **MAILLIER :** Chargé de mission faune,
Sébastien **LEGRIS :** Chargé d'étude faune,
Lucie **DUTOUR :** Chargée d'étude faune ,
Thomas **HERMANT :** Chargé d'étude faune,
Sarah **MONNET** : Chargée d'études phoques (depuis mars 2017),
Virginie **COFFINET** : Chargée de mission (jusqu'en février 2017)

Protection faune :
Sophie **DECLERCQ :** Chargée de mission

Développement durable :
Yves **MAQUINGHEN :** Chargé de mission (jusqu'en septembre 2017)
Yves Maquinghen a décidé, après réflexion de ré-orienter son parcours professionnel et a présenté sa démission en septembre 2017

Découverte et sensibilisation à la nature :
Betty **COURQUIN :** Animatrice (depuis février 2017)

Et aussi :

Simon BARBIER, en Service Civique puis en CDD
Céline VERLEY, en CDD
Jean-Adrien NOEL, en CDD
Nathalie BARROW, en CDD
Aurore FEUNTEUN, en Service Civique
Colline CARPENTIER, en Service Civique
Manon ANGLADE, en Stage
Cindy ALLAIN, en Stage

IV. Ils soutiennent et agissent avec Picardie Nature

L'association développe des <u>partenariats</u> avec de nombreux acteurs :

- <u>Acteurs de la protection de l'environnement</u> :

- le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie,
- le Conservatoire Botanique National antenne Picardie,
- le Parc Régional Oise Pays de France,
- le Parc Régional Baie de Somme 3 Vallées
- l'Observatoire PELAGIS (ancien CRMN),
- l'association des Entomologistes Picards,
- le GON,
- la CMNF,
- l'association ADN,
- Nord Nature Environnement,
- FNE HdF
- la LPO.

- <u>Partenaires et financeurs publics</u> :

- l'Union Européenne via le FEDER et le FSE,
- la DREAL Hauts-de-France,
- le Conseil Régional Hauts-de-France
- le Conseil Départemental l'Aisne,
- le Conseil Départemental de l'Oise,
- le Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral,
- l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- l'Agence de l'Eau Artois Picardie,
- la DRJSCS via le FDVA,
- l'ADEME,
- le Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées,
- la Réserve Naturelle de Baie de Somme,
- le Pays de Thiérache

- <u>Et pour le Pôle Etude Faune, des conventions d'échanges de données sont signées avec</u> :

- le PNR Oise Pays de France,
- l'URCPIE,
- l'ONEMA,
- l'AMEVA,
- l'ONF,
- le CPIE du val d'Authie,
- l'ADEP,
- Energieteam
- Museum National d'Histoire Naturelle
- Voies navigables de France,
- le Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral,
- la fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique,
- le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie,
- la Communauté d'Agglomérations de St Quentin



Picardie Nature communique

I. Les publications

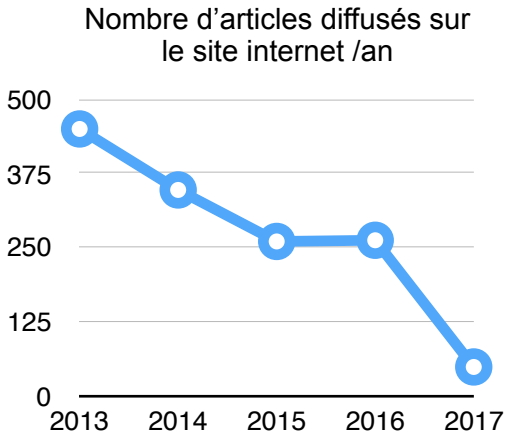
L'année 2017 a vu la publication de :
- **1 lettre d'infos** à l'intention des bénévoles et adhérents de l'association,
- la ré actualisation hebdomadaire sur le site Internet du calendrier de l'association.
- **2 avocettes** en mai et décembre 2017

II. Les applications informatiques

www.picardie-nature.org

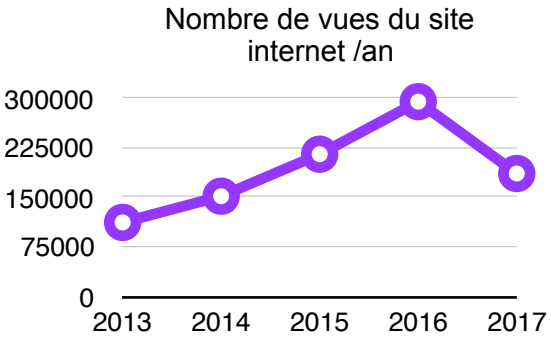
Les 3 graphiques ci dessous montrent que :

Le **nombre d'articles** mis en ligne a fortement baissé depuis plusieurs années. Ceci s'explique par :
- la quantité très importante d'articles que l'équipe du centre de soins des jeunes phoques et aux parrainage des phoques avait l'habitude de diffuser (plus d'un article/ semaine)
- la diffusion moins importante de sorties sur le calendrier des sorties nature car c'est une activité que l'équipe n'a plus les moyens d'animer comme avant,
- la baisse de la diffusion de communiqué de presse



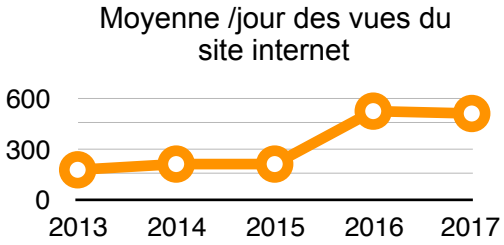
Le **nombre de vues annuelles** sur le site internet est en légère baisse entre 2016 et 2017.
Le départ de l'assistante de communication et l'arrêt du centre de soins et d'autres activités en 2016 ont eu des impacts sur la fréquentation globale du site mais la visibilité globale de notre site reste très importante : près de 187 000 visites en 2017 contre 111 000 en 2013.

Plus de 120 000 visites provenant des moteurs de recherche et plus de 60 000 via Facebook (contre 110 000 et 50 000 en 2016).



Comme en 2016, les visites sont clairement ciblées sur :
- l**es actions de découverte nature et environnement, notamment le calendrier des sorties nature et découverte pour 24,7 %** (contre 39,5 % en 2016)
- puis les articles **sur la protection de la faune sauvage** notamment concernant les phoques pour 16,3 % (contre 28,8 % en 2016).
- **L'étude de la faune sauvage** représentant 14,8 % des visites sur le site (contre 10,4 % en 2016) et 12,8 % pour la protection de l'environnement.

Enfin, le **nombre moyen / jour** des vues de notre site internet passe de 524 à 510, ce qui signifie que la moyenne globale de visibilité reste bonne malgré la forte baisse du nombre d'articles. Certains articles ont des pics à 1500 vues



En conclusion, nous pouvons dire que dans l'état actuel, le nombre d'articles n'est pas le seul élément de dynamisation de notre site internet et on pourrait faire l'hypothèse que notre site internet, par sa valorisation des archives, des articles plus anciens est très complet.

Notre site internet, bien que son ergonomie et son graphisme nécessiteraient d'être remis au goût du jour, reste donc, pour l'instant, une ressource utilisée et visitée.

III. … et les réseaux sociaux

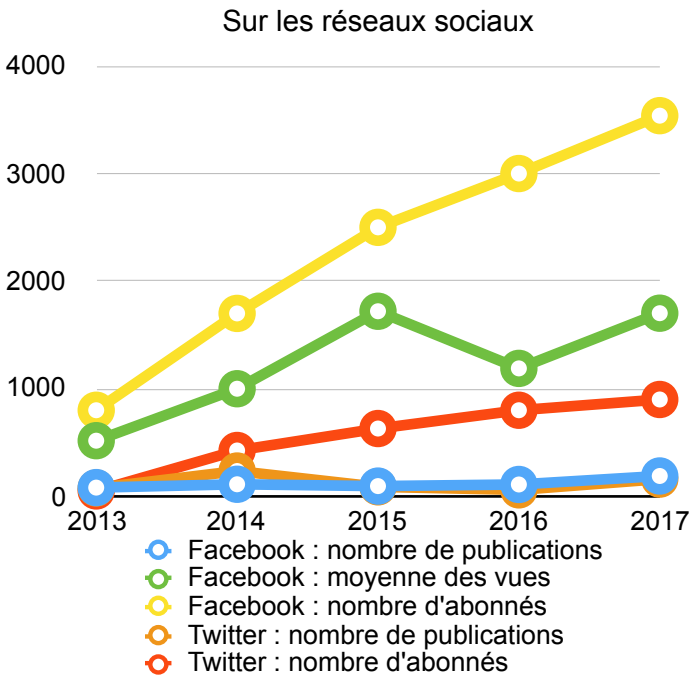
@asso.picardie.nature
3538 followers ; certaines publications ont atteint une portée de plus de 20 000 personnes atteintes dépassant les 3 000 clics sur la publication ! Il y a eu 189 publications(directe ou de partage) sur le compte facebook de l'association en 2017.

@PicardieNature Plus de 900 abonnés ; environ 160 tweets et retweets en 2017.

Ce graphique montre l'évolution du nombre d'abonnés et du nombre de publications pour les comptes Facebook et Twitter.

L'ancienneté de ces 2 comptes permet de montrer une dynamique intéressante en termes de visibilité.

Aucune ligne éditoriale n'a jamais été définie pour les différents outils de communication (site internet et réseaux sociaux). Depuis 2017, un cadre général a été proposé aux salariés et chacun-e est en charge de la communication de ses activités, notamment sur le site internet et les réseaux sociaux.



IV. La boutique

La vente des livres continue, notamment les livres : « oiseaux de Picardie » et »Phoques en baie de Somme ».

Les actions

I. Les actions devant les juridictions pénales et administratives en 2017

Un bilan plutôt pessimiste ressemblant à ce qu'on a observé ces dernières années. L'analyse des affaires suivies, gagnées ou perdues permet de tirer deux enseignements :

- ne rien lâcher quand on est persuadé d'avoir raison et d'agir pour l'intérêt général. Notre action collective en soutien à l'association NOVISSEN, qui fait un travail remarquable contre la ferme des 1000 vaches, est là pour nous le rappeler.

- la justice est sinistrée et instruit dans de très mauvaises conditions, globalement avec un manque de moyens et de motivation, les dossiers d'atteinte à l'environnement et à la nature.

6 affaires ont été suivies par les bénévoles, jugées ou en cours devant les juridictions pénales :

1. Relaxe à notre grand étonnement dans l'affaire du ball-trap commercial à **Terny Sorny.** La plainte que nous avions déposée avec l'association locale pour la protection du bois des boules n'a rien donné. Les travaux réalisés sans autorisation avec des sables de fonderie contenant des polluants n 'ont pas été considérés comme illégaux. Une autre piste est explorée actuellement par le conseil municipal.

2. Confirmation d'une condamnation prononcée par le TGI de Paris en 2015 contre le gérant d'une entreprise pour stockage illégal de déchets amiantés dans l'Oise. La Cour d'Appel octroie des dommages et intérêts à plusieurs associations. Nous n'avons toujours rien perçu, une procédure est en cours.

3. Une autre affaire de dépôt illégal dans l'Aisne à Essômes sur Marne jugée une première fois par le TGI de Soissons puis par la Cour d'Appel d'Amiens. L'entrepreneur connu depuis 1999 pour des activités illégales ne sera pas poursuivi alors qu'il a pollué le sol par des dépôts de déchets toxiques. Il avait été convoqué à l'audience au nom de sa société et non pas en son nom propre. Il a mis sa société en liquidation judiciaire. L'action pénale est définitivement éteinte.

4. Relaxe dans une affaire de retournement de prairie sur plusieurs hectares, en zone humide en vallée de l'Oise à Séry les Mézières. Les données faunistiques qu'avaient utilisé les agents de l'ONCFS n'ont pas été suffisantes pour que le prévenu soit jugé pour destruction d'habitats d'espèces protégées.

5. Une affaire de destruction de haies en Thiérache avec destruction de nid d'espèces protégées. L'affaire a été instruite par le TGI de Lille mais nous n'avons à ce jour aucun retour du Délégué du Procureur qui instruit ce dossier et à qui nous avions transmis nos conclusions de partie civile. Il n'a pas répondu à nos derniers mails.

6. Et toujours le dossier du dépôt sauvage de Corbie dont les premières actions remontent à 2011. L'instruction de cette affaire est au point mort malgré les promesses écrites du Procureur général en 2016. Le Préfet et le Procureur se rejettent mutuellement l'enlisement de ce dossier. Dernier épisode en date, pas de réponse à notre demande de visite sur le terrain avec les services de l'Etat et le Procureur. L'entreprise en cause continue les remblais avec un sentiment d'impunité.

4 actions menées par le CA devant les juridictions administratives, Elles sont engagées avec d'autres associations :

1. Avec DECICAMP à Loueuse dans l'Oise contre un projet de porcherie. Le dossier est en cours.

2. Avec le ROSO et l'association Valois Environnement contre la modification du PLU de Peroy-les Gombries qui permettrait la réalisation d'un projet de centre de traitement de déchets en plein sur un biocorridor. Nous avons gagné en 1ère instance devant le TA d'Amiens, confirmé par la Cour d'appel de Douai. Il est actuellement devant la Cour de Cassation.

3. Avec la fédération de pêche de l'Aisne contre un arrêté préfectoral définissant les points d'eau. Il s'agit de la délimitation des Zones de Non Traitement (ZNT) à proximité des points d'eau. Certains ruisseaux n'ont pas été retenus sur les cartes référencées dans l'arrêté.

4. Avec NOVISSEN, 3 autres associations et environ 200 riverains. 5 ans après les premiers recours contre l'autorisation préfectorale d'exploiter un élevage de 500 vaches, les juges de la Cours Administrative d'Appel de Douai ont enfin reconnu que l'arrêté était illégal en raison de l'absence de justification des garanties financières de l'exploitant. En clair, le dossier déposé par la SCEA Cote de la Justice était incomplet. Nous l'avions soulevé à l'enquête publique mais le Préfet avait quand même délivré une autorisation. C'est une situation inédite en France, de ce fait la CAA de Douai a saisi le Conseil d'Etat pour statuer sur les suites à donner.

II. Picardie Nature se réorganise et retrouve son rythme

Année de reconstruction, 2017 aura été l'année où Picardie Nature est sortie du redressement judiciaire pour créer une nouvelle organisation de travail et continuer de répondre à ses objectifs associatifs. Retrouver un fonctionnement normal avec le CA, les salariés et les bénévoles, développer de nouveaux partenariats publics et privés et renforcer les plus anciens, animer les réseaux de bénévoles, innover avec de nouveaux projets… et, dans le même temps, accélérer la construction d'un observatoire régional de la faune sauvage et de toutes les activités à l'échelle des Hauts-de-France, et non plus simplement en Picardie.

UNE ANNÉE EN TROIS TEMPS :

Le **1er trimestre** s'est déroulé dans le même état d'esprit que l'année 2016 : incertitudes sur les financements, interrogations de tous les partenaires, refus de prise en charge dans les assiettes subventionnables de toutes les charges de la dette, trésorerie fragile, réalisation du dernier licenciement du plan de restructuration, préparation du plan de désendettement à présenter au tribunal, etc…

Puis, quelques signaux positifs dans le **2ème trimestre**, notamment, l'obtention d'une convention annuelle avec la région Hauts- de-France… qui ont permis de construire un plan de remboursement de la dette à présenter au tribunal en juillet qui l'a homologué en Août 2017.

Le dernier trimestre 2017 permet à l'association de retrouver un fonctionnement qui se normalise puis un vrai re-développement des activités de l'association :

- L'obtention d'un soutien bancaire par une ligne dailly,
- la remise en marche des outils de fonctionnements habituels : carte bancaires, délégation de signature, la possibilité de recevoir des avances sur les subventions…,
- l'obtention de plusieurs appels à projets,
- des sollicitations extérieures en augmentation,
- la possibilité d'embaucher des CDD en fin d'année pour compléter certaines missions,
- la réalisation d'un audit RH par FNE, fait à la demande de Picardie Nature permet de proposer puis construire une nouvelle méthode de travail par « projet » pour les salariés et la validation d'un plan stratégique et d'indicateurs de suivi.

LES AXES DE LA RÉORGANISATION VALIDES EN 2016 :

- *Se recentrer sur le cœur d'intervention et d'engagement de l'association : l'étude, la connaissance et la protection de la nature et de la faune sauvage en particulier*
- *Garder 2 piliers « nature » et « environnement » importants,*
- *L'engagement de l'association à soutenir et renforcer la place des bénévoles dans la gouvernance, la mise en œuvre de toutes ses actions et la représentation des citoyens.*
- *Faire évoluer le modèle économique de l'association en articulant mieux l'origine des financements :publics et privés (financements participatifs et citoyens, projets partenariaux ou prestations de services)*
- *Améliorer les stratégies de communication de l'association autour de messages précis.*
- *Continuer le rapprochement avec d'autres associations naturalistes pour construire un observatoire de la faune sauvage à l'échelle des hauts-de-France.*

2017 était l'année post-restructuration et une grande incertitude demeurait sur la possibilité de mener les actions telles qu'elles avaient été validées et de maintenir le cadre de ces axes stratégiques.
L'analyse montre que Picardie Nature poursuit positivement son cheminement dans le cadre de ces axes stratégiques et continue son évolution vers une association engagée, professionnelle, communicante et partenariale.



FOCUS SUR L'AUDIT INTERNE

Extrait de la convention unissant Picardie Nature et FNE pour la mise en œuvre de l'audit :
« Afin de répondre à la 2ème ambition du plan stratégique de FNE sur la période 2017-2019, le Bureau de FNE a validé en juillet 2017 le lancement d'un chantier consacré à la mise en place d'une offre de service pour les associations membre de FNE.

Le dispositif « Audit territorial FNE » correspond à une offre de service de la fédération France Nature Environnement destinée aux président.e.s des associations membres du mouvement FNE volontaires, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue. »

Picardie Nature s'est portée volontaire pour être accompagnée dans ses réflexions organisationnelles. Les axes stratégiques ayant été revus et l'organisation historique ayant été interrogée par le Redressement Judiciaire, il semblait intéressant de bénéficier du regard « extérieur » mais « amical » de FNE pour réfléchir et s'inspirer des réflexions des autres associations membres.

L'audit a eu lieu entre Octobre et Décembre 2017. Il a fait l'objet d'une mobilisation du CA, de la directrice et de l'équipe salariée.
Des restitutions ont été présentées puis mises en œuvre dés 2018.

Après un diagnostic et une analyse des risques majeurs identifiés collectivement., **Extrait des éléments clefs qui ressortent de l'audit :**

1. Définition d'une ambition, d'axes stratégiques, d'indicateurs de mesure et de suivi et d'une gouvernance adaptée.

Développer la notoriété de PN
Assurer une diversification financière pour faire évoluer les produits maîtrisables à 50 % du budget de l'association en 2020
Impliquer davantage les bénévoles dans le pilotage et le suivi des activités de PN
Avoir une politique RH à la hauteur de nos ambitions, en mettant l'accent sur la formation et les conditions de travail
Faire évoluer l'organisation salariée pour une réactivité maximale face aux projets tout en renforçant la transversalité
Concevoir et développer une stratégie de communication en phase avec un niveau élevé de notoriété

2. Accompagner l'évolution des modes de travail des salariés vers un mode projet plus affirmé et plus lisible. Identifier les projets « tirés » et les projets « poussés », les activités récurrentes des activités plus ponctuelles, outiller l'équipe via des notes d'opportunités et des feuilles de route annuelles, favoriser la place des bénévoles dans le pilotage et le suivi des actions.

3. La mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelles des Emplois et Compétences plus performante.

4. Un travail à mener sur la mobilisation, la fidélisation et l'accompagnement du bénévolat.

5. Une articulation Direction / Bureau / CA dans une gouvernance à préciser et renforcer .

6. une articulation avec une fédération FNE HdF naissante à construire.

Merci à Bernard Puil pour la qualité de son écoute, sa disponibilité et sa capacité à nous faire partager les bonnes expériences du réseau FNE.
Merci à FNE pour le temps et les compétences mis à notre service gratuitement.

III. Les actions animées par des salariés

L'observatoire régional de la faune sauvage a conforté ses partenariats et sa reconnaissance en continuant son activité régulière et répondant à des appels à projets. Ce positionnement a permis d'obtenir des financements nouveaux et de mieux articuler les envies des bénévoles et salariés en termes d'études et de projets et leurs mises en œuvre concrètement par de nouveaux soutiens financiers.
Par ailleurs, les échanges avec l'équipe du GON se sont intensifiés tout au long de l'année et sont maintenant réguliers pour permettre une articulation de plus en plus forte entre nos activités et nos fonctionnements respectifs.
La **mission phoque**, complètement réintégrée à l'observatoire a continué, grâce à la mobilisation d'une équipe de bénévoles qui ont assuré intégralement la Surveillance Estivale 2017 et à une chargée d'étude dont les missions sont recentrées sur la dimension étude. Cette articulation des missions est un changement par rapport aux années précédentes et nécessite notre attention pour soutenir cette nouvelle organisation.

La nouvelle mission Faune et Bâti trouve son rythme et sa reconnaissance entre ses missions historiques de médiation avec des particuliers pour le maintien de chauves-souris dans leur habitation par exemple, et de nouvelles formes d'interventions : chantiers d'aménagements, conseils à des propriétaires d'habitats collectifs, accompagnement à la réalisation de chantiers, etc.

Les **activités d'animation et de découverte** sont complètement réorganisées et recentrées autour des interventions payantes en direct devant tous les public. La coordination du calendrier des sorties gratuites animées par des bénévoles et salariés ainsi que la coordination des réponses aux sollicitations pour animer un stand lors de manifestations dans toute la région sont malheureusement en souffrance par manque de financement publics. Cette situation n'est pas spécifique à notre association et est largement partagée par tous les acteurs de la sensibilisation à la nature. Une bénévole a accepté de participer à cette coordination à la fin de l'année 2017 mais cette situation doit attirer toute notre vigilance car elle implique de faire reposer, même momentanément, un axe important de notre projet associatif sur des bénévoles et non plus sur des salariés, contrairement à ce qui se passait ces dernières années.

L'expérimentation lancée en 2015 du projet **Nature Propre** s'est terminée en septembre 2017 par la rédaction d'un rapport complet. A l'issue de l'expérimentation, la volonté de l'association est de poursuivre ce programme autour de 2 axes :

- un axe d'observation et d'analyse du phénomène des dépôts sauvages à l'échelle Hauts-de-France, cette analyse devra être régionale et, dans le même temps, valoriser une approche territoriale
- un axe d'essaimage de l'outil et d'accompagnement des acteurs locaux dont les acteurs publics.

Pour ce faire, un recrutement pour remplacer Yves a été mis en œuvre en 2018 validé pour permettre de mettre en œuvre ces axes de travail et de les évaluer en 2018.



Etude Faune Sauvage

L'objectif de ce pôle est de constituer et d'alimenter une base de données régionale à destination des acteurs publics et des citoyens picards.

Les principaux axes de stratégie d'action sont :



- **acquérir des connaissances** par la mobilisation des observateurs et la centralisation des données des différentes structures partenaires en constituant une base de données unique SIG accessible via internet ;
- **valoriser les données** afin de permettre la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité dans le débat public et les politiques d'aménagement ;
- **toucher un large public**, bien au-delà des naturalistes habituels, pour sensibiliser à l'intérêt de la connaissance de la biodiversité et générer de nouvelles vocations naturalistes.

I. Mise en place et fonctionnement interne

Le projet d'observatoire de la faune est coordonné par un chargé de missions. Trois chargés d'études sont actuellement en place et sont sous la responsabilité du chargé de missions qui veille au bon état d'avancement du projet. Depuis mars 2017, la mission d'étude des mammifères marins s'intègre à l'observatoire et une chargée d'études (4ème donc) est embauchée à mi-temps sur la colonie de phoques de la baie de Somme.



S'ajoutent en 2017 3 salariés en CDD en fin d'année : 2 techniciens faune de 2 mois (mise à jour de Clicnat) et 1 de 4 mois (chargé d'études faune, notamment sur les continuités écologiques).

Le chargé de missions, qui agit sous la responsabilité hiérarchique de la directrice, peut convoquer une commission permanente, dite Commission des Réseaux, quand le besoin s'en fait sentir. Cette commission est constituée des différents bénévoles responsables des réseaux naturalistes de l'association (14 réseaux constitués). Cette commission traite des questions techniques/ scientifiques mais elle en réfère au Conseil d'administration de Picardie Nature, lorsque les questions relèvent de la stratégie politique.

La commission des réseaux est composée en 2017 de :

- Gratien Testud (chiroptères),
- Guénaël Hallart (Mammifères terrestres),
- un représentant du réseau Mammifères marins,
- Yves Dubois (Amphibiens-reptiles),
- Xavier Commecy (Oiseaux),
- Thibaud Daumal (Orthoptères),
- Jean-François Delasalle (Odonates),
- Thibaut Gérard (Papillons),
- Sophie Declercq (Coccinelles),
- Emmanuel Vidal (Araignées),
- Damien Top (Syrphes),
- Thomas Hermant (Punaises, par intérim),
- Lucie Dutour (Mollusques, par intérim),
- Rémi François (référent continuités écologiques).

En 2017, 2 commissions des réseaux ont été convoquées : **le 13 février et le 29 novembre.** Une dizaine de réunions du pôle études faune (salariées) ont également eu lieu.

En outre, pour parfaire le fonctionnement interne au pôle études faune, plusieurs entrevues bilatérales ont été organisées entre le chargé de missions scientifiques faune et les têtes de réseaux, tout au long de l'année 2016, sans compter celles régulières qui se sont tenues entre les chargés d'études référents et les coordinateurs. D'autres consultations par courriel concernant telle ou telle tête de réseau ont été conduites.

Enfin, de l'ordre de 4 réunions spécifiques, surtout au second semestre, ont été organisées avec notre partenaire privilégié, le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais (GON). Il s'agit de réunions traitant d'une meilleure coordination des activités faunistiques à l'échelle des Hauts-de-France et va dans le sens d'une bonne synergie entre nos 2 associations.

En synthèse :

- Mise en place de plus en plus d'activités se réalisant à l'échelle de la grande région, en particulier en association avec le GON, notamment pour alimenter les productions et travaux de l'ORB.
- Apport financier plus important des Agences de l'eau (AEAP & AESN) au travers des appels à projets Biodiversité.
- Restructuration du pôle études faune avec départ de la chargée de mission continuités écologiques et arrivée d'une chargée d'études mammifères marins.
- Recrutement de 3 CDD contribuant d'une part à l'alimentation et à la mise à jour de la base de données, et d'autre part à la réalisation d'actions portées par les Agences de l'eau (dont certaines à l'échelle des Hauts-de-France).

II. Construction et alimentation de la base de données

2.1. Restructuration et réorganisation de la base de données

Suite au départ de l'informaticien , Picardie Nature choisit un prestataire extérieur, ETOELE, pour mener à bien le développement de Clicnat 2.0 (Picard & normand). Après une phase d'appropriation et de documentation de l'outil Clicnat au 1er semestre, les premières avancées concrètes sur le développement se traduisent à partir de septembre.

Principales évolutions et développements
- mise à jour de taxref de l'INPN
- mise à jour des références en vue de l'import des données CEN
- clicnat 2.5 & applications mobiles : clicnat-elec
- documentation de baseobs et de l'administration

Production de statistiques sur les données de Clicnat pour le Conseil Régional, l'ORB et la DREAL :
- Tableau de bord des données naturalistes pour la DREAL en octobre
- Indicateurs pour l'ORB en juillet et septembre
- Statistiques sur les données de partenaires consignées dans Clicnat pour l'ORB le 20 mars

Actuellement on trouve dans la base Clicnat un millier de documents allant du XIXème siècle à nos jours dont la collection complète de l'Avocette. Le périmètre des documents archivés s'étend des références à la faune sauvage de la région à ce qui concerne l'histoire de l'association et la protection de l'environnement. Plus de 2200 articles ont ainsi été identifiés et archivés.

2.2. Enrichissement de la base de données

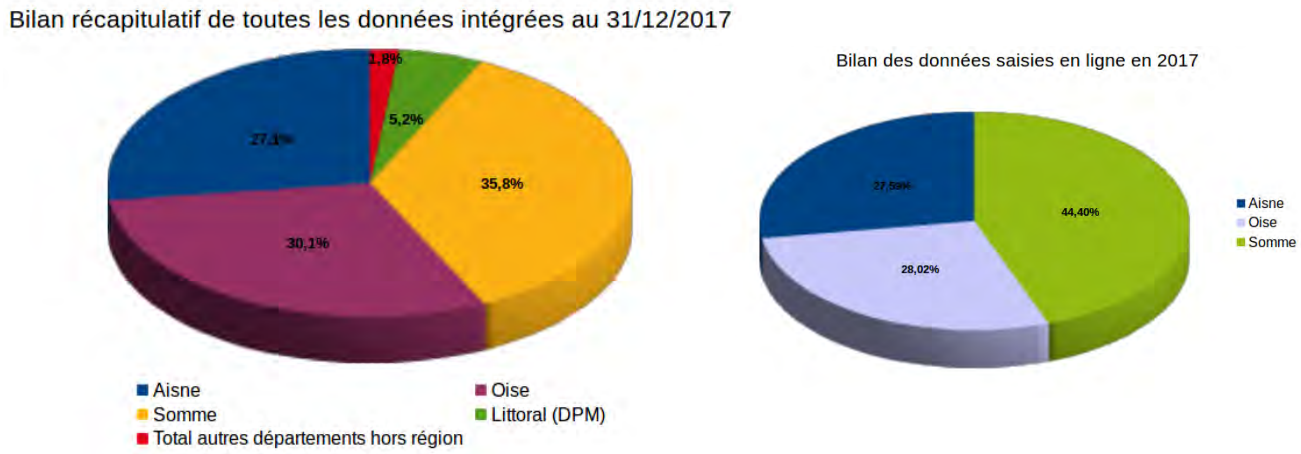
Dans le cadre des conventions d'échanges de données, un chapitre concerne les fonds documentaires des structures partenaires. L'accent a été mis sur la saisie de nouvelles données bibliographiques en cette fin d'année 2017 (notamment grâce à l'embauche de CDD).

Certains articles de partenaires ont fait l'objet de valorisation (via ce module bibliographique) et d'autres ont été portés à connaissance via les fiches-espèces de Clicnat. La centralisation de données bibliographiques a été poursuivie avec désormais **17245 données afférentes** consignées dans Clicnat issues d'environ 70 documents).

Début 2017 (février), nous avons conventionné avec Energieteam, développeur éolien. **Le nombre de conventions d'échanges, désormais de 13, témoigne de l'éventail des partenariats avec :**
- Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (SMBSGLP),
- Parc Naturel Régional Oise Pays-de-France (PNROPF),
- Association des Entomologistes de Picardie (ADEP),
- CPIE Val d'Authie,
- Communauté d'agglomération de Saint-Quentin (02),
- AMEVA,
- Fédération de pêche de la Somme / AMEVA (convention tripartite),
- VNF,
- ONF,
- Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées,
- Muséum National d'Histoire Naturelle,
- Energieteam

2.3. Mise à jour de la base de données

Au 31 décembre 2017, le nombre de citations atteint **1325520** dont 6 % hors région.



La nouvelle interface, testée en fin d'année 2015, est rendue opérationnelle dès janvier 2016 et les résultats en terme de taux de données validées sont satisfaisants **(84% au 31/12/17)**. Sont inscrits comme validateurs les bénévoles naturalistes spécialistes de tel ou tel groupe faunistique ainsi que les salariés référents.

En synthèse :

- 1 325 520 citations dans la base de données au 31/12/2017.
- 2600 contributeurs depuis 2000.
- 84 % des données validées.
- 17245 données bibliographiques en base.
- Signature en février 2017 d'une treizième convention d'échange de données
- ETOELE, prestataire informatique, documente et développe Clicnat 2
- Mise en place d'une API dans Clicnat, permettant le développement d'applications mobiles associées telles que clicnat-elec, et d'autres déclinaisons possibles dans le futur.

III. Acquisition de données

3.1. Poursuite de la mobilisation de nouveaux naturalistes en informant les Picards sur l'activité et les résultats obtenus

Le nombre de nouveaux contributeurs est riche en enseignements. Il y a eu d'après la base de données **126 nouveaux contributeurs en 2017 (au 31/12/17) dont 10 observateurs importants (>200 citations importées et/ou saisies).**

a. Rédaction et diffusion de supports de communication (ex : Avocette)

Au niveau régional, l'Avocette demeure le principal outil de diffusion de l'information naturaliste. Soulignons que l'Avocette est disponible pour tous car figurant sur le site Web de l'Association.



- **Avocette 2016 - 40 (1), mai 2017** avec les articles suivants :
 - Actualités ornithologiques de Picardie 2013 - 2014 et 2015,
 - Découverte de la Couleuvre d'Esculape *Zamenis longissimus* (Laurenti, 1768) en Picardie,
 - Reproduction d'un couple de Faucons pèlerins *Falco peregrinus* dans la Somme intérieure,
 - Première mention du Pipit de Godlewski *Anthus godlewskii* en Picardie,
 - La migration postnuptiale à Brassoir (60) en 2015,
 - Afflux de Roitelets huppés et de Mésanges noires au Parc du Marquenterre (80) à l'automne 2015,
 - Que nous apprend la lecture des bagues couleurs des Barges à queue noire lues en 2015 au Parc du Marquenterre (80) ?,
 - Interprétation du suivi des Spatules blanches Platalea leucorodia baguées observées au Parc du Marquenterre (80) en 2015.

- **Avocette 2017 - 41 (1), décembre 2017** avec les articles suivants :
 - Implantation de haies dans des zones cultivées du Santerre (Somme) : effets sur les populations d'oiseaux nicheurs de 2004 à 2013,
 - Étude de la structure de la population de phoques veaux-marins en baie de Somme,
 - Comptage des oiseaux d'eau en Picardie (Wetlands International) - Janvier 2016,
 - Hivernage exceptionnel de Hérons garde-bœufs Bubulcus ibis en Picardie maritime (Somme) au cours de l'hiver 2015/2016 et abondance estivale record en 2016,
 - La migration postnuptiale à Brassoir (Oise) en 2016,

- Bilan de l'étude chiroptérologique conduite en 2015 dans le cadre des aménagements du poste électrique de Limeux (Somme),
- Bilan de 10 années de suivi d'un STOC-Captures dans un marais arrière-littoral de Picardie.

- L'ouvrage « Les Oiseaux de Picardie », coordonné par Xavier Commecy, et publié en mars 2013 est distribué à **une petite centaine d'exemplaires (total vendu et/ou donné)** en 2017.

- La réalisation du guide « Observer la faune en Picardie : Conseils et méthodes » qui s'était achevée fin 2016 et 2017 porte surtout sur l'étape de distribution (gratuite) aux naturalistes débutants ou plus chevronnés. Environ 170 exemplaires ont déjà été diffusés au 31/12/17. Ce mémento centralise un éventail d'informations utiles aux naturalistes (notamment débutants) dans un seul et même document couplé au site internet de Picardie Nature.
- Les Faits Papillons : Les « Faits Papillons » est une lettre d'information qui a vu le jour en janvier 2017. La plupart du temps, la structuration de cette lettre d'une dizaine de pages comprend a minima : les actus du mois précédent, les vedettes du mois en cours, le Lépidéfi (une enquête de terrain), quelques observations de l'année dernière (le même mois), un article dont le thème est très varié, les réunions et projets en cours.
 Cette lettre a pour but de dynamiser encore plus le réseau des observateurs de papillons en Picardie en touchant à la fois le grand public et les « mordus » de la discipline... partant du principe que plus on publie régulièrement, plus on a de chance de créer de nouvelles vocations naturalistes. **8 numéros ont été publiés en 2017.**

b. Sollicitation régulière des médias

25 articles de presse écrite ou sur le web (minimum) sont recensés depuis le début de l'année. Ils sont de nature très diverse (chauves-souris, oiseaux, session d'initiation naturaliste...)
Citons également une interview sur la radio associative Radiocampus le 8 février et un passage au journal télévisé du soir sur la 6ème extinction des espèces France 3 Picardie - 1er août.

Une pleine page le dimanche 26 novembre dans l'édition régionale du Courrier Picard sur les mangeoires et le nourrissage des oiseaux en hiver

Nouveauté cette année, enregistrement de 10 chroniques le 9 octobre et le 13 novembre alimentant la séquence « Pourquoi Comment » d'Annick Bonhomme sur France Bleu Picardie. Cette émission de 2'30'' est diffusée chaque matin en semaine à une heure de grande écoute et 10 sujets ont été abordés entre octobre et décembre. Ils sont listés ci-dessous.

- Le lierre : Une aubaine pour la faune sauvage ?
- Les Perruches à collier
- Les petits animaux qui rentrent dans les maisons en hiver
- Faune & changement climatique
- La saison d'étude des mammifères : l'automne
- Les pelotes de réjection des rapaces
- Les arbres creux et la faune cavernicole
- Le dénombrement des oiseaux
- La mortalité des animaux sur les routes
- La faune menacée de Picardie



Coccinelles asiatiques
© Thomas Hermant



Ecureuil Roux
© Thomas Hermant

Bien sûr, les moments forts de l'année : week-end naturaliste, conférence faune sauvage et session d'initiation naturaliste ont également fait l'objet de plusieurs articles dans la presse écrite et audiovisuelle et de communiqués de presse.

c. Gestion du site web et mise en ligne des documents produits

21 articles ont été publiés en ligne sur le site Picardie Nature entre le 1/01 et le 31/12/2017. La moitié valorisent l'acquisition des données et d'autres portent sur les communications diverses et annonces d'événements.

d. Participation à de grandes manifestations régionales sur l'environnement et la biodiversité

En complément de l'organisation de sessions d'initiation (voir plus loin), d'autres manifestations ont pu contribuer au recrutement de nouveaux naturalistes. Pour le projet observatoire, les plus porteuses sont :

- la Nuit de la Chauve-Souris,
- la fête des Marais d'Isle de Saint-Quentin,
- la Fête des jardiniers à Rivery,
- le Jour de la Nuit,
- les Journées du Patrimoine
- et les présentations publiques de Clicnat et autres conférences.

e. Organisation de temps forts annuels à destination du grand public

➡ L'un des temps forts fut assurément le **week-end naturaliste** co-organisé avec le GON dans le Cambrésis. Ce week-end naturaliste s'est tenu les 3, 4 et 5 juin 2017.

- **27** participants sur le week-end (20 le samedi, 20 le dimanche et 13 le lundi)
- 2 nuitées au camping (20 couchages)
- 3 journées et 2 soirées de prospection pour un total de **39** communes inventoriées (8 dans l'Aisne, 13 dans la Somme, 4 dans le Pas-de-Calais et 14 dans le Nord)
- un total de **1305** données a été collecté (675 intégrées dans Clicnat et 630 dans Sirf)
- Près de 250 taxons ont été recensés : 8 araignées, 3 amphibiens, 1 reptile, 4 crustacés, 5 mollusques, 20 coléoptères, 1 dermaptère, 8 diptères, 9 hémiptères, 2 hyménoptères, 81 papillons, 10 odonates, 6 orthoptères, 7 chauves-souris, 12 mammifères terrestres et 71 oiseaux.

➡ Un 2ème événement grand public a été organisé au dernier trimestre aux côtés du GON et de l'ADEP : **la conférence régionale sur la faune sauvage**, qui s'est tenue le 25 novembre à Bapaume (62). Elle a vu se succéder 11 présentations sur la journée et a rassemblé de l'ordre de 110/120 participants avec une trentaine de personnes venant de Picardie dont quelques-uns peuvent être considérés comme issus du grand public.

3.2. Poursuite du cycle de formation des collecteurs de données

a. Session d'initiation/sensibilisation pour les publics novices : 2 sessions de 3 jours de stage par département

Le 11ème stage (depuis le lancement en 2009) a eu lieu entre février et juin 2017 (**40 stagiaires accueillis**) **: secteur du Vimeu (80), secteur du Plateau Picard (60) et secteur de Braine (02)** Tout comme en 2016, la **3ème séance a eu lieu en juin, à la belle saison,** avec un objectif d'intégration des « stagiaires » dans des groupes de naturalistes plus chevronnés (journées d'études notamment). Le déroulement de chaque session permet aux stagiaires assidus d'avoir un aperçu de tous les groupes faunistiques étudiés à Picardie Nature (caractère pluridisciplinaire) et d'appréhender les divers milieux naturels (tantôt exceptionnels, tantôt plus ordinaires) de manière à les inciter à collecter ultérieurement des données près de leur domicile (de type inventaire communal et/ou de type recherche d'espèces à enjeu fort de conservation).

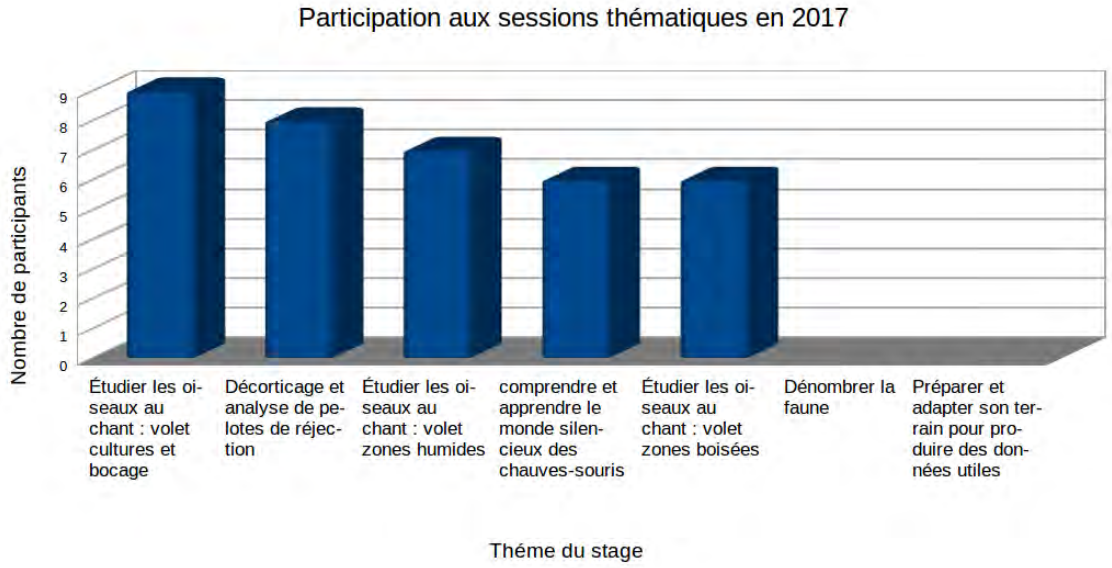
Les 3 cours de la session d'initiation naturaliste se sont souvent tenus dans des communes où l'état des connaissances faunistiques était assez limité, ce qui contribue nettement à les améliorer.



b. « Stages » thématiques/perfectionnement

En 2017, **5 stages ont été organisés.** La sélection des thèmes de stages prend en compte les aspirations des stagiaires ayant suivi les sessions d'initiation, de manière à démontrer toute l'importance que l'observatoire faune de Picardie Nature accorde aux « nouveaux » naturalistes régionaux. Les thèmes 2017 étaient par exemple l'étude acoustique pour les chauves-souris, le chant des oiseaux, l'identification des papillons sur photo etc.

Une estimation fait état de **14 personnes nouvelles en 2017** (9 dans la Somme, 2 dans l'Oise, 3 dans l'Aisne). Si nous prenons cette fois-ci en compte les résultats issus des 11 sessions d'initiation, ce sont près de **208 personnes** (82 dans la Somme, 60 dans l'Oise, 59 dans l'Aisne, 7 hors région) qui se sont inscrites dans les réseaux naturalistes et/ou ont déjà contribué à l'alimentation de la base de données Clicnat. Si nous considérons que les stages ont accueilli **496 personnes depuis 2009**, le pourcentage d'implication est de l'ordre de **39 %,** soit plus du tiers des participants aux stages. L'intégration de nouveaux naturalistes est donc bien réelle, et conforte les objectifs affichés du projet d'observatoire faune.



3.3. Poursuite du cycle de formation des collecteurs de données

Le programme de collecte des données porte de moins en moins sur des espèces à enjeux mais davantage sur des inventaires de terrain globaux, là où le nombre d'espèces recensées est actuellement lacunaire. Pour ce faire, le site public de Clicnat (échelle communale) est un bon outil car y figure une carte relative au nombre d'espèces par commune figurant dans la base de données (actualisation quotidienne). Lorsque moins de 50 ou 100 espèces sont citées (tous groupes de faune confondus), cette commune est jugée prioritaire à prospecter.

Tout comme en 2016, soulignons un point qui va dans le sens du respect de notre plan stratégique associatif : de manière à davantage mettre en avant des approches milieux/secteurs, sont poursuivies cette année des études davantage en lien avec des problématiques de protection et d'aménagement du territoire. Il s'agit par exemple des atlas amphibiens-reptiles et mammifères ainsi que d'inventaires conduits dans le bocage par des bénévoles épaulés par des salariés (ex : le Vimeu, le Plateau picard au sud de Montdidier, l'Abbevillois...). Des actions en milieu boisé ont également été menées par exemple sur le Massif de Thiescourt dans l'Oise (inventaires de chauves-souris en hiver, inventaires multigroupes en juin), et celui d'Andigny dans l'Aisne.

Ce type de prospection est amené à perdurer au fil du temps et s'articulera du mieux possible avec la recherche de taxons prioritaires.

➡ **Focus sur l'Atlas des chiroptères** :
Dans le cadre du programme atlas, **252** mailles ont été prospectés par une centaine de bénévoles en 2017. **40** nouvelles mailles se sont ainsi vu attribuer au moins 1 donnée cette année. Cette amélioration de connaissance concerne notamment le département de la Somme où 5 soirées de prospection organisées pour combler les mailles vides ont été organisées entre mai et juillet. Dans l'Aisne une pression de prospection accrue a également été menée sur le territoire situé entre la Thierache et le Laonnois.

➡ **STOC EPS**
2017 marque la relance d'une dynamique autour de ce suivi au niveau régional. Une communication importante a été réalisée sur la liste de discussion avifaune et des sollicitations ciblées ont été transmises auprès de certains observateurs (notamment les observateurs ayant déjà contribué à ce suivi par le passé). Des sessions de perfectionnement ont également été réalisées (6 mai : volet forêt ; 13 mai : volet zones humides ; 20 mai : volet cultures et bocage) afin de recruter de nouveaux observateurs pour ce suivi.
Cet effort a été couronné de succès puisque au total, ce sont **28** carrés STOC qui ont été suivis par 26 observateurs en 2017 (12 carrés pour 11 observateurs en 2016).

➡ **Atlas des Reptiles/Amphibiens**
Poursuite de l'atlas 2010-2020 avec un important travail de collecte de données sur l'ensemble de la saison. Des recherches actives ont notamment été menées lors de la migration prénuptiale (février-mars), sur les routes de divers secteurs (Sud-Amiénois, plateau picard, Santerre, Vallée de l'Oise, Compiégnois, Thiérache...).

➡ **Atlas des Mammifères terrestres 2010-2020**
Poursuite des échanges avec le GON et la CMNF, structures partenaires de Picardie Nature dans ce projet. Poursuite de la dynamisation du réseau de collecte de données bénévole et auprès du grand public (utilisation des fiches techniques rédigées sur diverses thématiques).
En plus des inventaires réalisés directement par les bénévoles, 3 journées d'études ont été organisées : dans le Ponthieu (11/10), le Vexin (18/10) et le secteur de Sissonne (04/11).
Deux ateliers (25/10, 8/11) et une session de perfectionnement (18/11) à l'analyse des pelotes de réjection ont également été organisés.


Noisettes rongées par le Muscardin
© Thomas Hermant

Histoire de mettre en avant certains résultats majeurs, citons quelques exemples de découvertes :

- **Chiroptères** :
 - découverte d'une petite colonie de Petit rhinolophe en périphérie du PNR Oise Pays de France sur un secteur où l'espèce semble très rare.
 - Capture d'une femelle allaitante de Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) prouvant ainsi la reproduction locale de l'espèce à proximité de Sissonne.
 - Découverte d'une colonie de Grand murin en cavité sur Veslud dans l'Aisne.
 - Nouvelles données de Barbastelle d'Europe en hibernation dans le sud de l'Aisne.
- **Mammifères** : donnée potentielle de Loutre en vallée de l'Oise sur le secteur du Plessis-Brion (60).
- **Reptiles & amphibiens** : les prospections dans le Beauvaisis et la Haute Vallée de la Somme, ont permis d'affiner la répartition de la Vipère péliade, espèce "En danger" en Picardie.
- **Odonates :**
 - découverte d'une nouvelle station pour l'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*) à Dommartin (80) sur la vallée de la Noye, à 15km de la station connue la plus proche.
 - Nouvelle observation de la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) en vallée du Thérain, semblant confirmer une colonisation de l'espèce sur ce secteur.
- **Orthoptères** : réactualisation de données anciennes de Criquet palustre (*Chorthippus montanus)* aux marais de Bresles (par Thibaud Daumal et Mathieu T'Flachebba).
- **Araignées :**
 - citons *Piratula knorri* (Scopoli, 1763) qui en France est fortement liée aux ripisylves, plus souvent trouvée dans l'est du pays, nouvelle en région (Thiérache, 2017).

- Ajoutons *Aelurillus v-insignitus* (Commune : Mondrepuis) trouvée dans un reliquat de landes sèches, très peu commune en région également.

Bien évidemment, il y a beaucoup d'autres résultats de prospections à valoriser.

3.4. Développement de la connaissance sur les continuités écologiques

En cette année 2017, moins d'actions ont été réalisées, la restructuration de la mission associée au départ de la salariée ayant joué en défaveur de ce projet.

En synthèse :

- 10ème stage d'initiation ; 40 stagiaires accueillis.
- 5 sessions de perfectionnement.
- 126 nouveaux contributeurs à Clicnat en 2017.
- Conférence régionale sur la faune sauvage coorganisée avec GON & ADEP ; 110 à 120 participants.
- Week-end naturaliste co-organisé avec le GON dans le Cambrésis ; 27 participants, 1305 données collectées (675 intégrées dans Clicnat et 630 dans Sirf).
- Prospections ciblées sur les espèces faunistiques à enjeux (Criquet palustre, Agrion gracieux, Blongios nain, les Sésies).
- Organisation et prospections pour les Atlas Hauts-de-France Chiroptères, Mammifères terrestres et Mammifères marins.
- Consolidation autour de la dynamique pour l'atlas amphibiens-reptiles en Picardie
- Encadrement des suivis bénévoles (Wetland International, Rapaces nocturnes, STOC-EPS).
- 25 articles de presse écrite ou sur le web.
- 21 articles publiés sur le site Picardie Nature.
- Création de la lettre d'information Les « Faits Papillons » ; parution de 8 numéros en 2017.

IV. Animation de la démarche de collecte de données

4.1. Dynamisation des réseaux de naturalistes bénévoles

Picardie Nature fonctionne avant tout sur la base du travail des naturalistes bénévoles qui **apportent plus de 85 % des données de la base**.

a. Vie des réseaux naturalistes

Les réunions de réseaux restent des moments privilégiés **de la vie des naturalistes. 10 réunions dans les réseaux et 2 commissions des réseaux se sont tenues en 2017.**

Deux événements conviviaux sont à mettre en avant cette année :
- week-end du 03, 04 et 05 juin dans le Cambrésis, à cheval entre les deux anciennes régions "Picardie " et "Nord/Pas-de-Calais".
- conférence sur la faune sauvage régionale à Bapaume (62) le 25 novembre.







Week-end d'inventaires naturalistes

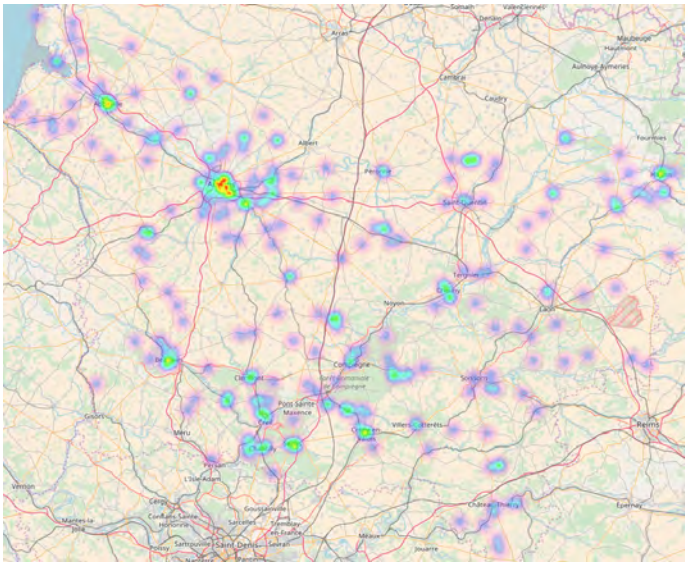
Par ailleurs, il peut être utile de citer quelques autres actions entreprises, qui contribuent à améliorer la vie des réseaux et/ou à dynamiser les réseaux actuels et en projet :

- réflexion poursuivie sur la pertinence de la création d'un réseau abeilles et bourdons sauvages
- échanges réguliers avec le GON qui est désormais associé à notre commission des réseaux et qui nous associe à la sienne

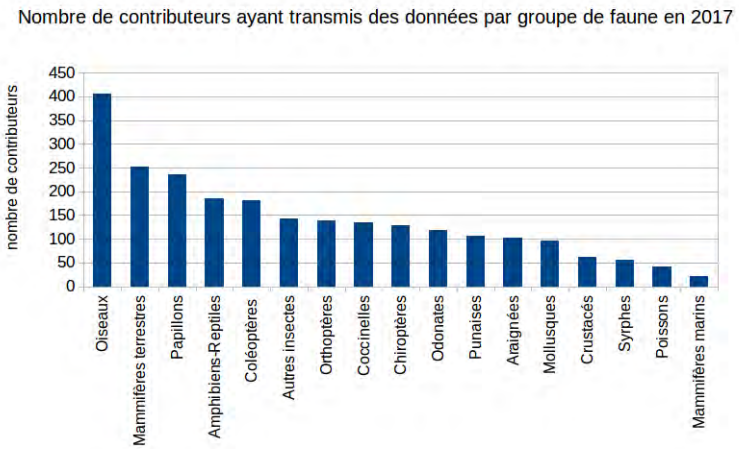
b. Contributeurs de la base de données

Les contributeurs proviennent de toute la région mais sont moins nombreux dans certains secteurs. La carte des observateurs datée de 2017 montre assez bien les disparités géographiques.

Le nombre de contributeurs de la base de données met en évidence l'importance du réseau bénévole d'observateurs (auquel s'ajoutent plusieurs contributeurs salariés, partenaires techniques) avec par exemple **546 fournisseurs de données datées de 2017** dont **406 pour le seul groupe des oiseaux.**

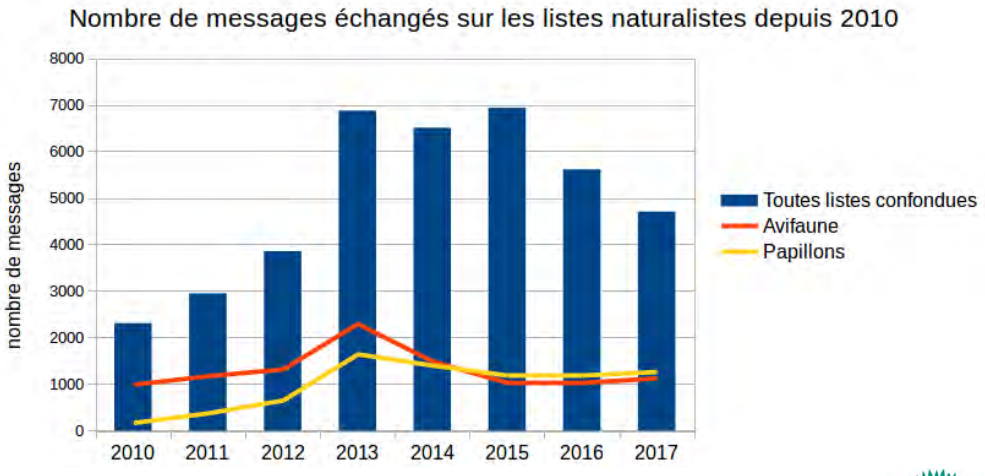


Répartition des observateurs ayant saisi des données en 2017



c. Animation d'une liste de discussion internet

Afin d'atteindre l'objectif de dynamisation des réseaux, la communication a été renforcée et davantage organisée, notamment via internet et les réseaux sociaux (par transfert d'informations). Ainsi, les contacts téléphoniques et électroniques ont été nombreux. Les listes de discussion internet par réseau ont été très régulièrement utilisées, et notamment la liste « papillons » de plus en plus dynamique, dans la lignée du réseau Papillons lui aussi très porteur.



La « Mégaliste », a été utilisée à maintes reprises au cours de l'année 2017. Cette liste de diffusion présente l'avantage de toucher par un seul envoi courriel l'ensemble des naturalistes des différents réseaux (annonce d'un événement naturaliste, rappel de la session d'initiation et des week-end d'études...)

L'ensemble des saisisseurs de la base de données Clicnat disposent d'une liste de diffusion dédiée ce qui permet également d'utiliser cet outil à des fins de communications sur les manifestations de l'observatoire faune. Un certain nombre de saisisseurs ne sont pas inscrits dans tel ou tel réseau naturaliste d'où l'importance de pouvoir les contacter par ce biais.

La liste « Autres Groupes », créée en 2013 continue d'être fort pertinente pour faciliter les échanges en dehors des réseaux constitués.

Nouveauté de 2017, au dernier trimestre, faisant à suite à des échanges avec les coordinateurs concernés en avril et juin, l'extension de la liste de discussion du réseau « syrphes » aux membres du réseau du GON de ce groupe d'études qui est donc créée à l'échelle des Hauts-de-France.

Enfin, une charte associative sur le respect des comportements citoyens sur les listes de discussion est validée en CA (vers mi-avril). Elle a pour objectif d'éviter la circulation de messages qui nuisent à la dynamisation des réseaux naturalistes.

4.2. Accueil et encadrement des stagiaires issus de formation sur la faune et la biodiversité

Participation le 11 mai puis le 1er juin sur 4 1/2 journées au jury du BTS « blanc » du lycée agricole Robert Schumann à Chauny (02), l'idée étant d'aider les étudiants par des conseils avisés des scientifiques de Picardie Nature.

Manon Anglade a effectué un stage du 18 avril au 26 mai dans le cadre de sa 3ème année de Licence Sciences, technologie et santé, mention sciences de la vie (Université de La Rochelle). Elle a travaillé sur la « Structure de la population de Phoques veaux-marins en baie de Somme ».

En synthèse :

- Léger regain du nombre de contributeurs bénévoles (depuis 2 ans) : 546 fournisseurs dont 406 pour le seul groupe des oiseaux.
- 41 contributeurs ayant transmis plus de 500 données en 2017.
- 27 participants au week-end naturaliste dans le Cambrésis (dont 16 picards)
- Plus de 4600 messages échangés sur les listes de discussion.
- Extension de la liste "Syrphes" à l'échelle des Hauts-de-France avec les membres du GON.
- 15 réunions majeures pour la vie des réseaux
- Création d'une charte associative sur le respect des comportements citoyens sur les listes de discussion des réseaux.

V. Valorisation des données

5.1. La restitution des données en ligne sur le site internet

Rappelons que le site public Clicnat porte à la connaissance du plus grand nombre : listes d'espèces, nombres d'espèces par commune, fiches listes rouges illustrées... Ce grand chantier de porter-à-connaissance a consisté à ajouter des commentaires en face de chaque espèce picarde et d'y ajouter une carte de répartition et une ou plusieurs photographies. Au 31 décembre 2017, **678 espèces disposent d'un texte et 3446 sont illustrées** par au moins une photographie sur le site public de Clicnat. Certaines fiches sont complètes (photos + textes), **523 au total.** Pour les photos, un système collaboratif (= participatif) a été mis en place de manière à ce que n'importe quel utilisateur de Clicnat puisse communiquer ses propres clichés pour illustrer le site public.

5.2. Les publications





En plus de « l'Avocette » et du Guide « Observer la Faune » déjà cités, voici les éléments principaux :

7. Référentiel Faune & listes rouges

C'est au cours du second semestre, et surtout du dernier trimestre que le travail de publication des listes rouges pour divers publics bat son plein. Suite à la réactualisation des Listes rouges picardes réalisée en 2015 et 2016, différentes éditions ont été réfléchies afin de diffuser un maximum ce travail par le biais d'une vulgarisation scientifique.

Ces différentes éditions, qui seront imprimées et mises en ligne, permettront de sensibiliser et d'atteindre un maximum de personne sur la question, et d'adapter les propos pour chaque type de public ciblé. Les publics ciblés sont au nombre de 3 : les naturalistes, le grand public et les aménageurs/partenaires techniques.

L'impression de ces différentes éditions est programmée pour le premier trimestre 2018.

8. Publications dans les réseaux

Les Faits Papillons : Les « Faits Papillons » est une lettre d'information qui a vu le jour en janvier 2017. **8 numéros ont été publiés en 2017 (voir rubrique 3.1 pour plus de détails)**

Au sein du réseau « odonates », une publication de 4 pages est diffusée fin mars, dans le but de l'ancer une enquête sur l'Agrion gracieux, et concernant le réseau avifaune, un document de 8 pages est publié début mai, avec comme objectif le lancement d'une enquête sur le Blongios nain.

Enfin, diffusion de 3 posters sur les activités entomologiques de Picardie Nature lors du séminaire entomologique de Senlis le 13 et 14 octobre







Poster activités entomologiques

5.3. Les conférences

La 5ème conférence étude de la faune sauvage a eu lieu le 25 novembre à Bapaume (62) et comprenait une douzaine d'interventions. 110 à 120 personnes ont pu assister aux présentations.

Picardie Nature a également participé au séminaire entomologique des Hauts de France organisé par le CPIE de l'Oise les 13 et 14 octobre 2017 à Senlis (60). Un exposé sur l'histoire de l'entomologie dans les Hauts-de-France et son état des lieux actuel à été réalisé à 4 voix (ADEP, SENF, GON et Picardie Nature) devant une cinquantaine d'auditeurs. Un stand de l'association et des affiches sur l'activité des réseaux entomologiques de l'association ont également contribué à valoriser les actions de l'association lors de cet événement.

3 conférences ont été organisées sur Amiens (80), dans le cadre des animations d'Amiens Métropole :
- « **la faune des milieux souterrains** » le 19 avril 2017. - une vingtaine de personnes.
- **les Espèces Exotiques Envahissantes** présentes en Picardie, le 27 juin, avec environ 25 participants, suivie d'une sortie de terrain le 11/07 au « marais des Trois Vaches » à Amiens, avec 9 participants.
- « **faune et changement climatique** » le 19 décembre 2017 - une vingtaine de personnes.

Dans le cadre d'un partenariat avec le musée « Boucher de Perthes » à Abbeville, une conférence sur « l'Harfang des neiges » été réalisée le 16/03/17 au sein de la bibliothèque Municipale. Plus de 20 participants très intéressés ont participé à cette conférence.

Enfin, présentation par le coordinateur du réseau papillons de Picardie Nature d'un exposé sur les relations plantes-insectes le 24 février à Géodomia.

5.4. Les principaux exports de données

Les données ont vocation à être valorisées auprès des bénévoles et des structures partenaires techniques. Des exports de données sont réalisés sur demande et durant l'année 2017, nous pouvons citer parmi les plus marquants :

- Export de données pour un bénévole en vue d'une étude sur la Chevêche d'Athéna
- Transmission de données à un bénévole relatives à l'Oedicnème criard en période de reproduction en Picardie
- production de cartographies pour aider une étudiante de l'Université de Liège à réaliser une étude de bioacoustique sur le Bruant proyer pour comprendre le déclin en Belgique.
- Transmission de données d'Odonates pour le GON (indicateurs zones humides)
- Transmission de données Cigognes et Milans et cartographies pour un bénévole – projet de parc éolien de Guise (02) (février)
- Transmission de données sur les espèces à enjeux présents sur la Zone de Protection Spéciale de Saint-Gobain (02) – ONF - janvier
- Transmission de données faune pour le programme ZNIEFF du CEN Picardie
- Transmission de données faune pour des sites Natura 2000, des plans de gestion de futurs sites à contractualiser et des programmes « espèces » du CEN Picardie
- Extraction de données et avis commissaire enquêteur - doublement RD 1330 à Senlis (60)
- Transmission de données picardes de papillons de nuit au GON dans le cadre d'un partenariat avec le PNR Caps et marais d'Opale.
- Transmission d'un export de données de Triton crêté sur le site de la Moyenne Vallée de l'Oise et ses abords au CEN Picardie
- Transmission à la LPO nationale des données du comptage Wetlands International 2017.
- Transmission d'informations sur les sangsues contenues dans Clicnat au coordinateur national de l'inventaire des sangsues.
- Transmission dans le cadre d'une affaire portée en justice d'informations sur les espèces protégées connues dans Clicnat à Gergny (02)
- Transmission à la LPO normande de données de Busards picardes limitrophes avec leur territoire d'intervention dans le cadre d'un futur suivi de nidification proche de ces zones.
- Transmission d'information sur l'état de la Pie-grièche grise en Picardie à Christophe Dehem dans le cadre d'un travail de synthèse sur l'espèce en Wallonie.

- Transmission au CEN Picardie des données de Râle des genêts enregistrée en 2017 dans Clicnat dans le cadre de la réalisation du bilan picard 2017 sur l'espèce.
- Transmission à la LPO de fichier des comptages Wetlands international 2016 et 2017 dans le cadre d'une procédure sur les Grands cormorans.

Sans oublier, les diverses utilisations de données qui ne transitent pas par nous directement mais sont réalisées via les conventions d'échanges ou de diffusion de données (ex : comptes « agent »).

En synthèse :

- Sur le site public Clicnat : 678 espèces disposant d'un texte, 3446 illustrées, 523 complètes
- 2 publications de la revue naturaliste de Picardie Nature, l'Avocette.
- Vulgarisation des Listes Rouges (pour impression en 2018).
- 8 numéros de la lettre « Les Faits Papillons ».
- au minimum, 6 conférences en plus de la 5ème Conférence Faune sauvage.
- Une trentaine de transmissions de données en plus des conventions d'échanges

VI. Aide aux politiques publiques

6.1. La poursuite de l'aide à la maîtrise d'ouvrage publique, en matière d'étude faune, dans le cadre de projets d'implantation d'infrastructures ou de développement urbain (aide méthodologique, fourniture de données, avis sur travail réalisé) en fonction des sollicitations

Plusieurs projets publics ont bénéficié de la mise à disposition d'informations naturalistes capitalisées par l'association. Nous pouvons citer la doctrine éolienne de la DREAL Hauts-de-France par exemple (participation à 2 GT dans le cadre de la rédaction du document : oiseaux le 16/05 et Chauves-souris le 15/05).

En tant que structure experte, Picardie Nature est également intervenue dans 2 commissions biodiversité de l'**Observatoire de l'Environnement du Canal Seine-Nord-Europe** ainsi que dans 2 comités de suivi. Une visite de terrain a eu lieu également le 5 avril de manière à mieux appréhender les secteurs parmi les plus impactés d'un point de vu biodiversité. Cette participation de Picardie Nature a beaucoup aidé VNF et la Société de projet (SCSNE) dans la prise en compte du volet écologique dans les études et a permis d'étoffer les points d'attention environnementaux, les états de référence, les indicateurs de suivi, les suivis post-aménagements et le détail des mesures compensatoires qui semblent indispensables au bon déroulement du projet de canal, notamment sous l'angle biodiversité.

Dans le cadre de la convention passée avec **Amiens Métropole,** un chargé d'étude a réalisé le suivi des chauves-souris en hibernation dans les souterrains de la citadelle le 28 février 2017. 72 murins à oreilles échancrées y ont été observés. Les effectifs semblent donc assez stables malgré les travaux effectués en surface.

6.2. Le développement de l'aide à la mise en place des politiques de conservation de la faune par le renforcement des capacités d'analyses de l'observatoire sur la question des continuités écologiques notamment.

Pour mieux appréhender la contribution de l'observatoire de la faune à la démarche SRADDET, une veille est assurée sur :
- la réglementation (orientations nationales, projets de décrets…)
- les positions de FNE sur cette thématique (échange avec les référents nationaux, participation à l'e-group...)

Il est important, dans le contexte actuel, de s'assurer de la prise en compte des continuités écologiques dans tous les projets pour lesquels l'association est amenée à être consultée.
Quelques dossiers ont ainsi été traités par les salariés de l'observatoire faune tels que des avis sur des dessertes forestières, sur des plans de gestions écologiques, des participations à des comités scientifiques et consultatifs de réserves naturelles nationales et régionales...

Indicateurs régionaux pour l'Observatoire Régional de la Biodiversité

En 2017, Picardie Nature et le GON ont fourni à l'ORB 6 indicateurs faunistiques pour la région Hauts de France à partir de l'analyse des données des bases SIRF et Clicnat :

- Les espèces exotiques envahissantes,
- les espèces disparues, les espèces protégées,
- les listes rouges,
- la richesse spécifique et les données SINP.

En parallèle de ce travail, Picardie Nature a ébauché un tableau de bord des indicateurs faunistique que l'association souhaitait valoriser sur le territoire picard. Il a cependant été décidé que ce tableau alimenterait plutôt le travail qui sera réalisé par l'ORB sur l'état zéro de la biodiversité en 2018 dans une logique Hauts de France. A la suite d'une réunion concertée en octobre 2017, une série d'indicateurs a été proposé par picardie Nature et le GON à l'ORB pour alimenter le projet 2018.

Enfin, Picardie Nature a aidé à sélectionner les « meilleures » espèces à faire figurer sur une carte à portée grand public de l'ORB à l'échelle des Hauts-de-France.

Comptes agents à Clicnat

La création de comptes d'accès à Clicnat pour les agents instructeurs de dossiers (DREAL, DDT, ONCFS, AFB etc.). A la suite d'une formation le 28 juin, **10 comptes** sont créés entre septembre et décembre. Le total s'élève à présent à **18 accès effectifs aux données au 31/12/2017** (10 DREAL, 2 ONCFS, 1 AFB, 4 DDT, 1 CD 02). **La poursuite de la mise à disposition des données auprès de tels acteurs environnementaux est une avancée majeure de l'année 2017.**

En synthèse :

- Fourniture à l'ORB de 6 indicateurs faunistiques pour la région Hauts de France par Picardie Nature et le GON.
- Création de 10 comptes d'accès à Clicnat pour les agents instructeurs de dossiers (DREAL, DDT, ONCFS, AFB etc.). 18 accès effectifs aux données au 31/12/2017.
- Participation à divers comités consultatifs de RNR et plusieurs comités scientifiques.
- Aide de VNF et la Société de projet (SCSNE) à la prise en compte du volet écologique pour le Canal Seine-Nord-Europe (commissions biodiversité de l'Observatoire de l'Environnement, comités de suivi, visite de terrain).

VII. Contributions de l'observatoire faune sur d'autres projets

7.1. Participation de l'observatoire au plan national d'action régional chiroptères 2009-2013

En 2017, année de transition en Hauts de France sur ce sujet, en accord avec la DREAL, aucun COPIL de lancement n'a été organisé. Un COPIL est prévu à l'automne 2018 pour présenter les actions prioritaires en Picardie.

Etude nationale sur les Petit rhinolophe :
Picardie Nature a participé pendant 2 ans à la récolte de guano dans 5 colonies de Petit rhinolophe en forêt de Retz dans le cadre d'une étude menée par le MNHN sur les « Continuités écologiques et les Chiroptères » et notamment sur l'effet des infrastructures linéaires sur les flux de gènes des populations de chauves-souris. 2017 était la dernière année de récolte.

Chiroptères et problématique éolienne :
Picardie Nature est sollicitée régulièrement par des bureaux d'études pour la mise à disposition de données chauves-souris dans le cadre de projets. Nous fournissons dans ces cas là une synthèse des données territorialisées et une analyse des enjeux locaux. En 2017, un travail de réactualisation et d'homogénéisation du contenu des analyses a été réalisé pour mettre notamment en exergue les problématiques touchant les espèces de haut vol et celles anthropophiles.

Un appui au travail réalisé par la DREAL Hauts de France sur le Guide régional Hauts-de-France (prise en compte des enjeux chiroptérologiques et avifaunistiques dans les projets éoliens) a également été mené par l'association.

Chiroptères et activités de spéléologie :
Dans le cadre du Plan national d'actions, une convention nationale entre la fédération des CEN et de spéléologie est à l'étude. En Picardie il est apparu important au CEN Picardie et à Picardie Nature de travailler de manière concertée avec les groupes de spéléologie locaux pour protéger le patrimoine souterrain qu'il soit naturel, historique ou géologique. C'est pourquoi une réunion s'est organisée le 11 décembre avec le comité de spéléologie de l'Oise, déjà relié au CEN Picardie par une convention, sur les questions d'échanges de données et d'échanges d'expériences.

Autres échanges avec les instances nationales :
Picardie Nature a participé à 2 réunions nationales en 2017 :
- la réunion des **animateurs de plans régionaux** pour faire le point sur l'état d'avancement des plans en région,
- la réunion des **coordinateurs des groupes chiroptères régionaux** de la SFEPM les 1, 2 et 3 décembre 2017 a permis de faire le point sur les problématiques d'envergure nationale et notamment sur l'action 1 du PNA concernant la mise en place d'un Observatoire national des chiroptères par la SFEPM en lien avec le MNHN.

Mise en oeuvre de certaines fiches actions du plan par Picardie Nature
- action 1 : Picardie Nature participe aux réunions concernant la mise en place de cet observatoire.
- action 2 : Picardie Nature récolte et envoie régulièrement des cadavres de chiroptères à l'ANSES pour des analyses épidémiologiques.
- action 4 : Picardie nature participe à l'analyse de la priorité des sites à préserver en Picardie en faisant remonter auprès de structures pratiquant des aménagements de sites, les gîtes lui paraissant prioritaires à préserver. En outre, l'association participe à la sensibilisation des propriétaires de sites souterrains lors des activités de terrain
- action 5 : Picardie nature participe à l'analyse de la priorité des sites à préserver en Picardie en faisant remonter auprès de structures pratiquant des aménagements de sites, les gîtes lui paraissant prioritaires à préserver pour les espèces inscrites en annexe II de la Directive Habitats.
- action 6 : Picardie Nature échange chaque année avec les conseils départementaux et notamment le CD de la Somme sur les aménagements d'ouvrages d'art prévus dans l'année pour une meilleure prise en compte des chiroptères dans la rénovation de ces gîtes potentiels.
- action 7 : Picardie Nature fourni des analyses d'enjeux territoriaux sur demande de la part de bureaux d'études dans le cadre de projets éoliens.
- action 10 : de nombreuses actions de sensibilisation et de mobilisation bénévoles et citoyennes sont organisés au sein de l'association.

Nous pouvons également préciser que Picardie Nature a participé à 2 réunions à l'initiative de la commune de Monchy Saint Eloi dans l'objectif de créer une dynamique locale sur les chiroptères pour une meilleure prise en compte des enjeux locaux par les collectivités et les citoyens des basses vallées du Thérain, de la Brèche et du bassin creillois.

7.2. Le partenariat avec ERDF/ENEDIS

Trois COPIL se sont tenus en 2017 : 9 février, 22 juin et 18 octobre. Les sujets principaux concernent les plans d'élagage, les dispositifs anti-électrocution sur les lignes et surtout la finalisation de l'application mobile Clicnat Elec.

Le 17/03, une journée de terrain avec un agent ENEDIS dans le sud de l'Aisne a eu lieu en vue de préparer la mise en place de protections avifaune lors d'un chantier à venir sur la zone.

Concernant l'action « priorisation des secteurs d'élagage », elle a nécessité :
- la définition d'une liste d'espèces patrimoniales impactées négativement par un élagage
- la définition des secteurs où l'élagage sera soumis à condition notamment temporelle.

Pour les fiches de situation d'urgence» :
- animal mort aux abords d'un aménagement Enedis,
- animal blessé aux abords d'un aménagement Enedis,
- reptiles,
- insectes piqueurs.

des petites retouches ont eu lieu en 2017.

« Application smartphone» : Développement progressif de Clicnat-élec en cours d'année par notre développeur informatique. Fonctionnement prévu à la fois sur Smartphone et sur I-Phone. L'utilité est de pouvoir à la fois intégrer des informations naturalistes et des informations liées au métier des électriciens. Les tests avant publication de l'application se poursuivent jusqu'en fin d'année.



7.3. La participation aux plans d'actions régionaux déclinées en 2012-2013, à savoir Sonneur à ventre jaune, Pie-Grièches, Odonates, Loutre, Castor, Phragmite aquatique et Babuzard pêcheur & les espèces « parapluies »

Dans le cadre des déclinaisons régionales des PNA, 14 espèces dites « parapluies » font l'objet de la poursuite d'un travail particulier en 2017.

Diverses actions ont été réalisées :
- Publication sur le site internet de Picardie Nature et sur les listes de discussion des réseaux naturalistes concernées des fiches sur les espèces concernées par la thématique « Faune et changement climatique »
- Réalisation des fiches espèces de la catégorie "faune en expansion naturelle"
- Échanges sur la liste « avifaune » au sujet des espèces d'oiseaux concernées par cette thématique (évolution des populations au fil du temps, mise en place de suivis, etc.).

Les bénévoles ont également été incités à rechercher et bien consigner les espèces concernées par cette thématique.

Une séance de terrain a été dédiée à la recherche de la Loutre le 12 juin sur un secteur ou une observation probable de l'espèce a été réalisée sans qu'aucun indice ou trace n'ait été trouvé. Des pièges photographiques ont été posés sur différents endroits de la rivière. La présence de l'espèce n'a cependant pas pu être confirmée.

7.4. La participation au projet d'étude EcoQo Fulmar et guillemot de l'AAMP

Les objectifs sont :
- évaluer l'impact de la pollution en hydrocarbures et en macro-déchets sur les oiseaux marins, en considérant tout particulièrement 2 espèces indicatrices, le Guillemot de Troïl (*Uria aalge*) et le Fulmar boréal (*Fulmarus glacialis*).
- apprécier le nombre d'oiseaux échoués (toutes espèces confondues), connaître les causes de leur mort et être en alerte en cas de phénomènes de mortalité inhabituels
- assurer un certain nombre de travaux et d'enquêtes conduits dans le cadre de l'Observatoire des Oiseaux Marins de l'Agence des Aires Marines Protégées (AFB désormais)

Les recherches se sont déroulées durant 7 jours, une fois par quinzaine en décembre, janvier, février et mars. Les suivis se sont déroulés au sud de la baie de Somme entre Ault-Onival et la pointe du Hourdel, connue pour être une zone de dépôts marins favorable à l'échouage des oiseaux. Chaque séance a rassemblé entre 5 et 8 participants, dont la mission était de parcourir le rivage en se focalisant sur les zones de laisse de mer.

488 cadavres appartenant à 30 espèces minimum ont été identifiés. Les laridés sont largement dominants avec 65% des découvertes pour 6 espèces contactées. On notera une faible part d'alcidés en 2017 (3%) par rapport à 2014 (22%) et 2016 (18%).

Parmi les espèces les plus fréquemment rencontrées et identifiées de façon certaine, on trouve principalement le Goéland argenté (19% des découvertes) et le Fou de bassan (8%). Viennent ensuite la Mouette rieuse, le Goéland marin, le Goéland cendré, le Tadorne de Belon, le Guillemot de Troïl et la Mouette tridactyle. Ces 6 dernières espèces concentrent 10 % des découvertes. Pour la majorité des autres espèces, les découvertes ont plutôt été anecdotiques.

Une grande majorité des cadavres recensés concernait des restes soit 83% des découvertes (58% en 2015 et 24% en 2014). Seuls 6% des cadavres étaient frais et complets.

Pour le Guillemot de Troil, **8 cadavres** ont été prélevés en 2017 soit un résultat de **0,07 cadavres/km** parcourus. 2 indices physiques probablement en lien avec la mortalité des individus ont été identifiés :
- la section des pattes et de la tête, visible sur 6 individus (75% des cadavres) que l'on peut potentiellement rattacher à des captures accidentelles liées à l'activité de pêche.
- le mazoutage qui concernait un individu (13% des cadavres) avec une tache d'hydrocarbure nettement visible sur la partie ventrale.

Pour le Fulmar boreal, **3 cadavres** ont été découverts soit **0,03 cadavre/km** parcouru. Aucun des cadavres ne présentait de traces d'hydrocarbures, mais l'un des individus présentait dans son organisme des matières plastiques potentiellement liées à la mort de l'oiseau.



7.5. La participation aux actions conduites suite à l'appel à initiative biodiversité de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Les objectifs sont :
- ➡ meilleure prise en compte de la biodiversité dans les politiques d'aménagement
- ➡ meilleure valorisation des études / inventaires conduits par l'observatoire faune

Suite à la signature des conventions au dernier trimestre, démarrage des travaux concernant plusieurs fiches-actions soutenues par l'AEAP, grâce notamment à l'accueil d'un chargé d'études continuités écologiques en CDD (depuis début novembre), Jean-Adrien Noël.

- action initiée sur les documents d'urbanisme / biodiversité : rencontre avec le Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées le 23 octobre puis 8 décembre (cadre PLU, PLUi et SCOT). La participation de Picardie Nature à la rédaction des documents d'urbanisme offre de réelles opportunités pour placer l'observatoire, et la base de données, au premier rang en constituant les volets écologiques de ces documents. Notre action va permettre la prise en compte de la biodiversité « ordinaire » et des paysages de qualité dans l'aménagement du territoire ;
- travail assez conséquent sur l'action « prise en compte de la biodiversité auprès des gestionnaires privés » prenant appui sur le plan simple de gestion du Bois de la Belle Epine à Hébécourt (80). Ce travail a permis de renforcer les chapitres sur la faune sauvage de ce bois (textes, cartes etc.) et a véritablement démarré lors d'une réunion de terrain de novembre en compagnie du propriétaire et d'un salarié du GON qui est associé à la mise en oeuvre de cette action.
- extraction des données de ClicNat et lancement du travail de cartographie des points noirs routiers des amphibiens sur le projet « Faune et Route ». Point abordé avec SMBS3V lors de la réunion du 8 décembre.

7.6. La participation à diverses réunions régionales et/ou nationales

Le pôle études a pris part à **35** réunions, ateliers et séminaires au cours desquels il intervient souvent en tant qu'expert.
Ces réunions au sens large portent sur des thématiques variées ce qui permet de mettre en avant le projet d'observatoire faune et de faire part de l'état de nos connaissances.

Enfin, ajoutons en plus des 35 déjà listées, 2 comités de pilotage Natura 2000 (Forêt de Compiègne et Forêt de Lucheux).

7.7. Les sollicitations des bureaux d'études

57 devis destinés aux bureaux d'études et autres structures tierces ont été réalisés en 2017 dont **45 concernent des expertises (bureau / terrain).** Parmi ces 45 propositions, 37 portent sur des appuis à des bureaux d'études et développeurs éoliens**. 30 devis portant sur des synthèses chiroptérologiques et/ou fournitures de donné**es sont acceptés en date du 31/12/2017. **27 travaux ont été rendus en date du 31/12/17.**

4 rendus concernent des synthèses rédigées de données chiroptères, **18** concernent la fourniture de données cartographiques (faune) associée à une synthèse chiroptères en amont de projets éoliens. **2 sont relatifs** à des fournitures avifaune pour l'éolien. **3 fournitures** comprennent des expertises rédigées et des données cartographiques pour d'autres types de projets.

Enfin, 3 opérations sont beaucoup plus durables dans le temps et revêtent la forme d'expertises plus poussées : notice de gestion de l'UP Béton d'Itancourt (02) pour la CEMEX, suivi des papillons de nuit pour le CEN Picardie de 5 zones humides de la Somme, notice de gestion avant déboisement de la voie ferrée touristique Crèvecoeur-le-Grand / Rotangy (60) pour le MTVS (musée des tramways à vapeur et des chemins de fer secondaires).

➡ **RTE (poste électrique de Limeux) :**
Le protocole d'enregistrement automatique des chiroptères une nuit sur trois durant 6 mois a été reconduit. Les analyses de ces enregistrements sont actuellement en cours.

➡ **GRT GAZ "Arc de Dierrey K 17"**
Pour cette 2ème campagne, un suivi ornithologique a été réalisé sur une parcelle située à l'est du bois de Lataule (60), dans le but de réaliser un état initial du peuplement avien avant et juste après la réalisation d'une plantation d'arbres, ceci pour montrer l'effet de la mesure compensatoire sur l'avifaune dans le temps.
L'étude a notamment permis d'identifier au moins 15 espèces ayant utilisé à un moment donné la plantation, notamment pour se reproduire comme pour 5 espèces, dont l'Alouette des champs, ou encore pour s'alimenter avec plusieurs espèces de passereaux et de rapaces en activité de nourrissage ou de chasse.

➡ **GRT Gaz « Cuvilly K18 »**
Une convention cadre est signée cette année (cadrant les 20 prochaines années).

Comme pour le projet "Arc de Dierrey K 17", un suivi de la faune est prévu sur une parcelle avec plantation en lisière du Bois de lataule (60). Ce suivi concerne l'avifaune, mais également 3 espèces : la Pipistrelle commune, l'Écureuil roux et l'Orvet. 5 jours d'étude ont été consacrés, entre la fin avril et la fin septembre, pour mener à bien ce projet.
Les résultats ont permis de confirmer la présence des espèces précédemment citées. En revanche, la gestion pratiquée sur la parcelle s'est avérée inappropriée pour favoriser l'installation de l'Écureuil roux et de l'Orvet. De ce fait, des recommandations ont été apportées, de façon à créer des zones de végétation spontanée (refuges), qui dans le temps devraient devenir favorables à l'accueil des 2 espèces en question.

➡ **Inventaires faune-flore dans le cadre de la restauration de la voie ferrée touristique entre Rotangy et Crèvecoeur-le-Grand (60)**
L'objet de la présente étude commandée par MTVS était de réaliser un état initial de la faune et de la flore d'une ancienne voie ferrée entre Crèvecoeur-le-Grand et Rotangy (60) avant remise en fonction pour une activité touristique.
L'objectif final était de pouvoir rendre compte de la nature de la faune et de la flore présentes et mesurer l'éventuel impact, notamment sur les espèces protégées par la loi, de la remise en fonction des 2 kilomètres de voie ferrée concernés par les premiers travaux 2017-2018.
Les inventaires ont été réalisés par 2 salariés du pôle études avec l'appui de plusieurs bénévoles.
8 passages ont été réalisés durant l'année 2017 entre le 27 avril et le 27 septembre. L'inventaire de divers groupes faunistiques a été réalisé (oiseaux, mammifères, papillons), l'approche floristique n'a pas non plus été oubliée. L'objectif était avant tout de recenser s'il y avait des enjeux de biodiversité dans l'emprise de la voie ferrée désaffectée (avant sa remise en fonction en 2018).

Parmi les résultats, on peut signaler la découverte de 3 espèces de mammifères protégées : l'Écureuil roux, le Hérisson et le Muscardin. Notons également le recensement d'au moins 6 espèces de chauves-souris (toutes protégées) avec de nombreux contacts notamment de Murin de Natterer, espèce arboricole pour laquelle la préservation d'arbres gîtes est de grande importance.

Enfin, en ce qui concerne les amphibiens et reptiles, groupes pour lesquels toutes les espèces sont également protégées, signalons la découverte du Crapaud commun et de l'Orvet sur la zone.

Un rapport a été remis au MTVS en fin d'année et a permis une meilleure prise en compte des espèces faunistiques dans les travaux de défrichement prévus.

➡ **Notice de gestion de l'Unité de Production d'Itancourt (02) de la CEMEX**
Faisant suite à une signature de convention avec la LPO, elle-même inscrite dans un partenariat durable avec cette entreprise de BTP au plan national, nous avons réalisé un diagnostic de terrain (en compagnie de la CEMEX) le 5 juillet puis rédigé un rapport listant les espèces faune-flore recensées (diagnostic) et compartimentant les espaces verts (5500 m2) en vue d'une gestion écologique optimisée des différents secteurs. Cette gestion différenciée pourrait être mise en place dès 2018, les équipes du site d'Itancourt(02) étant déjà sensibilisées sur ces questions.

➡ Musée Boucher de Perthes à Abbeville

Début 2017, plusieurs actions ont été menées avec le musée, concernant notamment :

- la détermination de spécimens d'oiseaux présents dans la collection du musée avec choix d'espèces à exposer, dans le cadre d'une remise en état de la salle d'exposition dédiée à la faune. - la réalisation d'une liste des espèces picardes présentes dans le musée, accompagnée du type d'habitat associé et de la fréquence d'observation dans la région,
- une relecture finale et correction des 5 fiches espèces réalisées en 2016, devant servir à informer le public lors de la visite de la galerie faune,
- une conférence le 16 mars sur l'Harfang des neiges au sein de la bibliothèque municipale d'Abbeville, avec 25 participants.

➡ Suivi des papillons de nuit pour le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie

Dans le cadre du travail de définition des indicateurs zones humides de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, le CEN Picardie nous a confié en 2017 un inventaire de terrain sur 5 communes du département de la Somme : Domart-sur-la-Luce, Méricourt-sur-Somme, Ham, Amiens (Ile aux Fagots) et Villers-sur-Authie.

4 soirées de piégeage lumineux ont eu lieu sur chacun des sites entre mai et août Les données collectées ont été transmises en fin d'année à Jérémy Lebrun, référent sur ce dossier.

➡ Autres

- l'Office du tourisme des Lisières de l'Oise souhaitait former 2 de leurs agents, sur l'observation et la détermination d'un certain nombre de groupes de faune sur la Forêt Domaniale de Compiègne et ses environs. Le but était notamment d'apporter des connaissances à ces 2 agents, en vue de la réalisation de sorties nature proposées par l'Office. Une formation a ainsi été menée le 09/05, avec une partie théorique et une séance pratique pour conforter le savoir accumulé en matinée.
- Réponses à des appels à projets divers et variés ont concerné 2017. Parmi les acceptations, 8 actions seront réalisées dans le cadre d'un appel à initiatives biodiversité de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (voir aussi 7.5) et 3 actions seront conduites suite au même appel à projet côté Agence Seine-Normandie. L'Agence Française de la Biodiversité a également lancé un appel à projet sur la réalisation d'atlas de la biodiversité communale et nous interviendrons en 2018 aux côtés de deux communautés de communes dans l'Oise (Liancourtois et Deux Vallées).

VIII. Bénévolat valorisé 2017

L'action des bénévoles représente 3943 journées hommes soit 477 103 € (si nous considérons l'application d'un barème à 121 €/jour). En tenant compte des kilomètres réalisés (valorisés de l'ordre de 23591 € en appliquant le barème 0.308 €/km), le bénévolat valorisé s'élève finalement à **500 694 €.**



IX. Conclusion, perspectives 2018

En conclusion, 2017 est une année importante dans le projet d'observatoire de la faune sauvage régionale. De nombreuses avancées ont été réalisées. Nous retiendrons surtout de l'année 2017 les faits suivants :

- la **bonne participation aux sessions bénévoles de perfectionnement** ;
- le succès du week-end dans le Cambrésis et de la conférence co-organisés avec le GON ;
- une **utilisation généralisée de l'interface de validation de la base de données** accélérant le taux de données collégialement validées ;
- **la création de comptes d'accès Clicnat à des fonctionnaires d'Etat** et de collectivités (10 supplémentaires en 2017) ;
- l'essor de partenariats régionaux nouveaux et concrets (GRT Gaz projet K18, Agences de l'Eau, CEMEX) ;
- **le partenariat grandissant avec le GON dans le cadre d'une approche régionale** à l'échelle des Hauts-de-France qui devient la norme ;
- une identification de Picardie Nature confirmée au plan national sur les questions d'observatoire et d'expertises de la faune sauvage ;
- le **renforcement des productions s'appuyant sur la base de données (vulgarisation des listes rouges 2016 notamment et production d'indicateurs pour divers partenaires, notamment l'ORB.**

Pour ce qui est des perspectives 2018, il nous paraît important de mieux faire connaître la portée de notre travail de manière à sensibiliser un large public à l'étude et à la protection de la nature.
Une prise en compte des enjeux faunistiques en amont des projets sera davantage visée et une priorité toujours plus forte sera donnée à l'exploitation de la base de données, en terme de statistiques et d'indicateurs, afin de répondre aux besoins de l'observatoire régional de la biodiversité dont les missions sont généralisées à l'ensemble des Hauts de France.

2018 sera en outre une année consacrée à l'aboutissement d'actions faisant suite à l'acceptation d'appels à projets des Agences de l'Eau Seine-Normandie et Artois-Picardie et de l'Agence Française de la Biodiversité. Ces interventions portent notamment **sur une meilleure prise en compte de la biodiversité au plan local, tels que les documents d'urbanisme** ou autres documents de planification du territoire.



Etude et protection des mammifères marins

avec Réserve Naturelle BAIE DE SOMME

I. En Synthèse



© S. Monnet

Depuis 1986, Picardie Nature mène un programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, dont les actions sont actuellement inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme créée en 1994 :

- Suivre et étudier les populations de phoques veaux-marins et de phoques gris (CS05) ;
- Intervenir suite aux signalements de mammifères marins échoués (CS06) ;
- Réduire les dérangements sur les populations de phoques (SP01).

Les actions menées dans le cadre du programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme ont été mises en place grâce au soutien financier de la DREAL Picardie dans le cadre de la RNN Baie de Somme.

Au cours de cette année, nous avons obtenu les résultats suivants :

- **Nombres de séances de comptages réalisées :** 79 séances, dont 59 lors de la « surveillance estivale ».
- **Nombres de phoques observés à marée basse :**
 - les effectifs maxima sont de 629 Phoques veaux-marins (le 21/07/17) et 194 Phoques gris (le 18/06/17).
 - les effectifs moyens annuels sont de 313 Phoques veaux-marins et 109 Phoques gris.
- **Reproduction des Phoques veaux-marins :** 106 naissances, avec 70,8 % de jeunes sevrés naturellement.
- **Reproduction des Phoques gris :**
 - En janvier 2017 : pour la première fois, un jeune né en baie de Somme a été suivi jusqu'au sevrage naturel. Un second « blanchon » a été retrouvé mort.
 - En janvier 2018, 1 blanchon âgé déjà de plusieurs jours, mais tout juste sevré, a été découvert en baie de Somme.
- **Interventions en zone d'estran pour protéger les reposoirs de marée basse :** 79 interventions réalisées (dont 67 en période estivale), principalement auprès des promeneurs, des kayakistes et des cavaliers.
- **Mises à l'eau des groupes de phoques relevées durant la période de repos hors de l'eau autour de la marée basse :** 108 mises à l'eau relevées (dont 88 en période estivale), provoquées principalement par des promeneurs, des kayakistes et des cavaliers.
- **Interventions sur les mammifères marins signalés échoués sur le secteur Le Touquet (62) – Le Tréport (76) :**
 - 78 signalements reçus concernant principalement 3 espèces : le Phoque veau-marin (n=56), le Phoque gris (n=3) et le Marsouin commun (n=8) ;
 - dont 15 Phoques veaux-marins échoués vivants qui ont intégré un Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage (soit du CHENE, soit de la LPA).
- **Mise en place de 155 animations gratuites** : 24 sorties depuis Le Hourdel, 169 points d'observation des phoques au Hourdel et 2 jours de conférences sur les mammifères marins. En plus des **personnes sensibilisées** via les interventions et les animations, certaines

personnes sont sensibilisées sur le terrain. Les équipes sont repérables au gilet bleu et à la présence d'une longue-vue. Le public vient alors volontairement à leur rencontre pour se renseigner sur la baie, la présence des phoques, nos actions… **Toutes ces actions ont permis de sensibiliser 23226 personnes.**

Pour la réalisation de ces actions, nous avons cette année encore, pu compter sur la présence de nombreux bénévoles et écovolonaires. Ils se sont investis à hauteur de 750 journées hommes. Un grand merci à eux !

II. Réorganisation du programme d'études et de protection des phoques

Fin 2016, suite à une réduction budgétaire, l'avenir du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme fut incertain. C'est grâce à une réelle volonté de continuer ces actions et grâce à un investissement bénévole important qu'il a pu survivre en 2017.

Pour perdurer, le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme a donc été réorganisé en 2017. Le poste de chargée de missions à temps plein a été remplacé par un poste de chargée d'études à mi-temps. Les missions de la chargée d'études sont également recentrées sur le volet "Etudes" du programme.
Les autres volets d'actions ont ainsi été confiés à des coordinateurs bénévoles volontaires. Il s'agit des volets "Echouages", "Animation", "Surveillance estivale" et "Liens entre structures".
De même, la partie terrain est, cette année, exclusivement réalisée par les bénévoles du réseau Mammifères marins de l'association.

Le 17 décembre 2016, une réunion du groupe "Mammifères marins" de Picardie Nature s'est tenue à Amiens. Le maintien du programme d'études et de protection des phoques y a été décidé sous certaines conditions.

Cependant, pour pallier la diminution de la masse salariale, **les missions de la nouvelle chargée d'études sont recentrées sur le volet "Etudes" du programme.** Le reste des volets d'actions est confié à des coordinateurs bénévoles. Ils sont au nombre de 5 et s'occupent chacun de l'un des volets suivant :

1. Suivre et étudier sur le terrain les populations des deux espèces de phoques,
 Coordinateur : Simon Thiery ;
2. Récupérer les mammifères marins échoués vivants et morts,
 Coordinateur : François Méranger ;
3. Mettre en place des animations sur le programme d'études de le protection des phoques
 Coordinatrice : Corinne Varin ;
4. Mettre en place la surveillance estivale ,
 Coordinatrice : Christine Martin ;
5. Assurer un lien entre Picardie Nature et les structures de recherche nationales et internationales ,
 Coordinateur : Yann Planque.



© C.Gourmand

Les actions sont également **intégrées au Pôle Etude Faune (PEF)** de Picardie Nature depuis cette année. Elles sont depuis suivies par son chargé de mission, Sébastien Maillier. De par cette intégration, le bureau de la nouvelle chargée d'étude a également été intégré à celui de l'ensemble de l'équipe salariée à Amiens.
En mars 2017, Sarah Monnet a pris son poste en tant que chargée d'études à mi-temps.

III. Suivi de la reproduction des Phoques veaux-marins en baie de Somme : mise en place d'une « Surveillance estivale »

Cette année, la « surveillance estivale » n'a pas été coordonnée par la salariée. Elle fut entièrement supervisée par deux coordinateurs bénévoles.
Pendant la surveillance estivale, les bénévoles ont assuré une présence quasi quotidienne sur le terrain. Cependant, certaines difficultés ont été rencontrées suite à la diminution du nombre d'écovolontaires.

Pour les deux espèces de phoques, les effectifs maxima ont été dénombrés au cours de l'été. A été recensé un maximum de 629 Phoques veaux-marins et 194 Phoques gris. De plus, 106 jeunes Phoques veaux-marins ont vu le jour cet été en baie de Somme.

Lors de leur présence sur le terrain, les participants ont relevé 107 dérangements qui ont provoqué 88 mises à l'eau (dont 43 par des promeneurs, 23 par des kayaks et 7 par des cavaliers…). 82 % des perturbations ont donc eu un fort impact sur la colonie. Suite à ces dérangements, les écovolontaires et les bénévoles ont réalisé 67 interventions auprès des activités impliquées. Ils ont ainsi pu sensibiliser 370 adultes et 25 enfants à la biologie des phoques, à leur mode de vie et à leur habitat.
Lors de la surveillance estivale, les participants ont réalisé 59 comptages et 115 points d'observation qui ont également permis de sensibiliser au minimum 17651 personnes, venues à leur rencontre pour observer les phoques et/ou obtenir des renseignements.

La période estivale correspond à la période des naissances et de mue chez le Phoque veau-marin, mais également à la période d'afflux touristique. Les risques de dérangements peuvent donc être nombreux. Or, ils sont connus comme facteurs pouvant impacter physiologiquement ces Mammifères marins.

En effet, dès lors qu'une activité humaine s'approche à proximité d'un groupe de phoques qui se reposent hors de l'eau à marée basse, les animaux prennent peur et peuvent se remettre à l'eau. Ce comportement peut être problématique à divers niveaux : leur temps de repos s'en trouve perturbé ; le temps d'allaitement des jeunes s'en trouve troublé ; dans le mouvement de panique, les couples mère-petit peuvent se perdre de vue, et le jeune non émancipé se laisse dériver jusqu'à l'échouage. Ils peuvent se retrouver, mais certains comportements humains inadaptés peuvent empêcher ces retrouvailles et diminuer fortement les chances de survie du jeune.

La mise en place des actions de protection nécessite donc un investissement accru. C'est pourquoi, une « Surveillance estivale » est mise en place annuellement par l'association depuis 1990.

3.1. Organisation générale

En 2017, la Surveillance estivale s'est déroulée du samedi 3 juin au samedi 26 août 2017. Pour la mise en place de cette opération, 34 écovolontaires ont été recrutés et les bénévoles réguliers ont complété les équipes pour assurer le bon déroulement de l'action. Cependant, on note tout de même une chute du nombre d'écovolontaires, qui est passé de 42 en 2016 (en ne prenant pas en compte les écovolontaires spécifiques au Centre de Soins de la Faune Sauvage) à 34 cette année. Malgré tout, ils ont assuré une présence quotidienne sur le terrain.

Cette année, la coordination de la "Surveillance estivale" n'a pas été assurée par la salariée de l'association. C'est la coordinatrice bénévole, Christine Martin, en charge de ce volet d'action qui l'a supervisée. Cependant, un autre coordinateur bénévole, Simon Thiery, en a pris le rôle en fonction de ses disponibilités.

Nous tenons donc à remercier tous les bénévoles, notamment les coordinateurs bénévoles, qui ont pris en charge cette "Surveillance estivale". Sans eux, cette opération n'aurait pu être renouvelée cette année.

3.2. Pression d'observation en période estivale

Cet été, suite à la modification de la configuration de la baie de Somme, les équipes étaient essentiellement présentes au Sud du chenal de la Somme, au niveau du Hourdel. Malgré le faible nombre d'écovolontaires et une mobilisation uniquement bénévole, 55 comptages terrestres et 115 points d'observation ont tout de même été réalisés depuis le Sud de la Baie.
De même, 14 prospections en bateau pneumatique et 3 survols aériens ont été réalisés.

Au total, ce sont plus de 4000 heures cumulées passées, soit plus de 580 journées Hommes, sur le terrain réalisées 100% bénévolement.

3.3. Effectifs en période estivale

Les effectifs des phoques sont variables tout au long de l'année. Cependant, les effectifs maxima annuels sont observés en été. En effet, la période estivale correspond à la période de reproduction du Phoque veau-marin. Certains individus provenant de colonies limitrophes viennent ainsi augmenter les effectifs de celle en baie de Somme. Les femelles utilisent également les reposoirs pour mettre bas et allaiter les petits. Pour finir, la fin de l'été correspond à la période de mue. Les phoques ont donc besoin de profiter au maximum du soleil pour synthétiser les vitamines nécessaires à leur physiologie.



© F. Meranger

Les dénombrements réalisés au cours de l'été 2017 ont permis de dénombrer :
- **629 Phoques veaux-marins au maximum** le 21/07/17, lors d'un comptage ULM,
- **194 Phoques gris au maximum** le 18/06/17, lors d'un comptage terrestre.

En 2016, pour mémoire il y avait un maximum de 557 Pv et de 185 Hg. Cela représente un taux d'accroissement de population de 13 % pour les Pv et de 5 % pour les Hg. La figure 1 montre l'évolution des effectifs de phoques des deux espèces depuis leur retour en baie de Somme, noté en 1976.

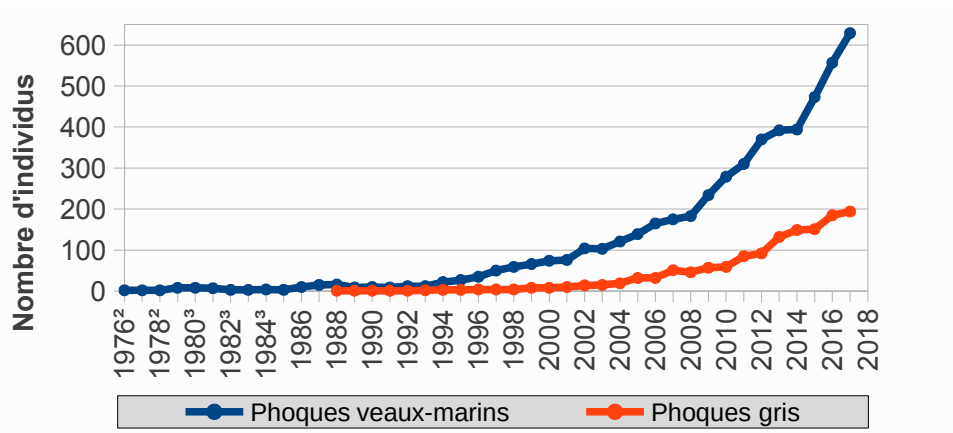


***Figure 1** : Evolution des effectifs maxima de Phoque veau-marin (en bleu) et de Phoque gris (en rouge) (² données Duguy ; ³ données Triplet ; ° Picardie Nature).*

3.4. Reproduction du Phoque veau-marin

Lors des comptages quotidiens, le nombre de jeunes est relevé régulièrement. Les naissances sont rarement observées en direct mais l'augmentation du nombre de jeunes permet d'estimer le nombre total de naissances**.**

Au total 106 jeunes Phoques veaux-marins ont été dénombrés en baie de Somme au cours de l'été 2017. Cet effectif est largement supérieur aux naissances observées ces deux dernières années avec 75 en 2016 et 87 en 2015. Cependant, il faut être prudent vis-à-vis du nombre énoncé en 2016. En effet, ce chiffre a été donné grâce à un survol aérien qui fut tardif en saison. Il est donc fort probable que l'ensemble des naissances n'ait pas été détecté car une partie des jeunes étaient déjà sevrés, et donc non détectables. Si on ne prend pas en compte la valeur 2016, nous sommes donc toujours dans une dynamique d'augmentation régulière du nombre de naissances.

Ces 106 naissances notées en baie de Somme représentent un taux de reproduction annuel de 17,07%. Il est donc supérieur à celui de 2016 (13,46%) et est supérieur au taux moyen depuis 2010 (15,85%). Il est important de noter que le taux de reproduction est très variable d'une année sur l'autre (figure 2).

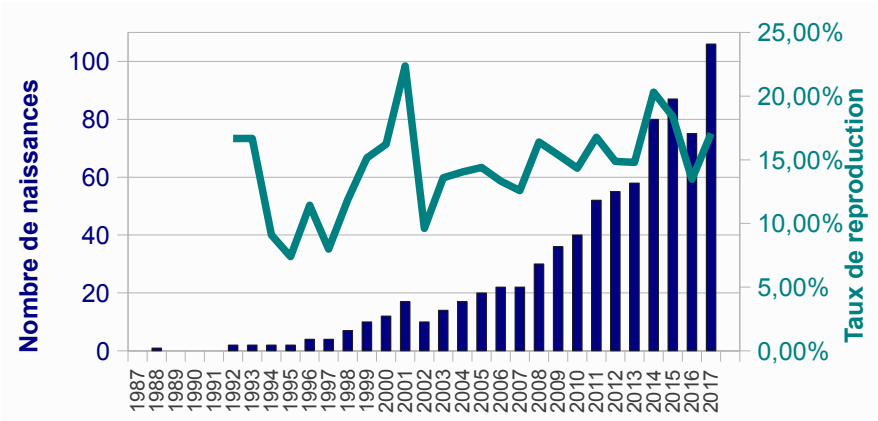


***Figure 2** : Nombre de naissances et taux de reproduction du Phoque veau-marin en baie de Somme.*

Cette année encore, tous les jeunes nés en baie de Somme, n'ont pas été sevrés naturellement par leur mère. On note 28 jeunes non émancipés échoués vivants et 3 jeunes non émancipés échoués morts, **ce qui représente un taux de sevrage naturel de 70,8 %**. Dans la nature, tous les jeunes qui naissent ne survivent pas, il existe de la mortalité naturelle (malformations, maladies) mais aussi de la mortalité induite par les activités humaines (pollutions des milieux, dérangements sur les groupes au repos à marée basse…).

3.5. Zones de stationnement

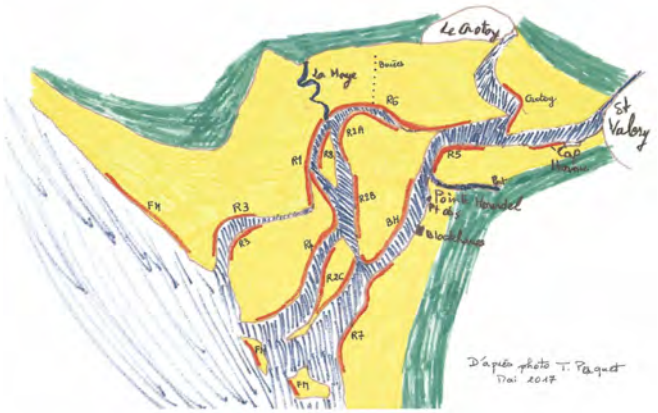


***Figure 3 :** Carte des reposoirs des phoques en baie de Somme (réalisée par Christine Martin).*

Le tableau 1 récapitule l'utilisation de ces reposoirs par les phoques durant l'été 2017 :

- Le Phoque veau-marin les a tous utilisés à l'exception de ceux dénommés « CH », « Cap Hornu » et « Crotoy ». Cependant, la fréquence d'occupation est très importante pour les reposoirs « BH », « R2C », « R4 » et « R7 », avec respectivement 77 %, 65 %, 49 % et 39 % d'utilisation au cours des 62 séances de terrain. En terme d'effectifs, ce sont les reposoirs BH, R2C et R8 qui semblent être préférés des phoques, puisqu'ils accueillent 81 % des effectifs maxima.
- Le Phoque gris a utilisé 10 de ces reposoirs, avec une préférence très marquée pour le « R2C », avec une proportion d'utilisation de 63 %. Le reposoir « R2C » accueille également la plus grand proportion de phoques avec 77 % des effectifs maxima moyens.

Tableau 1 : *Fréquentation des reposoirs durant l'été 2017.*

Reposoirs :	R1	R2A	R2B	R2C	R3	R4	R5	R6	R7	R8	FM	BH	CH	Cap Hornu	Crotoy
Phoques veaux-marins															
Effectif maximum dénombré	44	32	77	146	84	190	109	29	66	281	318	406	0	0	0
Effectif minimum dénombré	1	3	1	2	3	1	1	1	1	4	1	10	0	0	0
Effectif moyen dénombré (sur 62 séances)	13	16	21	55	21	38	16	7	14	113	25	174	0	0	0
Nombre d'utilisation du reposoir	12	6	15	51	16	39	12	15	31	24	27	61	0	0	0
Proportion d'utilisation du reposoir (sur 62 séances)	15%	8%	19%	65%	20%	49%	15%	19%	39%	30%	34%	77%	0%	0%	0%
Proportion de l'effectif maxi sur le reposoir (en moyenne sur 62 séances)	1%	1%	2%	14%	1%	8%	1%	1%	3%	12%	3%	55%	0%	0%	0%
Phoques gris															
Effectif maximum dénombré	100	0	1	192	10	132	0	20	5	81	14	2	0	0	0
Effectif minimum dénombré	1	0	1	66	1	1	0	20	1	2	1	1	0	0	0
Effectif moyen dénombré (sur 62 séances)	53	0	1	119	3	53	0	20	2	20	5	1	0	0	0
Nombre d'utilisation du reposoir	5	0	1	50	5	16	0	1	4	11	4	3	0	0	0
Proportion d'utilisation du reposoir (sur 62 séances)	6%	0%	1%	63%	6%	20%	0%	1%	5%	14%	5%	4%	0%	0%	0%
Proportion de l'effectif maxi sur le reposoir (en moyenne sur 62 séances)	3%	0%	0%	77%	0%	13%	0%	2%	0%	2%	0%	0%	0%	0%	0%

Malgré ces préférences marquées, nous notons une évolution dans la fréquentation de ces reposoirs. Le « BH », fortement fréquenté jusque cet été, a vu son effectif moyen diminué. A contrario, le « R8 », peu utilisé en début d'année, a vu sa fréquentation augmenter au cours des mois de juillet et d'août. Ceci peut être expliqué par la localisation de ces reposoirs et au nombre de dérangements en période estivale : le « BH » est fortement exposé, alors que le « R8 » est plus isolé. Dans tous les cas, la RNN a un rôle important à jouer pour les 2 espèces de Pinnipèdes puisqu'elle accueille 93,8 % des effectifs de Phoques veaux-marins et 99,4 % des effectifs de Phoque gris.

3.6. Perturbations/Interventions en période estivale

Les phoques se reposent sur les bancs de sable émergés à marée basse pour reprendre de l'énergie et entretenir une couche de graisse sous-cutanée. En été, ils profitent également du soleil pour synthétiser de la vitamine D, profitable à la mue. Les bancs de sable sont aussi les lieux de mises bas, d'allaitement et de copulation.
Les activités humaines peuvent engendrer une modification de ce comportement naturel : c'est ce que l'on appelle une « perturbation ». Le comportement des phoques diffère en fonction de la distance d'approche, de l'heure de la marée, du comportement du pratiquant.... les phoques peuvent prendre peur et se réfugier à l'eau, c'est ce que l'on appelle une « mise à l'eau ».

La protection des zones de repos a différé en 2017. En effet, du fait de la modification du paysage de la baie et de la localisation du chenal de la Somme, une grande partie des reposoirs était inaccessible à la majorité des activités humaines (figure 3). Ils ont donc eu besoin de moins de protection.
D'autres reposoirs, au contraire, ont eu besoin d'un investissement accru en terme de protection. Il s'agit des reposoirs "R7" et "BH", se trouvant au niveau du Blockhaus du Hourdel et donc également au niveau du chenal. En effet, cette zone fut très fréquentée par le grand public et par de nombreuses activités humaines terrestres et maritimes. De plus, c'est également dans ce secteur que se concentrait une grande partie des effectifs de Phoques veaux-marins.

Lors de leur présence sur le terrain cet été, les écovolontaires et les bénévoles ont relevé 107 dérangements, qui ont provoqué 88 mises à l'eau (Tableau 2). La majorité d'entre elles a été engendré par des activités terrestres (60,2 %), représentées en majorité par les piétons (48,9%), puis les cavaliers (8%). Une autre partie des mises à l'eau est générée par des activités maritimes (38,6%), avec en majorité des kayaks (26,1%) et des bateaux de plaisance (6,8%).

De façon globale, ces dérangements ont donc eu un fort impact, puisque 82 % d'entre eux ont conduit à une mise à l'eau et à un potentiel impact sur la biologie et la physiologie des phoques.
Suite à ces dérangements ou pour en prévenir d'autres, les écovolontaires et les bénévoles ont réalisé 67 interventions (Tableau 2). La localisation de ces mises à l'eau et de ces interventions a également été relevée dans chacun des cas (Tableau 3). Notons le nombre élevé de mises à l'eau au niveau des reposoirs « BH » et « R7 », tous deux très fréquentés par les différentes activités et accueillant un grand nombre de phoques.

Tableau 2 : *Origines des mises à l'eau et des interventions au cours de l'été 2017.*

Originies		Mises à l'eau		Interventions		Mises à l'eau en %		Interventions en %	
AIR	Avion militaire	0	1	0	1	0,0%	1,1%	0,0%	1,5%
	Avion publicitaire	0		0		0,0%		0,0%	
	Avion tourisme	0		1		0,0%		1,5%	
	Equipe de prospection aérienne	0		0		0,0%		0,0%	
	Hélicoptère de secours	0		0		0,0%		0,0%	
	Hélicoptère militaire	0		0		0,0%		0,0%	
	Hélicoptère tourisme	0		0		0,0%		0,0%	
	ULM	1		0		1,1%		0,0%	
	Autre activité aérienne	0		0		0,0%		0,0%	
MER	Bateau administration	1	34	0	22	1,1%	38,6%	0,0%	32,8%
	Bateau de pêche	1		0		1,1%		0,0%	
	Bateau de plaisance	6		0		6,8%		0,0%	
	Bateau de sauvetage en mer	0		0		0,0%		0,0%	
	Equipe de prospection maritime	0		0		0,0%		0,0%	
	Groupe animation maritime	0		0		0,0%		0,0%	
	Jet-ski	0		0		0,0%		0,0%	
	Kayak	23		17		26,1%		25,4%	
	Kite-surf	0		0		0,0%		0,0%	
	Nageur	0		2		0,0%		3,0%	
	Pirogue	2		2		2,3%		3,0%	
	Autre activité maritime	1		1		1,1%		1,5%	
TERRE	Calèche	0	53	0	44	0,0%	60,2%	0,0%	65,7%
	Cavalier	7		1		8,0%		1,5%	
	Cerf volant	0		2		0,0%		3,0%	
	Char à voile	0		0		0,0%		0,0%	
	Chasseur	0		0		0,0%		0,0%	
	Cycliste	2		2		2,3%		3,0%	
	Equipe de prospection terrestre	0		0		0,0%		0,0%	
	Groupe animation pédestre	1		0		1,1%		0,0%	
	Pêcheur à pied	0		0		0,0%		0,0%	
	Promeneur	43		39		48,9%		58,2%	
	Tracteur	0		0		0,0%		0,0%	
	Autre activité terrestre	0		0		0,0%		0,0%	
		88	88	67	67	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

En 2017, le reposoir « BH » fut le reposoir principal des Phoques veaux-marins. En effet, la nouvelle configuration de la baie en a fait un des reposoirs les plus vastes et les plus proches du chenal, leur principal lieu de fuite en cas de danger. Pour ces mêmes raisons, il a également accueilli un grand nombre de couples mères-petits. Le reposoir « R7 » quant à lui, s'est rapidement vu devenir au fil de la saison un reposoir de marée haute et de début de marée. Malheureusement, il était également très accessible du grand public.
Cette année, la RNN a été moins impactée que les années précédentes. Seuls les reposoirs « R1 » et « R2C » étaient modérément impactés : « R1 » majoritairement par des cavaliers et « R2C » majoritairement par des kayaks.

Tableau 3 : *Lieux de mises à l'eau et d'interventions au cours de l'été 2017*
(les lignes surlignées en bleu correspondent aux reposoirs se trouvant dans le périmètre de la RNN).

Reposoirs	Mises à l'eau	Interventions
R1	10	4
R2A	0	0
R2B	0	0
R2C	9	0
R3	1	0
R4	3	0
R5	1	1
R6	1	5
R7	31	21
R8	0	0
FM	0	0
BH	32	36
Cap Hornu	0	0
Crotoy	0	0
Chenal	0	0
Total	**88**	**67**

De même, du fait de la configuration de la baie et de l'emplacement des équipes d'écovolontaires, peu d'interventions ont pu être réalisées en Réserve Naturelle. Cependant, lorsque des mises à l'eau étaient observées en RNN, les gardes ont été systématiquement prévenus par téléphone.

Dans certains cas, ils ont réussi à entrer en contact avec les personnes responsables afin de les sensibiliser à leur tour, et/ou de les verbaliser.
Pour formaliser ce partenariat, une convention entre le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard, gestionnaire de la RNN Baie de Somme et Picardie Nature a d'ailleurs été rédigée et signée par les 2 parties.

Evolution au cours du temps :
La surveillance estivale est mise en place depuis 1990. Depuis cette date, le nombre de mises à l'eau et d'interventions a été relevé. On peut donc suivre leur évolution (figure 4). La courbe des mises à l'eau est toujours globalement ascendante. Cela se ressent sur le terrain avec une fréquentation de plus en plus importante de la baie de Somme chaque année. L'ensablement de l'estuaire permet également de s'aventurer plus loin sur l'estran, et donc de s'approcher plus près de la faune.
Cependant, cette année, le nombre de mises à l'eau observées a diminué. Cela peut être expliqué en partie par l'emplacement du chenal et la disposition des reposoirs, moins accessibles que l'année passée.

Par contre, le nombre d'interventions a grandement chuté depuis 2016. Ceci peut également être expliqué par la disposition de la baie, mais surtout par le manque d'écovolontaires sur le terrain.

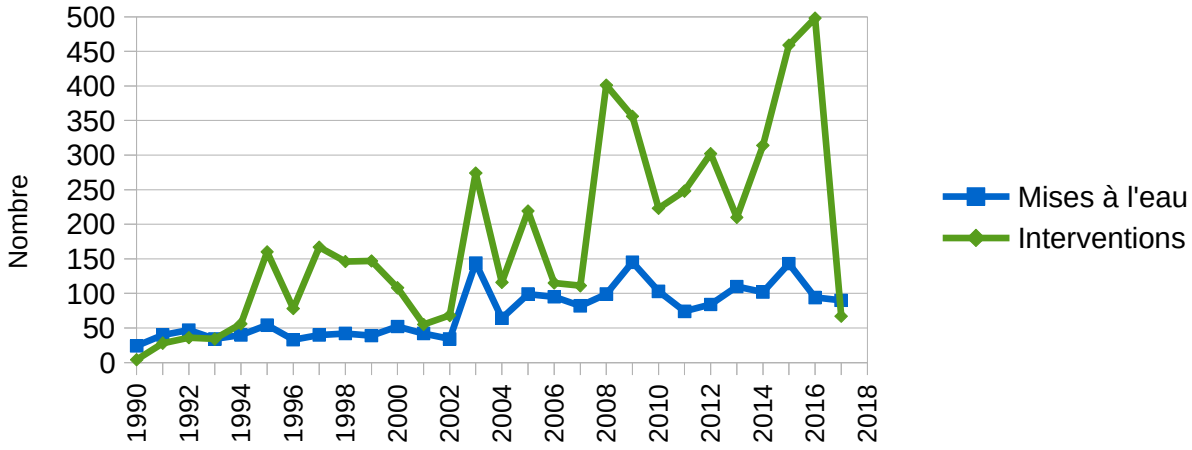


Figure 4 : *Evolution des mises à l'eau (en bleu) et des interventions (en vert) observées depuis 1990 lors de la Surveillance estivale.*

3.7. Personnes sensibilisées

Lors de leur présence sur le terrain, les membres de Picardie Nature participant à la Surveillance estivale sont reconnaissables à leur gilet bleu « étude et protection des phoques ». Régulièrement, des personnes viennent à la rencontre des « gilets bleus » pour profiter de leur longue-vue et observer les phoques sans les perturber. Ils peuvent ainsi également s'informer sur ces mammifères marins et leur habitat, l'estuaire de la baie de Somme.

En plus des **395** personnes (370 adultes et 25 enfants) sensibilisées lors des interventions, les écovolontaires ont également informé de nombreuses personnes lors des comptages et des points d'observations. Cette année, 59 comptages et 115 points d'observations ont pu être réalisés au cours de la Surveillance Estivale. Ils ont permis de sensibiliser respectivement **139** (124 adultes et 15 enfants) et **17661** personnes (14375 adultes et 3276 enfants).
Ce sont donc au total, plus de **18000** personnes qui ont été sensibilisées rien que sur les mois de juin, juillet et août 2017.

IV. Suivi régulier de la colonie de phoques

En dehors de la période estivale, les suivis des effectifs sont réalisés régulièrement, à raison de 2 comptages par mois minimum. Ils sont majoritairement terrestres, mais peuvent être également maritimes ou aériens. En 2017, 19 séances de terrain ont pu être réalisées hors période Surveillance estivale : 9 en début d'année et 10 en fin d'année.
Toutes actions confondues, les bénévoles réguliers ont passé 1148 heures cumulées sur le terrain hors période estivale, ce qui représente 164 journées Hommes. Sur toute l'année, le bénévolat valorisé sur le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme s'élève à 5216 heures, soit plus de 745 journées Hommes.

Les deux espèces de phoques sont présentes tout au long de l'année. Les effectifs moyens dénombrés hors période estivale étaient de 277 Phoques veaux-marins et 76 Phoques gris. Les effectifs moyens annuels sont de 313 Phoques veaux-marins et 109 Phoques gris.

En janvier 2017, 1 blanchon a été retrouvé mort en baie de Somme et 1 naissance de Phoque gris a été observée et suivie pendant plusieurs jours. En janvier 2018, 1 blanchon âgé déjà de plusieurs jours, mais tout juste sevré, a été découvert en baie de Somme.

Lors des 19 comptages et 55 points d'observation réalisés hors Surveillance estivale, les participants ont relevé 20 mises à l'eau des groupes de phoques et réalisé 12 interventions. Ces actions ont également permis de sensibiliser 8503 personnes.

4.1. Organisation du suivi et pression d'observation hors période estivale

Cette année, 79 séances de terrain ont pu être réalisées, dont 20 hors été : 10 du 1er janvier au 3 juin (dont 9 comptages terrestres et une prospection maritime), 59 durant la « Surveillance estivale », 10 du 27 août au 31 décembre 2017 (dont 8 comptages terrestres, 2 prospections maritimes et 1 survol ULM).
Hors période estivale, près de 230 heures cumulées ont été consacrées aux comptages, soit plus de 72 journées Hommes, de façon 100 % bénévole. Sur l'ensemble de l'année, cela représente 458 heures, soit 65 journées Hommes.

4.2. Effectifs hors période estivale

La figure 5 présente les effectifs maxima mensuels observés au cours de cette année 2017. Les effectifs de phoques dénombrés à marée basse sont variables d'un mois sur l'autre et d'un comptage sur l'autre.
En excluant la période estivale, période à laquelle les phoques ont un besoin accru d'être émergés hors de l'eau, une présence moyenne de 277 Phoques veaux-marins et 76 Phoques gris pour les 20 séances de terrain est relevée. En prenant en compte ces effectifs estivaux, les moyennes passent à 313 Phoques veaux-marins et 109 Phoques gris.

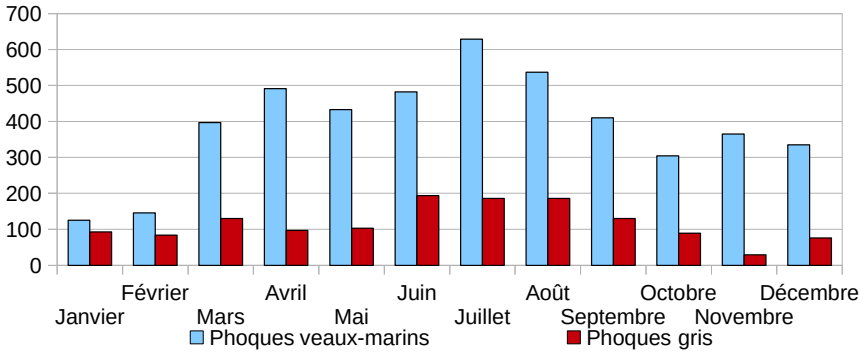


Figure 5 : Evolution mensuelle des maxima de Phoques veaux-marins (en bleu) et de Phoques gris (en rouge) en baie de Somme en 2017.

4.3. Reproduction des Phoques gris

L'hiver correspond à la période de reproduction du Phoque gris. Les femelles cherchent une zone pour mettre bas. Recouvert d'un "lanugo", épais pelage blanc, le jeune est bien équipé pour affronter le froid ; mais cette épaisse fourrure l'empêche de nager. De ce fait, le blanchon reste sur le haut de plage. La femelle laisse ainsi son jeune sur la laisse de mer, hors de la zone de recouvrement de la marée. Durant ces trois semaines, elle vient régulièrement le voir pour l'allaiter, pouvant même se déplacer sur le sable sec sur plusieurs centaines de mètres pour le rejoindre.
Plusieurs naissances de Phoques gris sont avérées en baie de Somme, en période hivernale, depuis 2008. En janvier 2017, 1 blanchon a été retrouvé mort en baie de Somme et 1 naissance de Phoque gris a été observée et suivie pendant plusieurs jours. En janvier 2018, 1 blanchon âgé déjà de plusieurs jours, mais tout juste sevré, a été découvert en baie de Somme.
Un travail de compilation de données et de rédaction d'une synthèse sur le sujet a été commencé fin 2017, avec l'arrivée d'Aurore Feunteun, volontaire en service civique. Ce travail reprendra toutes les données disponibles depuis l'observation des premières naissances en baie de Somme en 2008. Cette synthèse sera disponible sur le site internet de l'association au cours de l'année 2018.

4.4. Perturbations/Interventions hors période estivale

Cette année, hors période estivale, 20 mises à l'eau des phoques ont été observées (tableau 4). Elles ont été provoquées majoritairement par des promeneurs (n=14). Dix d'entre elles ont été observées sur le « R7 », ce reposoir de marée haute apprécié des Phoques veaux-marins et très fréquenté par le grand public qui peut s'y approcher sans difficulté.

En début d'année, 3 mises à l'eau ont également été provoquées par des bateaux de pêche. Ceci est du à la modification de la configuration de la baie. En effet, le chenal s'étant déplacé au Sud de la baie, côté Hourdel, les bateaux passaient très près du reposoir « BH » occupé par la majorité des Phoques veaux-marins. Or, ils n'étaient pas encore habitués à cette proximité. Une fois la phase d'accoutumance terminée, les phoques ne se mirent plus à l'eau suite à leur passage.

Tableau 4 : Mises à l'eau et interventions en baie de Somme hors période estivale en 2017.

Originies		Mises à l'eau		Interventions		Mises à l'eau en %		Interventions en %	
AIR	Avion militaire	0	1	0	2	0,0%	5,0%	0,0%	16,7%
	Avion publicitaire	0		0		0,0%		0,0%	
	Avion tourisme	1		1		5,0%		8,3%	
	Equipe de prospection aérienne	0		0		0,0%		0,0%	
	Hélicoptère de secours	0		0		0,0%		0,0%	
	Hélicoptère militaire	0		0		0,0%		0,0%	
	Hélicoptère tourisme	0		0		0,0%		0,0%	
	ULM	0		0		0,0%		0,0%	
	Autre activité aérienne	0		1		0,0%		8,3%	
MER	Bateau administration	0	5	0	1	0,0%	25,0%	0,0%	8,3%
	Bateau de pêche	3		0		15,0%		0,0%	
	Bateau de plaisance	0		0		0,0%		0,0%	
	Bateau de sauvetage en mer	0		0		0,0%		0,0%	
	Equipe de prospection maritime	0		0		0,0%		0,0%	
	Groupe animation maritime	0		0		0,0%		0,0%	
	Jet-ski	0		0		0,0%		0,0%	
	Kayak	1		1		5,0%		8,3%	
	Kite-surf	0		0		0,0%		0,0%	
	Nageur	0		0		0,0%		0,0%	
	Pirogue	0		0		0,0%		0,0%	
	Autre activité maritime	1		0		5,0%		0,0%	
TERRE	Calèche	0	14	0	9	0,0%	70,0%	0,0%	75,0%
	Cavalier	0		0		0,0%		0,0%	
	Cerf volant	0		0		0,0%		0,0%	
	Char à voile	0		0		0,0%		0,0%	
	Chasseur	0		0		0,0%		0,0%	
	Cycliste	0		0		0,0%		0,0%	
	Equipe de prospection terrestre	0		0		0,0%		0,0%	
	Groupe animation pédestre	0		0		0,0%		0,0%	
	Pêcheur à pied	0		0		0,0%		0,0%	
	Promeneur	14		9		70,0%		75,0%	
	Tracteur	0		0		0,0%		0,0%	
	Autre activité terrestre	0		0		0,0%		0,0%	
		20	20	12	12	100%	100%	100%	100%

Les 12 interventions réalisées ont également été effectuées majoritairement sur des promeneurs et sur les reposoirs « BH » et « R7 ». Elles ont permis de sensibiliser 156 adultes et 5 enfants.

4.5. Personnes sensibilisées

Lors de leur présence sur le terrain, les participants réguliers de l'action sont reconnaissables à leur gilet bleu. Certaines personnes s'avancent volontairement vers nos équipes pour observer les phoques sans les déranger.
C'est ainsi que des informations sur la colonie et les actions menées par l'association ont été diffusées à 32 personnes (31 adultes et 1 enfants) lors des 20 séances de terrain destinées aux comptages et à 8310 personnes (6953 adultes et 1357 enfants) lors des 55 points d'observations.

V. Intervention sur les mammifères marins échoués

Jusqu'alors la coordination des interventions sur les échouages dans ce secteur était prise en charge pas la salariée de l'association, tout comme la permanence téléphonique. Ne pouvant plus assurer ce volet d'actions, la permanence téléphonique est à nouveau prise en charge par l'Observatoire Pelagis lui-même. De même, la coordination des interventions est à présent assurée par un coordinateur bénévole.

Des animaux sont signalés tout au long de l'année. En 2017, 78 signalements nous sont parvenus. Ils concernent 56 Phoques veaux-marins, 3 Phoques gris, 8 Marsouins communs, 1 Dauphin bleu et blanc, 1 Tortue Caouanne, et 9 phocidés non identifiés.

Fin 2016, le Centre de Soins de la Faune Sauvage a dû fermer définitivement ses portes. Les 15 Phoques veaux-marins échoués vivants et nécessitant une prise en charge ont alors été rapatriés vers l'un des 2 CSFS voisins : celui du CHENE et celui de la LPA à Calais.

Picardie Nature continue à intervenir sur des échouages compris dans un secteur allant du Tréport au Touquet. Cependant, le manque de « carte verte » et l'absence de salarié(e) sur cette action a entraîné quelques modifications :
- pour commencer, la coordination régionale du Réseau National Echouage ne peut plus être prise en charge par l'association. En cas de découverte d'un mammifère marin échoué, la permanence téléphonique est à nouveau confiée à l'Observatoire Pélagis, coordinateur national de ce réseau (joignable 7/7j au 05 46 44 99 10). De même, la coordination des interventions est à présent assurée par François Méranger, coordinateur bénévole de ce volet du programme.

Pour augmenter le nombre de personnes détentrices de la « carte verte », les 3 gardes de la RNN Baie de Somme et 3 personnes de Picardie Nature ont participé à une formation au centre de sauvegarde de la LPA de Calais en mars dernier. Après réunion du comité consultatif du Réseau National Echouage en novembre 2017, les 6 personnes nouvellement formées ont pu obtenir cette « carte verte ».

5.1. Les animaux signalés

En 2017, 78 signalements nous sont parvenus. Ils portent essentiellement sur des phoques avec 56 Phoques veaux-marins, 3 Phoques gris et 9 Phocidés non identifiés. Notons également 8 échouages de Marsouins communs morts et 1 échouage de Dauphin bleu et blanc échoué vivant au Touquet. Ce dernier a été remis à l'eau sans succès. Il a finalement été euthanasié.
Événement assez exceptionnel pour être mis en avant, 1 Tortue de Caouanne s'est également échouée vivante à Hardelot en décembre 2017. Elle a été transférée temporairement à Nausicaa avant d'être rapatriée à La Rochelle, dans une unité spécialisée.

Tous les signalements n'aboutissent pas forcément à une prise en charge de l'animal (figure 6). Certains individus, morts ou vivants, ne sont pas retrouvés lors des prospections. Il s'agissait sans

doute d'animaux en bonne condition, considérés à tort comme en détresse, et qui sont repartis par leurs propres moyens, ou bien des cadavres repris par la marée suivante (n=9). D'autres individus vivants ont été simplement laissés sur place puisqu'ils n'étaient pas en réelle situation de détresse (n=14), ou ont juste été déplacés pour les mettre dans une zone de tranquillité, à l'écart de la foule humaine (n=10). Ce dernier cas est celui d'un grand nombre de jeunes Phoques veaux-marins qui avaient simplement besoin de se reposer en attendant le retour de leur mère ou celui de la prochaine marée haute. Pour finir, 6 signalements n'ont pu être vérifiés, essentiellement par manque de bénévoles disponibles.

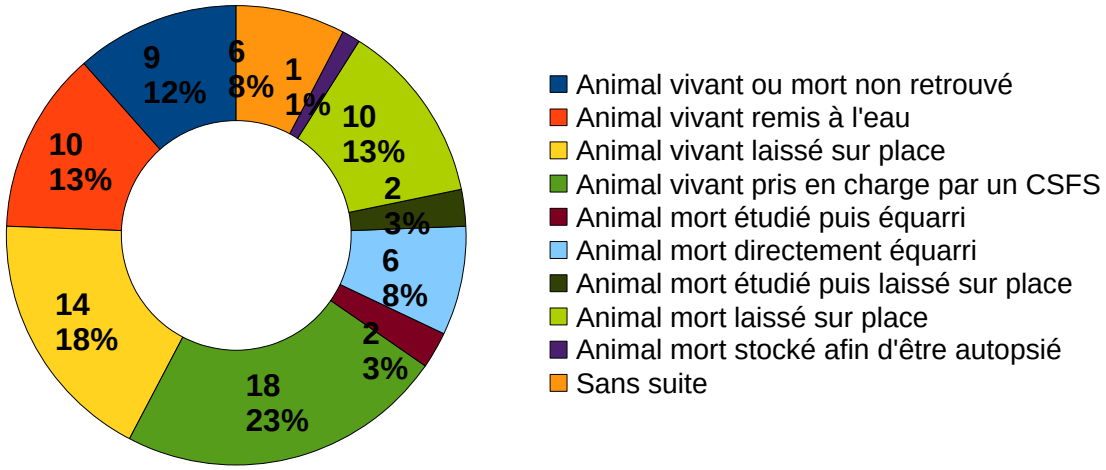


Figure 6 : *Suites données aux signalements de Mammifères marins échoués en 2017.*

Les échouages ont lieu tout au long de l'année (figure 7). Cependant, le pic des échouages se situe comme chaque année au cours des mois de juin et de juillet, ce qui correspond à la période de mise bas des jeunes Phoques veaux-marins. En effet, parmi les 56 signalements de cette espèce, la majorité correspond à des jeunes non sevrés, avec 35 vivants et 3 morts.

5.2. Les jeunes Phoques veaux-marins échoués vivants

Parmi les 35 jeunes Phoques veaux-marins non émancipés, 15 ont dû être pris en charge car nécessitant des soins. Or, à la fin 2016, le Centre de Soins de la Faune Sauvage de Picardie Nature a dû fermer définitivement ses portes. Ces 15 individus ont alors dû être transportés vers l'un des 2 CSFS voisins : celui du CHENE en Normandie en a accueilli 6 et celui de la LPA à Calais, 9. Dix ont survécu et ont été relâchés.

Cette année, la situation fut particulièrement délicate. En plus d'un nombre restreint d'écovolontaires et d'une absence annoncée d'appui salarié sur ce volet d'action, la modification du chenal de la Somme et donc des courants en baie n'a pas joué en notre faveur. La plupart des échouages de jeunes non émancipés se sont produits au niveau du Blockaus du Hourdel et du Crotoy, zones très fréquentées.

Le mois de juin 2017, pleine période de reproduction des Phoques veaux-marins, fut ainsi très chargé. En l'espace de 10 jours, 22 jeunes ont été signalés comme étant échoués. Dans ces cas-là, il faut faire d'autant plus attention à faire la différence entre un phoque réellement en détresse et un phoque en train de se reposer sur le haut de plage. Beaucoup pensent qu'un jeune phoque sur le haut de plage est systématiquement en détresse et nécessite une capture et des soins. Mais ce n'est pas toujours le cas. La plupart du temps, un jeune phoque retrouvé seul en haut de plage est dans une situation de repos et d'attente du retour de sa mère.

Dans ce dernier cas, c'est le comportement des personnes présentes sur la plage qui détermine ses chances de survie. Il faut savoir que tout attroupement autour d'un phoque échoué ne peut lui être que préjudiciable. Le mieux à faire est de s'éloigner et de maintenir la plus grande zone de

tranquillité possible autour de l'animal pour permettre à sa mère de revenir pour le récupérer et le nourrir.

Cet été cependant, un grand nombre d'incivilités et de comportements inadaptés envers les jeunes phoques (encercler le petit ce qui empêche les retrouvailles avec sa mère, toucher le petit voire le porter, faire des selfies…) et les écovolontaires (insultes, non respects des consignes de sécurités, jets de pierres…) ont été observés. Certains individus n'ont ainsi pas pu être récupérés par la mère, pourtant à proximité, et ont dû être pris en charge alors qu'ils étaient en bon état de santé. De même certains phoques ont dû être transférés vers un centre de soins suite à leur récupération par des particuliers.



Ainsi, pour essayer d'endiguer ce phénomène de foule et transmettre les gestes de bonne conduite, un courriel explicatif a été transmis aux pompiers des départements littoraux et une affiche a été élaborée avec l'observatoire Pelagis pour sensibiliser un maximum de personnes. La campagne d'affichage sera reconduite en 2018, en début de saison, afin de sensibiliser un maximum de personnes et de collectivités locales avant la période de reproduction.

Malgré ces difficultés, plusieurs organisations ont relayé les informations : les policiers du Crotoy et de Cayeux, les gendarmes de St Valery et les agents de l''ONCFS. Un grand merci à eux !

VI. Contribuer à la connaissance des phoques de la baie de Somme

6.1. Participation à des études initiées par d'autres structures



© S. Monnet

La région Nord-Pas-de-Calais en partenariat avec la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) avait lancé des appels à projets sur la biodiversité en 2014. Le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé / Université de La Rochelle avait déposé un projet nommé «Ecophoques» en partenariat avec la Coordination Mammalogique du Nord de la France (CMNF), l'Association Découverte Nature (ADN) de Berck-sur-mer, l'association Picardie Nature, le Groupement d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux (GEMEL) et le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale.

Ce projet se décomposait en 3 axes. Le premier axe s'intéressait au fonctionnement des populations de phoques, le second à leurs rôles dans les écosystèmes (via les interactions trophiques notamment), aux impacts à moyen terme des changements globaux (notamment via les migrations et la recherche de mouvements de populations) et le troisième abordait les interactions entre populations de phoques et activités humaines.

Ce projet est mis en place depuis février 2015 et se termine prochainement en février 2018. Dans ce cadre, les données acquises lors des comptages mensuels pédestres et aériens concertés ont été transférées pour permettre des analyses à l'échelle régionale. Des séances de terrain permettant de ramasser des fécès de phoques ont également été menées afin de collecter un maximum d'informations sur leur régime alimentaire.

L'ensemble des résultats seront consultables après diffusion du rapport final de ce projet, prévue courant 2018.

6.2. Etudes confiées à des stagiaires / volontaires en Service civique

En avril 2017, Picardie Nature a co-encadré Manon Anglade, étudiante de Licence 3. Elle a travaillé sur la structure de la population de Phoques veaux-marins en baie de Somme. Son rapport de stage est disponible sur le site internet de l'association et ses résultats seront directement valorisés et utilisés dans les modèles bioénergétiques, mis en place pour répondre à l'axe 2 du projet Ecophoques.

L'association a accueilli également, depuis décembre 2017, Aurore Feunteun, volontaire en service civique. Sa première mission a été de compiler les données disponibles sur la reproduction du Phoque gris en baie de Somme. Un travail de synthèse et de rédaction est en cours. Il sera diffusé sur le site internet de l'association courant 2018.

6.3. Valorisation des données

Une note sur le travail de Manon Anglade a été soumise et publiée dans l'Avocette, la revue scientifique et naturaliste de Picardie Nature.
Plusieurs autres travaux sont en cours de finalisation et seront diffusés courant 2018.

VII. Sensibilisation et communication

En 2017, le volet animation a lui aussi été confié entièrement à une coordinatrice bénévole.

Une formation à l'intention des adhérents de l'association et de personnes extérieures volontaires a été organisée le 15 octobre 2017. Elle a réuni 26 participants.

155 animations (points d'observation des phoques au Hourdel, sorties à la découverte du programme d'étude et de protection depuis Le Hourdel, expositions et conférences itinérantes) ont été réalisées en 2017. Elles ont permis de sensibiliser au moins 22500 personnes. Ces animations ont été réalisées grâce à l'investissement de nombreux bénévoles réguliers, qui ont passé plus de 700 heures cumulées en animation, et de nombreux écovolontaires.

7.1. Formation des adhérents

Les adhérents de l'association intervenant régulièrement sur le programme d'étude et de protection des phoques sont regroupés au sein d'un « groupe-phoques ». Une mailing liste permet d'informer régulièrement chaque intervenant des actions menées...
Une journée d'intégration au groupe phoque a été proposée à toutes personnes volontaires le 15 octobre 2017. Elle a permis de réunir 26 personnes : découverte de nos activités sur diaporama puis sur le terrain.

7.2. Information auprès du grand public > les animations

Ce volet d'action n'a également pas pu bénéficier en 2017 d'une possibilité d'appui salarié. Il s'est poursuivi grâce à l'implication de Corinne Varin, coordinatrice bénévole du volet « animation ». Elle s'est occupée de l'organisation et de la planification des différentes animations proposées, et en a réalisé un grand nombre.
Au cours de cette année 2017, **155 animations ont été réalisées :**

- 24 sorties guidées depuis Le Hourdel,
- 169 points d'observation des phoques depuis Le Hourdel, dont 2 réalisées dans le cadre de l'évènement « J'agis pour mon Patrimoine naturel » des 16 et 17/09,
- 2 conférences dans le cadre de la fête de la science dans la communauté de communes du Vimeu industriel, les 12 et 13 octobre 2017.
- une partie de l'exposition a été prêtée au club nautique de Saint Valery sur Somme.

Elles ont permis de sensibiliser au moins 22500 personnes.

Protection de la Faune Sauvage

Mission Faune & Bâti, Chauves-souris et Hirondelles

Les chauves-souris seraient-elles le reflet des hirondelles de la nuit ? Elles virevoltent à toute allure à la poursuite des insectes et **utilisent les bâtiments pour élever leurs petits** : les unes dans les toitures et les greniers, les autres au coin des fenêtres ou dans les granges.
Les chauves-souris et les hirondelles sont des espèces protégées, malgré cela leurs populations se fragilisent.
Picardie Nature apporte conseils, délivre les diagnostics et réalise des aménagements pour protéger ces espèces **avec la collaboration** des particuliers, collectivités et entreprises.

I. Mission « Faune & Bâti : chauves-souris »

1.1. SOS Chauves-souris

Le SOS Chauves-souris apporte une réponse immédiate aux requérents en situation de détresse suite à la découverte de chauves-souris. En 2017, **179 sollicitations** ont été traitées, dont 152 pour la Picardie : Aisne (37), Oise (49) et Somme (65).

> Les requêtes et actions

- **93 sollicitations pour une chauve-souris blessée ou affaiblie**

57 % des interventions ont été **réalisées. 26** chauves-souris ont été **relâchées** en nature ; 9 cadavres ont été collectés puis envoyés à l'ANSES.

- **58 sollicitations pour une maternité de chauves-souris : x 2 cette année !**

30 interventions sur 87 ont été **réalisées. 60 % des requérents sont heureux** de la présence des chauves-souris (notamment trouvée par la requête d'un jeune en détresse) ; **15 autres** étaient réticents mais **ont changé d'avis** grâce à l'action de l'association.

- **23 sollicitations suite à la présence ponctuelle de chauves-souris**

Il s'agit de chauves-souris introduites accidentellement dans une pièce d'habitation ou dans un gîte de transit ponctuel extérieur (dos d'un volet...). Mis à part l'effet de surprise, il n'y a pas de gêne particulière : les explications et conseils ont été donnés pour éviter d'autre intrusion.

80 % des requêtes se concentrent **sur 6 mois (avril à septembre)**, jusqu'à 50 uniquement en juin.
80 % des requêtes concernent des maisons individuelles et 2 % des logements collectifs. Les chauves-souris sont le plus souvent cachées dans la toiture ou les murs au sein de disjointements de 2 à 3 cm.





Découverte d'une chauves-souris égarée dans une école
Il s'agit en réalité d'un gîte de plusieurs individus du genre notule !
C'est la première fois que ceci est observé en Picardie
© V.Dobigny

> Le bénévolat

5 bénévoles ont consacré 22 heures à la gestion téléphonique des requêtes (85h salariées). **58 bénévoles** ont consacré 117 heures pour les 47 interventions (20 interventions salariées). Soit **20 journées.homme.**

> La connaissance de la faune sauvage en Picardie

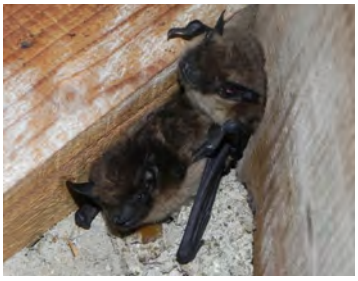
Toutes les chauves-souris étant protégées par la loi, chaque information a été transmise à la base régionale www.clicnat.fr : 157 données dont **65 maternités** !
1/3 de ces données correspondent à des **espèces très sensibles au développement éolien** : la connaissance produite par le SOS chauves-souris contribue également à l'aménagement du territoire !

Les espèces concernées sont : la Pipistrelle commune, la Sérotine commune, **la Noctule de Leisler (seuls 7 contacts en 2017 en tout)**, la **Pipistrelle de Kuhl/Nathusius (moins de 10 données en 2017)**, le Murin de Natterer, le Murin à moustaches, le Murin de Daubenton, le Petit rhinolophe, l'Oreillard gris.

1.2. Projets d'aménagement avec des chauves-souris

> Suivi de maternités prioritaires

En 2017, il s'est agi de reprendre contact avec des particuliers ayant contacté l'association il y a 1 an, 2 ans ou plus pour une maternité chez eux.


© T.Cheyrezy

15 gîtes de maternité de Sérotine commune ont été visités, sur 19 connus (photo ci-contre).
241 individus sont dénombrés. La plus grande maternité regroupe 73 chauves-souris.

14 gîtes de maternité de Pipistrelle commune ont été visités, sur 50 connus. **1090 individus** furent dénombrés.

Les points forts de ces suivis :
- ils d**émontrent l'intérêt d'agir sur les SOS** : les chauves-souris sont toujours présentes !
- ils **améliorent la connaissance** sur les dynamiques de populations des chrioptères.
- ils contribuent à la **notoriété de l'association :** les personnes sont heureuses de nous rencontrer.
- ils **mobilisent des bénévoles** sur des actions concrètes.

> Le bénévolat

L'investissement bénévole sur ces actions s'élève à **6 journées.homme.**

1.3. Opération Refuge pour les chauves-souris

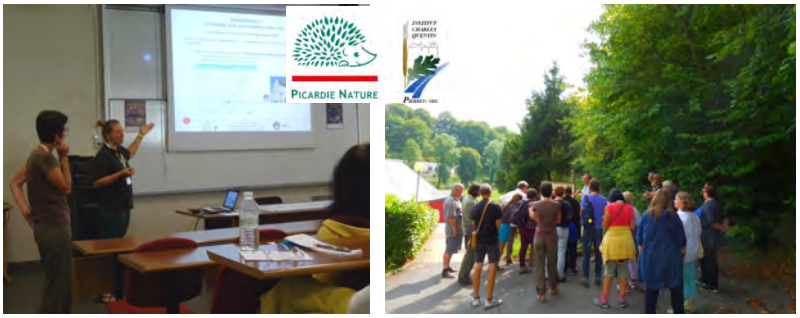
6 nouveaux Refuges sont labellisés avec des particuliers.
Les 58 Refuges picards correspondent à : **17 maternités**, 69 gîtes ponctuels (grange...), 13 caves, 49 jardins riches en insectes (16 ha).

20 bénévoles avec la salariée ont mené **36 actions** (équivalent à **23 journées.homme**) :

- **14 inventaires** : comptage et suivi de maternités.
- **8 aménagements** : un **chantier dans un grenier** (**NOUVEAUTÉ**) et des micro-gîtes pour les jardins.
- **17 actions de valorisation** : animations, contributions à la banderole (ci-dessous), prise de parole lors de la 1ère édition de la **Journée Refuge pour les Chauves-souris** (**NOUVEAUTÉ**)



Grenier aménagé
© S.Declercq, P.Thiery



Journée Refuge pour les Chauves-souris à L'institut Charles Quentin



1.4. Formation des bénévoles sur les chauves-souris en bâti

Nouveauté : 2 week-ends de terrain et théorie ont formé 20 bénévoles. Au menu : inventaire de maternités en soirée et au lever du soleil, rencontres avec des propriétaires !


Découverte d'une maternité de 140 Pipistrelles communes après une nuit de recherche ! Il est 4h du matin !



II. Mission « Faune & Bâti : hirondelles »

2.1. Les requêtes de l'année et les suites à données

L'engouement autour des hirondelles est avéré : qu'il s'agisse du grand public, des adhérents de Picardie Nature ou de quelques entreprises.
Picardie Nature est identifié comme l'expert sur le sujet. Même si le nombre de **requêtes** hirondelles a baissé cette année, les idées de projets et de partenaires ne manquent pas pour une meilleure prise en compte des hirondelles, mais également des martinets ou des moineaux domestiques.

> Nombre et origine des requêtes

38 requêtes sont comptabilisées : Aisne (6), Oise (11), Somme (13), autres (5) : **x 2 cette année** ! Elles concernent **50 % de logements collectifs et bâtiments publics !**

Picardie Nature traite l'ensemble des demandes, mais accentue ses efforts vers les gestionnaires de multiples bâtiments, cela de façon à démultiplier son action. **En effet travailler avec un opérateur permet d'agir sur plusieurs nids voire dizaines de nids !**

> Les requêtes et les actions

- **7 requêtes défavorables à la présence des hirondelles à cause des fientes / 27 nids**

Un conseil téléphonique, un envoi de la fiche technique « Installer une planchette sous un nid d'hirondelles » jusqu'à un diagnostic sur place avec production de compte-rendu opérationnel pour le requérant (cf détail en 2, accompagnement de structures).

- **4 requêtes favorables aux nids pour dénoncer une destruction**

L'orientation vers l'ONCFS a été réalisée. Plusieurs personnes n'ont pas répondu aux demandes de compléments qui leur ont été faites.

- **11 requêtes favorables pour que Picardie Nature accompagne une démarche / 148 nids**

Tous ont reçu une information. Avec certains un travail plus poussé à été mené jusqu'à la réalisation de chantier.





Nids posant problème en raison des fientes - © S.Declercq

2.2. Projets d'aménagement en faveur des oiseaux

> Picardie Nature a délivré des diagnostics auprès de plusieurs organismes : commune de Venette, Centre Départemental d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais, l'OPAC de l'Oise
Collaborer avec ces organismes apportera ses fruits en démultipliant le nombre de nids préservés à l'avenir. Avant cela, du temps est investi pour identifier leur besoin, créer de la confiance et travailler ensemble.

> **Picardie Nature et l'association du Chemin de Fer de la Baie de Somme** se félicitent de **deux réussites** : les planchettes transparentes ont plu aux hirondelles, nouveau succès pour les « Journées Hirondelles et Gare » (**NOUVEAUTÉ** : construction de nid « maison »).





CHEMIN DE FER DE LA BAIE DE SOMME — PICARDIE NATURE



2.3. Mobilisation des bénévoles

Nouveauté : une **formation « Recenser les nids pour les protéger »**
L'appropriation des réflexes pour trouver des nids et évaluer l'activité de nidification s'acquiert assez facilement. Les 15 participants ont beaucoup appris et apprécié la journée !





Session théorique et pratique « Recenser les nids d'hirondelles pour les préserver » (S.Declercq)



2.4. Sensibilisation et communication

Deux nouveautés : un **autocollant** produit à 1000 exemplaires, un **panneau** édité à 50 ex.





Autocollant 10x10cm & Panneau en A4 - En diffusion gratuite : demandez-nous !

III. Contribution de la mission « Faune & Bâti » à d'autres projets

3.1. Aménagement d'une église pour les chauves-souris



Réalisations :

• Une **animation** avec les enfants durant un TAP a conduit à la création de micro-gîtes.

• Le **chantier** s'est ensuite tourné vers une pièce sous le clocher. Il s'est agi d'en limiter les courants d'air et la luminosité, d'y créer des micro-gîtes sur-mesures pour les chauves-souris, et d'y installer une signalétique adaptée.

3.2. Chauves-souris et éolien en Picardie Maritime



Réalisations :

• **Inventaire** et **préservation** de deux maternités de chauves-souris : Wanel et Drucat

• **Formation** à la détection et à l'analyse des sons de chauves-souris des agents du SMBS3V

• **Appui à l'expertise** des enjeux chiroptérologiques au regard du futur développement éolien.

3.3. Maternités de chauves-souris prioritaires en bâtiments



Réalisations :

• Une **semaine d'étude sur place**, une **quinzaine de maternités fut contrôlée**.

• Une **nouvelle méthode de prospection** au lever du soleil a mis en évidence la présence de maternités de pipistrelles communes et de sérotines communes.

3.4. Expertise pour concilier chantier et nids d'hirondelles





Réalisations :

S.A. d'H.L.M.du BEAUVAISIS

- **Diagnostic** pour évaluer la nécessité de détruire les nids ou non.
- **Information** du procédé réglementaire de la demande de dérogation.
- **Co-rédaction** du dossier de dérogation.
- **Expertise** pour l'élaboration des **plannings** de travaux vis-à-vis de la destruction des **nids naturels** et de l'installation de **nids artificiels**



Découverte Nature et Environnement

L'objectif de ce pôle est la transmission des connaissances et de l'expertise acquises par l'association, vers les différents publics afin qu'ils puissent agir en faveur de l'environnement

I. Sensibilisation des jeunes

1.1. Le programme « Les petits écocitoyens du Parc »

Le programme " Les petits écocitoyens du Parc" est mené tous les ans par le PNR Oise Pays de France avec 37 partenaires dont Picardie Nature. Il s'adresse aux écoles primaires localisées sur le territoire du Parc et a pour objectif une appropriation des enjeux de préservation du patrimoine historique et naturel auprès des enfants et à travers eux, les habitants du territoire.

En 2017, Picardie Nature a réalisé **19 animations** auprès de plus de **931 élèves.** Ces interventions portaient sur l'eau (cycle de l'eau, habitants des mares), la biodiversité au jardin (nichoirs, mangeoires), la biodiversité des zones humides et leur protection et l'histoire de la forêt.

1.2. Le parcours découverte

Dans le cadre de son ambition régionale " Réussite éducative ", et en complémentarité des différents cursus scolaires, la Région Hauts-de-France soutenait des actions partenariales permettant la constitution pour les jeunes de "parcours découverte".

C'est dans ce contexte que Picardie Nature a mené un projet nature "Biodiversité et développement durable avec le bocage en Picardie" avec les élèves de 1ère S1 du lycée Charles de Gaulle de Compiègne, sur le secteur de Lacroix St Ouen. Ce projet se découpait en 6 actions correspondant à 6 interventions différentes. Ce projet a permis de toucher **121 élèves.**

1.3. Les autres projets scolaires et centres de loisirs

Le Pôle Découverte Nature et Environnement a mené des interventions auprès de **7 structures** accueillant des jeunes : **13 animations** ont accueilli **269 élèves et jeunes** dans leur découverte de la nature en Picardie.

>> Zoom sur un projet inter-générationel (80) :

Picardie Nature a été sollicitée pour mener un travail en partenariat avec des acteurs locaux : le centre social ALCO, le CCAS seniors et les jardins des vertueux.
Les objectifs de ce projet étaient de s'appuyer sur des échanges inter-générationnels pour mener une démarche de sensibilisation autour de la vie des insectes: leur habitat, les différentes espèces, le respect de leur environnement… Un projet sous forme de 4 animations a ainsi vu le jour.
Ces séances étaient menées auprès de 6 à 10 enfants et 6 à 10 seniors.
50 enfants ont participé à l'atelier mené lors de la manifestation JIJA.



Atelier de fabrication gîtes à insectes



Installation des gîtes au Jardin des Vertueux



Promenade pédagogique aux étangs de Camon

II. Sensibilisation du Grand Public

2.1. Les animations d'éducation populaire : gratuites et ouvertes à tous

Le calendrier des activités du site internet de Picardie Nature, des affiches, des articles de presse et les réseaux sociaux ont relayé les **355 rendez-vous de l'année.** Pour la famille, les individuels et les naturalistes, Picardie Nature a réalisé une fois encore une **programmation riche et variée** que **31 454 personnes** ont appréciée !
Il faut mentionner un volume d'activité moins important mais une qualité toujours au rendez-vous.

Sur les actions programmées en 2017, on dénombre : 54 actions salariées, 28 actions en commun salariés/bénévoles et 222 réalisations bénévoles.

54 partenaires (23 associations, 25 collectivités et 8 structures privées) ont pris part à l'organisation de ces activités **(-13 par rapport à 2016)**.

Le détail des activités est le suivant :

- **70 sorties nature de découverte de la biodiversité** → 856 personnes
 44 [=} sur différents thèmes de la nature (Chauves-souris, papillons, libellules, oiseaux, Amphibiens, toute faune confondue) → 581 personnes
 26 [=] sorties sur les phoques de la baie de Somme → 275 personnes
- **169 points d'observation des phoques** [↑] en baie de Somme → 25961 personnes
- **12 sessions d'étude de la faune sauvage** [↓] (reconnaître les oiseaux au chant, comprendre et apprendre le monde silencieux des chauves-souris, dénombrer la faune, décorticage et analyse de pelotes de réjection, préparer et adapter son terrain pour produire des données utiles, initiation à l'observation de la faune sauvage picarde) → 81personnes.
- **6 sessions et sorties pour la protection de la faune sauvage** → 71 personnes
- **20 ateliers** [↓] (construction de gîtes pour les insectes, Initiation à la permaculture, journée Hirondelles et Gare, construction de nichoirs, décorticage et analyse de pelotes de réjection, identification sur photo des papillons de jour et de nuit) → 791 personnes
- **5 chantiers nature** [=] (mise en place de barrages à amphibiens, Chantier restauration de mare, construction d'un compost, paillage) → 27 personnes.
- **23 conférences et expositions** [↓] → 567 personnes.

- 33 sur différentes thématiques nature & environnement (continuités écologiques, déchets, chauves-souris, biodiversité, protection des amphibiens, agroécologie, …)
- **20 journées de stands associatifs** [↓]→ 1779 personnes



Sortie découverte au parc St Pierre



Formation et intégration au groupe Mammifères marins



Stand fabrication de gîte à insectes

2.2. Les évènements et opérations d'envergure

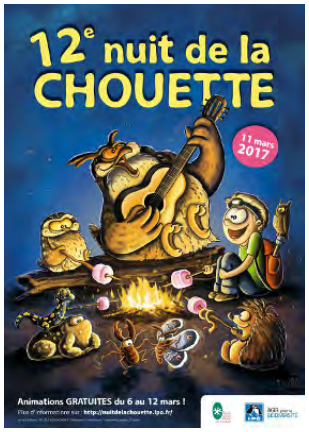
➡ **Envergure mondiale et européenne**

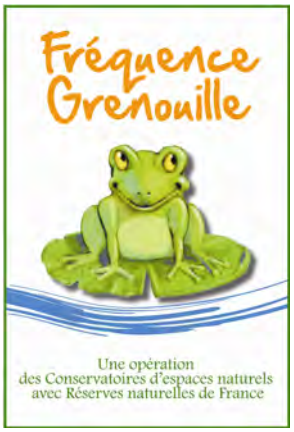




➡ **Envergure mondiale et européenne**







FESTIVAL DE L'OISEAU ET DE LA NATURE

III. Communication

Afin de que chaque Picard puisse avoir accès à nos informations et actualités nous diffusons à travers différents support de communication :

- par la presse papier
- via les réseaux sociaux (Twitter et Facebook principalement)
- à travers le site Internet www.picardie-nature.org



Publication Facebook





IV. Bilan chiffré des activités

Activités réalisées	Nombre d'interventions		Nombre de participants	
Année 2017	Bénévole	Salarié et salarié/ bénévole	Bénévole	Salarié
Sensibilisation pour les jeunes				
Projet écocitoyens PNR Oise Pays de France		19		931
Parcours découverte		6		121
Autres interventions		13		269
Sensibilisation d'éducation populaire à l'environnement				
Action vie associative (stand)	10	10	1010	769
Sortie nature				
Thèmes nature variés	37	7	500	81
Point d'observation phoques	169		25 961	
Atelier				
Découverte nature thèmes variés	4	16	100	691
Chantier				
Protection faune sauvage (amphibiens, entretien mares, déchets)	1	4	10	17
Conférence & expositions				
Thèmes nature variés	19	4	482	85
Session d'initiation/perfectionnement				
Etude Faune Sauvage	2	8	11	70
Protection faune sauvage (chauves-souris, hirondelles, phoques)	1	5	34	37
Sortie grand public à accès payant				
Sorties phoques	24		275	
TOTAL	**267**	**92**	**28 383**	**3 071**

71 % des actions de sensibilisation ont été réalisées par une **centaine de bénévoles différents**. Pour rappel, leur action se distingue de la manière suivante :

- **39 bénévoles** ont organisé et/ou réalisé des animations **de sensibilisation** : **moitié moins qu'en 2016.**
- **26 bénévoles :** tenue et animation de stands associatifs, **même niveau qu'en 2016.**
- **28 bénévoles** ont participé aux animations et points d'observation des **phoques : moitié moins qu'en 2016.**

Ce bénévolat correspond à **la préparation, la réalisation des activités ainsi qu'au déplacement**. Il correspond à un investissement bénévole de 1516h soit **216 journées.homme.**

V. Conclusion et perspectives

Le pôle maintient ses actions fondamentales :

- **Valoriser et transmettre les connaissances sur la faune sauvage et sur l'environnement** par l'association, auprès du grand public ;
- **Sensibiliser les Picards** aux thématiques environnementales et les inciter à agir pour la protection de la nature ;
- **Encourager, valoriser et soutenir les actions des bénévoles** dans tous les domaines où ils interviennent (animations de stand, ateliers, conférences, sorties, débats).

Sans l'énergie, les convictions et le temps investi par chacun et chacune des **500 bénévoles** de l'association, en cohésion étroite avec le travail des salariés mobilisés de Picardie Nature, les **304 activités vers le public familial & individuel** et les **38 interventions vers les jeunes** n'auraient pu être menées cette année encore.
En 2017, ce sont 31 454 personnes que **Picardie Nature a sensibilisées, a informées.**
93 bénévoles se sont investis dans les actions.

Trois remarques sur ces chiffres :

- **La baisse du nombre d'activités** et donc de participants s'explique par la diminution de l'investissement salarié sur les activités gratuites non subventionnées.
- **35 bénévoles sur 500 se sont consacrés aux sorties de découverte de la nature** oiseau/ amphibiens/libellules... : cette thématique est la pierre angulaire sur laquelle Picardie Nature s'est structurée, et trop peu représentée dans nos actions.
- La spécificité des activités du Pôle repose sur une coordination salariés-bénévoles très étroite.



Protection de l'environnement

I. Contexte et problématique du projet

1.1. Rappel : Historique du projet



Picardie Nature a été l'initiatrice il y a 10 ans de la démarche "Sentinelle de l'Environnement" en France. Cette démarche, reprise maintenant dans de nombreuses régions et sous des formes diverses, consiste à apporter un cadre juridique aux nombreuses atteintes à l'environnement que peuvent constater les usagers de la nature (randonneurs, naturalistes, sportifs, etc.). Pour aider les citoyens à préserver l'environnement l'association a édité un guide "Sentinelle de l'environnement" qui a fait l'objet d'une réédition en 2015.
Afin d'animer cette action Picardie Nature a décidé d'embaucher à partir de 2007 un chargé de mission dans le but de coordonner les actions des bénévoles intervenants dans le cadre de la sentinelle de l'environnement et d'apporter une aide juridique.

De ce fait Picardie Nature est souvent sollicitée par des citoyens, des professionnels ou encore des élus sur le sujet des dépôts sauvages de déchets et des décharges illégales, ces signalements constituant la majorité des cas (jusqu'à 80% selon les années). L'association est aujourd'hui clairement identifiée comme un acteur régional majeur sur cette problématique.

L'association s'intéresse donc au sujet des dépôts sauvages de déchets depuis de nombreuses années avec des résultats mitigés (délais en justice très longs, compétences partagées entre collectivités, police de l'environnement et services de l'État, etc.). Afin de mieux comprendre ce phénomène des déchets abandonnés dans la nature et d'en identifier les causes, l'association souhaite tester un projet de recensement des décharges illégales et des dépôts sauvages de déchets sur la région. L'objectif de ce projet est, d'une part, de cartographier et caractériser les dépôts sauvages et, d'autre part, de faire évoluer les comportements des Picards via un programme de sensibilisation, pour limiter ces dépôts illégaux.

1.2. Contexte

En plus des dépôts sauvages auxquels quasiment toutes les communes sont régulièrement confrontées, certaines d'entre-elles possèdent encore d'anciennes « décharges brutes », vestiges des anciens schémas communaux de gestion des déchets et souvent oubliées et non répertoriées dans les PLU, mais également des décharges illégales.

Quelques définitions pour bien comprendre les multiples problématiques :

DECHARGES BRUTES COMMUNALES : il s'agit d'anciennes décharges d'ordures ménagères gérées le plus souvent au niveau communal. Au sens de la circulaire du 20 février 1989 : *« les décharges brutes communales sont des décharges de déchets ménagers et assimilés, faisant ou*

ayant fait l'objet d'apports réguliers, exploitées directement par une collectivité ou laissées par elle à la disposition de ses administrés, alors qu'elles ne bénéficient d'aucune autorisation préfectorale au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement ».
Depuis 2002, toutes les décharges communales doivent obligatoirement être fermées et réhabilitées, ou le cas échéant, transformées en installation de stockage de déchets inertes (ISDI). Cependant, il n'est pas rare que certaines décharges, toujours identifiées comme des lieux de dépôts, continuent de recevoir des encombrants, des gravats ou des déchets verts, et ce malgré les interdictions.

Notre action s'inscrit donc dans les objectifs de la loi du 13 juillet 1992 qui visait à mettre fin aux décharges qui ne respectaient pas l'environnement à l'horizon 2002. Par ailleurs, la circulaire ministérielle du 10 novembre 1997 introduit un volet de recensement et de résorption des décharges brutes dans les plans départementaux d'élimination des déchets.
De plus de nouvelles décharges, les décharges sauvages, apparaissent généralement le long des chemins ruraux ou aux abords des friches industrielles avec des volumes et des contenus variés. Ces décharges apparaissent par facilité, par le manque de déchèteries, par les difficultés rencontrées pour se débarrasser de certains produits (pneus, fibro-ciment..).

DECHARGES ILLEGALES : il s'agit d'une installation professionnelle ou semi-professionnelle dont l'autorisation ICPE fait défaut. Elle fait l'objet d'apports réguliers de déchets (parfois spécifiques comme les gravats ou les métaux) par des particuliers et/ou des professionnels du BTP. La décharge est exploitée ou détenue par une entreprise, un particulier ou une collectivité.

Ces décharges ne respectent pas les prescriptions réglementaires ou ne font pas l'objet d'un suivi strict.


Figure 1 : décharge illégale (80) - 2013

DEPOTS SAUVAGES DE DECHETS : il s'agit dans ce cas d'un acte d'incivisme d'un ou plusieurs particuliers ou entreprises qui déposent des déchets hors des circuits de collecte ou des installations de gestion de déchets autorisées à cet effet.
Ces dépôts sont dispersés, de plus ou moins grande ampleur et le plus souvent ponctuels.

Le terme **« dépôt sauvage »** regroupe une multitude de réalités très diverses aux origines et causes très variées. Il peut s'agir de déchets diffus en bord de route, de déchets déposés autours de points d'apports volontaires, de « restes » d'encombrant non ramassés et laissés sur le trottoir, de déchets de chantiers déposés dans la nature, d'équipements électroménagers déposés devant une déchèterie fermée le jour du dépôt, de pneus abandonnés dans une friche industrielle, …).


Figure 2 : dépôt sauvage (02) - 2010

Les causes à l'origine de ces dépôts sauvages sont diverses : simple facilité, coût de gestion des déchets professionnels, réseau de déchèteries insuffisant ou sous-dimensionné, règlement de déchèterie contraignant, incivisme, sentiment d'impunité, déchets spécifiques difficile à éliminer, points d'apport volontaire non adaptés, comportement au volant (déchets jetés par les fenêtres), manque de connaissance sur les moyens de gestion des déchets à proximité…

Dans tous les cas, ces décharges ne contribuent pas au développement de filières de recyclage. Ces volumes, échappant aux filières de traitement, sont difficilement quantifiables et le coût de leur gestion n'est pas prévu dans le budget des collectivités. Elles ne disposent donc généralement pas des moyens financiers et techniques nécessaires pour l'enlèvement et la remise en état des sites. Les moyens à consacrer sont parfois trop importants au regard des volumes, de la surface et de la nature des déchets pour les petites communes rurales de la Picardie.

Pour mener à bien cette opération, Picardie Nature, mène une expérimentation pour évaluer les déchets abandonnés dans la nature. Cette enquête auprès des territoires, vise également à sonder les connaissances des acteurs concernés, plus particulièrement des élus, sur le sujet des décharges illégales et des dépôts sauvages de déchets et à estimer leurs besoins afin de bâtir un programme d'animation régional intégrant un aspect sensibilisation et formation.

- La force de l'association est de pouvoir s'appuyer sur un réseau de bénévoles, répartis sur l'ensemble de la Picardie, et sur son expertise dans l'élaboration d'une base de données géo-référencées.

La problématique des dépôts sauvages est de plus en plus étudiée puisque que le conseil régional d'Île-de-France, face à l'ampleur de ce phénomène et ses conséquences sur son territoire, a lancé à l'été 2016 une démarche similaire s'orientant sur 4 axes :

- ✓ **la mise en place d'un fonds propreté et d'une dynamique régionale d'échanges et d'accompagnement ;**
- ✓ **le renforcement de l'offre de collecte pour les déchets des artisans ;**
- ✓ **la mobilisation et la responsabilisation des professionnels et des maîtres d'ouvrages ;**
- ✓ **le renforcement des sanctions contre les mauvaises pratiques.**

Cette mission en l'Île-de-France a pour objectif de mobiliser et d'accompagner les collectivités territoriales ainsi que l'ensemble des acteurs franciliens concernés, afin de réduire collectivement et durablement les dépôts sauvages.

1.3. Objectif de Nature Propre en Picardie

La première phase de ce projet a pour objectif d'étudier le phénomène des dépôts sauvages en région afin de mieux comprendre et appréhender l'ensemble des problématiques : ampleur, caractérisation des dépôts, localisation, origines… Ce diagnostic devra permettre, dans un second temps, de pouvoir élaborer des moyens de lutte concrets et adaptés, à destination des acteurs du territoire.
La mise en œuvre de ces actions pourra également faire l'objet d'un accompagnement spécifique de Picardie Nature.

Notre objectif est d'apporter des réponses et des solutions adaptées aux besoins des acteurs du territoire concernant la problématique des dépôts sauvages et les décharges illégales ou une assistance technique à la fermeture et à la réhabilitation des anciennes décharges brutes communales, et de viser, sur le long terme, une diminution de leur nombre sur la région Picardie.

Pour réaliser la première phase du projet portant sur la connaissance du phénomène, Picardie Nature propose d'apporter son expertise dans l'élaboration d'un observatoire des dépôts sauvages et des décharges illégales en Picardie.

Pour remplir cet objectif, l'association propose les actions suivantes :

- ➢ Créer un site internet de recensement des dépôts sauvages **"Nature Propre en Picardie"** ainsi qu'un Système d'Information Géographique dédié au traitement des données recueillies ;
- ➢ Solliciter les citoyens pour le recensement des dépôts sauvages et des décharges illégales et la saisie des données sur le site Internet ;
- ➢ Définir une méthodologie d'évaluation de la nocivité de la décharge ;
- ➢ Etablir des protocoles d'effacement de ces décharges ;
- ➢ Editer un guide spécifique sur la gestion des dépôts sauvages et des décharges illégales ;
- ➢ Proposer une formation sur le pouvoir de police des maires ;
- ➢ Proposer et faire valoir des solutions alternatives (déchèteries, recyclage des déchets du BTP..) ;

- ➢ Contribuer à l'évaluation de l'impact des politiques publiques en matière de prévention et de gestion des déchets ;
- ➢ Animer un comité de pilotage pour la coordination de l'observatoire et des mesures d'effacement.

Il sera tenu compte des expériences et études réalisées les années antérieures dans la réalisation de ces actions. Un travail préparatoire de bibliographie et de retour d'expériences sera bien entendu réalisé.

Il nous apparaît nécessaire d'inclure dans ce programme d'actions un volet sur **la communication et la sensibilisation des bénévoles et du grand public** pour une meilleure appropriation des enjeux liés à la connaissance de ce phénomène et permettre un recensement le plus exhaustif possible et le maintien d'une mémoire des lieux.
L'opération que nous souhaitons mener comporte cinq axes :

1. La création de **l'outil de recensement "Nature Propre en Picardie" ;**
2. L'édition d'un **guide juridique** à destination des élus ;
3. La création de **matériels de communication/sensibilisation** à destination du grand public pour faire connaître le projet et les outils qui seront développés, mais aussi les conséquences des décharges illégales et des dépôts sauvages sur l'environnement ;
4. Développer avec les collectivités un **plan d'animation d'ateliers d'information à destination des élus et du grand public** ;
5. La recherche et la **promotion de solutions alternatives et/ou innovantes** contribuant à la réduction des décharges sauvages.

1.4. La gouvernance

Le chargé de mission du pôle protection de l'environnement pilote la mise en œuvre, le fonctionnement et l'animation de l'action "Nature Propre en Picardie".

Un **comité de pilotage** a été constitué, regroupant les financeurs de l'opération, des représentants des collectivités ayant une compétence "déchet" (Région, conseil départementaux, EPCI), les services de l'environnement de L'État (DREAL), un représentant de l'association des Maires de la Somme, un représentant de l'Université de Picardie Jules Verne, un représentant des professions du traitement des déchets et des bénévoles de l'association impliqués sur le sujet. Le COPIL s'assure du déroulement des opérations en fonction des objectifs généraux et entretien une dynamique avec les différents acteurs impliqués.

Un **comité de suivi** plus restreint, composé de bénévoles de l'association, traite les questions techniques et veille à la mise en œuvre opérationnelle de l'opération.

II. Construction du site « Nature Propre en Picardie »

La construction de l'outil s'est faite entièrement en interne.

2.1. Création de l'outil

Sur la base d'un cahier des charges défini fin 2015 lors d'un comité de pilotage, le premier semestre a été consacré à la réalisation de l'outil de recensement des dépôts sauvages.
Avec sa base de données sur la faune sauvage « Clicnat.fr » et ses déclinaisons (Faune et route), l'association possède une expérience en la matière très intéressante qui a servi à l'élaboration de la base **Nature Propre en Picardie**.

L'outil s'est voulu le plus simple d'utilisation possible, accessible à tous (également depuis un smartphone). Le site Internet Nature Propre En Picardie s'est voulu également accessible aux bénévoles afin d'enrichir en contenu les différentes rubriques. Dans cet objectif, le site a été conçu sous un système SPIP.

Le site Nature Propre en Picardie est constitué de 2 grands volets :

- le site de cartographie ;
- le site d'information et de documentation sur la gestion des dépôts sauvages et des décharges illégales.

a. L'outil cartographique

Cet outil de recensement est une déclinaison de Clicnat.fr dans sa version 2.0. Il a été développé sous logiciel libre et son code est disponible. Il reprend des fonds de cartes de *Géopicardie*, plateforme régionale de mise à disposition d'information géographique.

C'est par cet outil que les informations sur les observations de dépôts sauvages et de décharges illégales sont récupérées. Il est possible de faire un signalement de façon anonyme, de mettre un commentaire ou de mettre des photographies des observations.
L'opération d'enregistrement et renouvelable autant de fois que nécessaire.

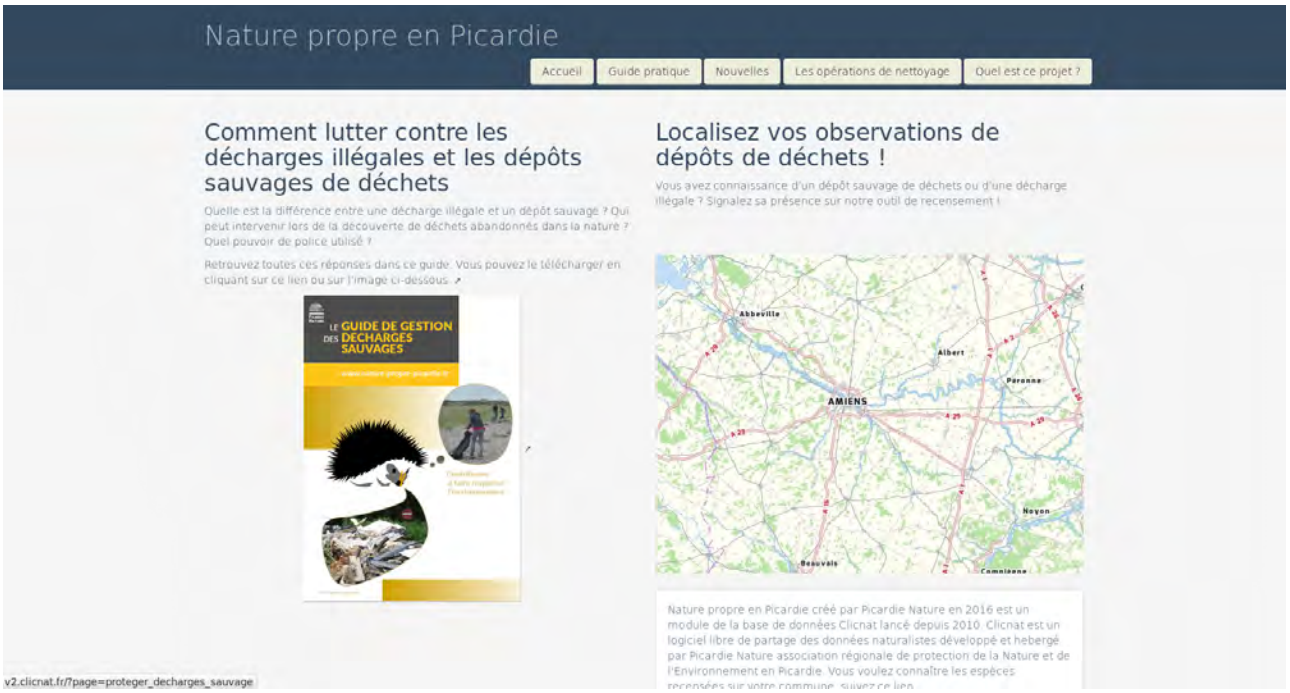


Figure 3 : page d'accueil site Internet Nature Propre en Picardie

Afin de garantir la meilleure information et éviter les doublons, un programme spécifique a été développé spécialement pour Nature Propre en Picardie. Il est en effet possible qu'un dépôt sauvage ou une décharge illégale soient observés plusieurs fois par différents observateurs ou qu'un même observateur souhaite modifier une donnée qui aurait pu évoluer dans le temps.

Pour ce faire, lors de l'enregistrement d'une observation, le programme va interroger la base de données afin de connaître les éventuelles observations déjà enregistrées dans un rayon de 100 mètres. Le logiciel va ensuite proposer à l'observateur les points enregistrés dans le périmètre proche :

➢ Soit il s'agit d'une nouvelle observation, dans ce cas l'observateur enregistre un nouveau point ;

➢ Soit c'est une observation déjà faite et il est proposé à l'observateur de mettre à jour les informations enregistrées.

Ce système évite donc les doublons d'informations qui pourraient nuire à l'analyse des données et il garantit une information mise à jour.

b. Le site d'information et de documentation sur les décharges illégales et les dépôts sauvages

Cette partie du site Internet sert de base d'information sur la réglementation en ce qui concerne la police de l'environnement. On y retrouve le guide juridique téléchargeable (voir ci-dessous), les documents types, les liens vers des sites spécialisés, etc.

En plus de ces 2 grands volets on y trouve également :

- une page d'information sur les opérations de nettoyage prévues ;
- une page d'actualité sur la thématique des déchets ;



Figure 4 : bannière Internet Nature Propre en Picardie

Le site Internet www.nature-propre-picardie.fr a été inauguré et a fait l'objet d'une présentation le 16 juin 2016 devant le comité de pilotage et devant la presse. Cette présentation s'est déroulée à l'auberge de jeunesse d'Amiens devant les journalistes de la presse régionale (Courrier Picard...) et les partenaires techniques. Lors de cette réunion le problème des déchets abandonnés dans la nature et leurs impacts sur l'environnement a été exposé sur la base d'exemples concrets rencontrés en Picardie. Une démonstration sur le fonctionnement du site a, par la suite, été réalisée devant les journalistes pour exposer l'outil et son utilisation très simple.

Le site opérationnel collecte donc des données depuis le 16 juin 2016. Depuis cette date les enregistrements de données sont effectifs et les bénévoles nous ont également fait part des améliorations ou bugs à corriger. C'est ainsi qu'en septembre des améliorations notables ont été apportées afin de faciliter la saisie de données.

Ont, par exemple, été apportés :

- Une meilleure visibilité du point enregistré par la mise en place d'une puce ;
- Des fonds de cartes supplémentaires, dont des fonds de cartes orthophotos (photos aériennes) et des fonds IGN ;
- Une amélioration graphique du site,
- Une mise à jour de la page d'accueil, etc.

2.2. Enrichissement de la base de données

Pour collecter des informations qualitatives et quantitatives sur les déchets abandonnés dans la nature, l'association compte non seulement sur son réseau de bénévoles mais également sur tous les pratiquants de loisirs et sports de nature.

Picardie Nature communique donc largement en direction des associations de protection de l'environnement mais également des associations et fédérations de sports et loisirs. Un fichier regroupant 100 acteurs sert de base de diffusion pour tous les événements ou communiqués concernant Nature Propre en Picardie.

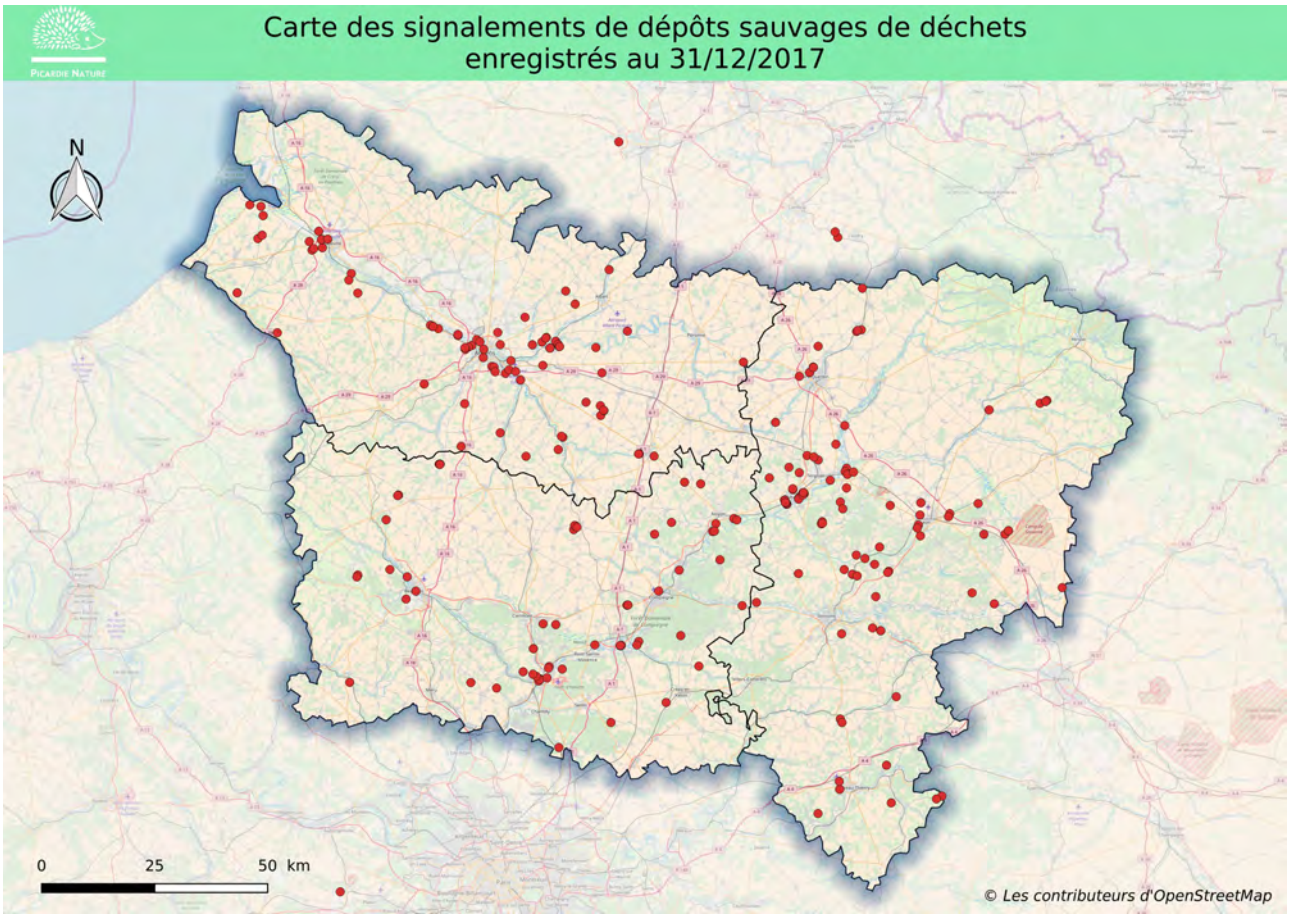


Figure 5 : carte des signalements de dépôts sauvages enregistrés au 31/12/2017

La dynamique a été assez bonne au début de l'été 2016, période propice aux activités de plein air et donc à la découverte de dépôts sauvages de déchets. Cette dynamique a, par la suite, ralenti avec l'arrivée de l'hiver, surtout sur le mois de décembre où les données enregistrées ont été peu nombreuses.
Suite à une nouvelle campagne de communication et avec l'aide des collectivités locales qui ont pu relayer le message en début d'année 2017, les observations ont repris sur une très bonne dynamique puisque que le nombre de données enregistrées a quasi doublé sur le premier trimestre.

III. La création de support de communication / sensibilisation vers le grand public

Il s'agit ici de la création d'une plaquette de sensibilisation à destination du grand public afin de faire connaître notre outil de science participative. Notre outil de recensement des décharges sera d'autant plus efficace que de nombreuses personnes participeront à cette enquête. Il paraît donc nécessaire de communiquer assez largement sur cet outil pour que l'étude soit la plus exhaustive possible.

L'animateur du projet a défini et rédigé le contenu des outils de communication et s'est assuré de la pertinence des propositions en rencontrant des partenaires techniques. Un plan de communication a été mis en œuvre auprès des médias par la réalisation de communiqués de presse ou dans la mesure du possible par la diffusion d'informations dans la presse radio. La communication se fait également auprès des acteurs de la filière des déchets.

3.1. La communication de « Nature Propre en Picardie »

Des supports visuels ont été créés, reprenant les éléments d'identification du site Internet www.nature-propre-picardie.fr. Ces documents constituent les affiches (A3 et A4) et les flyers (A5) qui servent de promotion pour le site Internet. Ils sont diffusés assez largement lors des activités récurrentes de l'association : stands, animations, conférences.

Ces affiches et flyers ont vocation à être diffusés largement lors de stands, dans les collectivités, les lieux de passage de public afin de faire connaître la démarche et multiplier les observateurs. Des bénévoles ont ainsi déposé des affiches dans les commerces et lieux publics autour de chez eux.
Les techniciens des collectivités rencontrées ont eu aussi à leur disposition des affiches et flyers, ainsi que leur support informatique, afin d'en faire la publicité sur leur territoire.



Figure 6 : affiche et foyers Nature Propre en Picardie

3.2. La plaquette sur les dépôts sauvages



Figure 7 : plaquette d'information 4 pages sur les dépôts sauvages

Ce document, type 4 pages (format A4), synthétise la problématique des dépôts sauvages et des décharges illégales, les risques sur l'environnement, les procédures de police et les sanctions juridiques.

Ce document est destiné au grand public afin d'informer et de sensibiliser les personnes sur le problème des déchets abandonnés dans la nature. Il invite par ailleurs les observateurs potentiels à utiliser le site Internet pour faire connaître leurs observations.

Nombre d'exemplaires diffusés	
Flyers A5	2000
Affiche A4	250
Dépliant 4 pages	400

Figure 8 : diffusion des supports de communication

IV. Développer avec les collectivités un plan d'animation d'ateliers spécifiques à destination des élus et du grand public

4.1. Les sessions d'informations à destination des élus

a. L'édition d'un guide de gestion des décharges sauvages

Parallèlement à la création du site Internet un guide de gestion des décharges illégales et des dépôts sauvages a été créé. Lors des premiers entretiens avec les élus du territoire et les techniciens des collectivités engagées dans des programmes de prévention des déchets, il s'est avéré que les élus ne disposaient pas des outils nécessaires pour faire appliquer leur pouvoir de police, la gestion des dépôts sauvages de déchets relevant de leur compétence.

A l'instar du guide "Sentinelle de l'Environnement" il a été convenu de la création d'un guide reprenant le contexte et les principales règles et lois régissant la gestion des déchets, et plus particulièrement les pouvoirs de police des maires.



Figure 9 : guide de gestion des décharges sauvages

Pour ce faire, un long travail bibliographique de recherche de textes de loi a été réalisé.
Les outils sont assez nombreux mais souvent datés, avec des références de textes maintenant erronées. Par ailleurs, rares sont les textes ou guides existant couvrant à la fois le champ des dépôts sauvages et des décharges illégales.

De ce fait le guide reprend notamment les textes de loi et propose des exemples de documents type que les maires peuvent reprendre pour l'exercice de ce pouvoir spécifique.

Sont ainsi présentés : des arrêtés types et des modèles de mises en demeure, arrêtés de mise en demeure, procès-verbaux, etc. Ce document s'est fait sur la base d'un travail de bibliographie traitant de ce sujet et d'une compilation de textes existant.

Cet ouvrage est disponible en téléchargement sur le site www.nature-propre-picardie.fr en format PDF. Les informations sont également disponibles dans les différentes rubriques de ce même site Internet.

Au fil des rencontres avec les élus ou les techniciens des collectivités, les rubriques se voient complétées de fiches thématiques répondant à des questions ou problèmes soulevés lors des rencontres territoriales. Une fiche sur la réalisation d'un procès-verbal a ainsi été rédigée et vient compléter les rubriques du site Internet.

b. La sensibilisation des élus et des collectivités

Plusieurs collectivités se sont engagées ou s'engagent dans des programmes de prévention des déchets. L'animateur du projet a rencontré les techniciens de ces collectivités et a étudié, avec eux, les possibilités d'animation d'ateliers de sensibilisation ou d'information sur la question des décharges sauvages en fonction des actions déjà engagées par ces collectivités dans leur programme.

Il est apparu très rapidement que les collectivités ou les associations d'élus étaient très intéressées par cette étude et son approche. Ce sujet est un problème rencontré très fréquemment par les élus. De ce fait une session d'information sur leur devoir de police et la réglementation en matière de déchets a été réalisée.

A ce jour, 2 sessions ont été organisées (Aisne et Somme). Ces sessions ont regroupé 85 élus venus s'informer ou mettre à jour leur connaissance sur leur pouvoir de police. Ces réunions ont également permis de provoquer des échanges entre élus d'un même territoire, tous concernés par la problématique des dépôts sauvages, ainsi que leur manière d'y faire face et d'aborder la question avec leurs administrés.

Les élus, et plus encore les jeunes élus ou les services techniques, n'ont bien souvent pas les compétences techniques nécessaires pour engager des procédures longues et juridiquement complexes. Créer ainsi des espaces de rencontre permet alors de favoriser les échanges entre les élus et *in fine* gagner en efficacité.

Date	Type d'animation	Nombre de participants	Organisateur
16/06/16	*Réunion d'information*	*40*	*AFM 80*
23/06/16	*Réunion de présentation*	*45*	*SIRTOM du Laonnois*
21/09/17	*Réunion de présentation*	*90*	*S3PI du Hainaut*

Figure 10 : dates des réunions d'information à destination des élus

4.2. Les animations à destination du grand public

Il s'agit ici de capter l'attention du public et de le sensibiliser sur la problématique des déchets abandonnés dans la nature et leurs différents impacts. Plusieurs formes d'animation sont utilisées ici : des réunions simples de présentation de la démarche, la tenue de stand ou l'animation d'opération de collecte de déchets.

Différents types d'animation ont été réalisés :

- **Les réunions de présentation de la démarche Nature Propre en Picardie :** destinées au grand public, elles visent à sensibiliser sur la différence entre un dépôt sauvage et une décharge illégale, informer sur l'existence et le fonctionnement de l'outil Nature Propre et la manière de contribuer à cette enquête, etc. ;

- **Les stands :** l'association est régulièrement invitée dans des manifestations pour tenir des stands. Un stand spécifique sur le thème des dépôts sauvages a été tenu et l'information « Nature Propre en Picardie » a été diffusée sur tous les autres stands et manifestations auxquels Picardie Nature a participé.

- **L'animation d'une collecte de déchets abandonnés dans la nature** permet de montrer au public le cycle de vie et la lente dégradation des déchets dans la nature. C'est une action ludique, accessible à tous, au résultat concret et immédiatement valorisable.



Figure 11 : Opération de ramassage de déchets à Cayeux sur Mer le 03/12/2016

Date et lieu	Invités / Public cible	Type d'animation	Nbre de participants	Remarques
16/06/16 Amiens	*Comité de pilotage et presses*	*Réunion de présentation*	*12*	*Réunion de présentation et d'inauguration*
23/06/16 Merlieux	*Réseaux et grands public*	*Réunion de présentation*	*2*	*Concurrence avec autres événement important*
24/09/16 Merlieux	*Grand public*	*Tenue d'un stand*	*>100*	*Stand spécifique à Nature Propre en Picardie tenu lors de la fête du livre à Merlieux-et-Fouquerole*
03/12/16 Cayeux-sur-Mer	*Grand public*	*Collecte de déchets à Cayeux-sur-Mer sur la zone des Mollières !*	*7*	*Cette opération a permis également de sensibiliser des promeneurs avec l'exposition des déchets ramassés dans la journée*
15/03/17 Beauvais	Réseaux et grands public	Réunion d'information	4	Nouveaux participants extérieurs aux réseau de Picardie Nature

Figure 12 : dates des réunions et manifestations grand public

V. Résultats de la mission

5.1. Etude du territoire

a. Méthode de collecte de données :

L'étude de Nature Propre en Picardie consiste en premier lieu à la récolte de données d'observation de dépôts sauvages sur les départements de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne.

Pour cela l'association a décliné son outil de recensement de la faune sauvage "Clicnat" pour une utilisation spécifique sur les observations de déchets sauvages. Clicnat est développé sous logiciel libre.
L'utilisation de cet outil est possible depuis un ordinateur fixe ou depuis un smartphone. L'observateur peut donc utiliser directement sur le terrain l'outil de recensement sous condition de disposer d'un matériel adapté et du réseau de téléphonie adéquat.

L'observation est faite par une personne qui rencontre dans la nature un dépôt sauvage de déchets ou une décharge illégale. L'observation, pour être ensuite exploitable, contient différentes informations ou données qui permettront une analyse à l'échelle du territoire.

Une observation est donc composée de différentes données qui sont :
- une date,
- un lieu géo-référencé,
- le nom (possibilité de mettre un pseudonyme) de l'observateur
- les caractéristiques de déchets observés.

Il est possible en outre d'ajouter un commentaire et ainsi que transférer des photographies de l'observation.

Ces observations, géolocalisées et datées, permettent de recueillir des données qualitatives sur les déchets abandonnés dans la nature. Afin de pouvoir étudier ce phénomène le plus simplement possible, il a été décidé de caractériser les déchets contenus dans les dépôts en fonction des catégories communément admises dans les déchèteries :

Sont ainsi recensés les déchets contenant :

- des végétaux (déchets verts) ;
- des métaux ;
- des plastiques, PVC ;
- des gravats (déchets inertes) ;
- du bois, mobilier, charpente ;
- des piles, batteries ;
- des obus ;
- des tôles amiantes (fibro-amiante) ;
- de la peinture, huiles de vidange, produits chimiques ;
- des déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE) ;
- des sacs poubelle abandonnés,
- des épaves, carcasse de voitures.

Pour éviter les redondances des observations (une observation pouvant être faite par plusieurs personnes), il a été développé un programme permettant d'informer de la présence d'un site à proximité du site observé. L'observateur a alors le choix soit d'enregistrer un nouveau site si son observation est différente de celle déjà enregistrée, soit de mettre à jour l'observation antérieure.

Afin d'éviter tout détournement de la base de données, les observations enregistrées ne sont pas visibles depuis le site Internet, elles ne sont pas communicables à l'état brut. Seul le chef de projet a accès aux données.

b. Méthode d'analyse des données

Les données sont extraites de la base depuis un terminal et sont récoltées sous la forme de données géo-référencées (.shp) avec une table attributaire associée. Le système de coordonnées de référencement utilise une projection en Lambert 93.

Les données sont analysées sous l'application QGIS 2.18.2.

Afin de réaliser une étude du territoire et d'analyser les possibles liens entre dépôts sauvages et aménagement du territoire, des informations ont été récupérées dans la base SINOE de l'ADEME :

- Les déchèteries de la Picardie en 2016 (acteur, déchets acceptés, population...)
- Les EPCI ayant une compétence déchets, données de 2017
- Les acteurs de la gestion et du traitement des déchets

Les informations géo-référencées ont également été récupérées auprès du service mobilisation et valorisation des déchets. Elles concernent :

- La localisation des déchèteries,
- Les EPCI ayant ou non une compétence "déchet"
- Les acteurs du secteur des déchets.

En premier lieu l'analyse des données porte sur la collecte des déchets, la pression d'observation, les zones blanches et les zones les plus prospectées.

L'analyse des données se fait en fonction de la nature des déchets observés. Ces observations sont ensuite comparées aux régalements des déchèteries, et plus particulièrement aux modalités concernant les déchets acceptés, des 3 départements picards.

Les analyses du territoire se portent ensuite sur les autres possibilités de collecte et de traitement des déchets : les installations de recyclages des déchets du BTP, l'influence des anciennes décharges communales, les friches industrielles...

Des focus seront réalisés à une échelle un peu plus fine pour tenter de mieux comprendre le phénomène.

5.2. Résultats des informations recensés

Sont présentés dans ce chapitre les résultats des observations enregistrées dans la base de données de Nature Propre en Picardie. Les résultats sont d'abord présentés dans leur intégralité pour ensuite s'attarder selon le type de déchets rencontrés ou des analyses plus territorialisées.

Vision globale des données collectées

La collecte de données a commencé le 15 juin 2016 et se poursuit encore actuellement. Cette étude se base sur des données collectées depuis le lancement de l'opération jusqu'au 31 août 2017, soit un peu plus de 14 mois de collecte.

Sur cette période, 243 observations ont été collectées puis validées par le responsable de la mission.
La collecte de ces signalements se fait au grès des saisons, en fonction des appels lancés auprès des personnes susceptibles de rencontrer des décharges illégales et des dépôts sauvages.

Au 31 août 2017, 113 participants ont signalé des dépôts dans la base de données. L'analyse de la liste de ces contributeurs montre qu'ils viennent pour une part des réseaux naturalistes de Picardie Nature, mais qu'en grande majorité, ils sont extérieurs aux réseaux de l'association.

En ce qui concerne les signalements anonymes seulement 4 signalements se sont faits sous anonymat, mais ce résultat est à relativiser au regard de la possibilité de déclarer sous une fausse identité.

Les 243 données concernent 134 communes des départements de la Picardie. Il n'est donc pas rare qu'un participant à cette enquête enregistre plusieurs données pour une même commune. Le département de l'Aisne à la meilleure dynamique avec 103 recensements de dépôts sauvages ou de décharges illégales réparties sur 52 communes de ce département. Vient ensuite le département de la Somme avec 79 signalements sur 43 communes et ensuite l'Oise avec 61 cas recensés sur 39 communes.

	Aisne	Oise	Somme	**Total Picardie**	Nord	Pas-de-Calais	Yvelines	**Total données**
Nombre de signalements	110	67	98	**275**	3	1	1	**280**
Nombre de communes concernées	56	39	43	**138**	3	1	1	**143**

Figure 13 : nombre de signalements et répartitions par départements (données mises à jour au 31/12/2017)

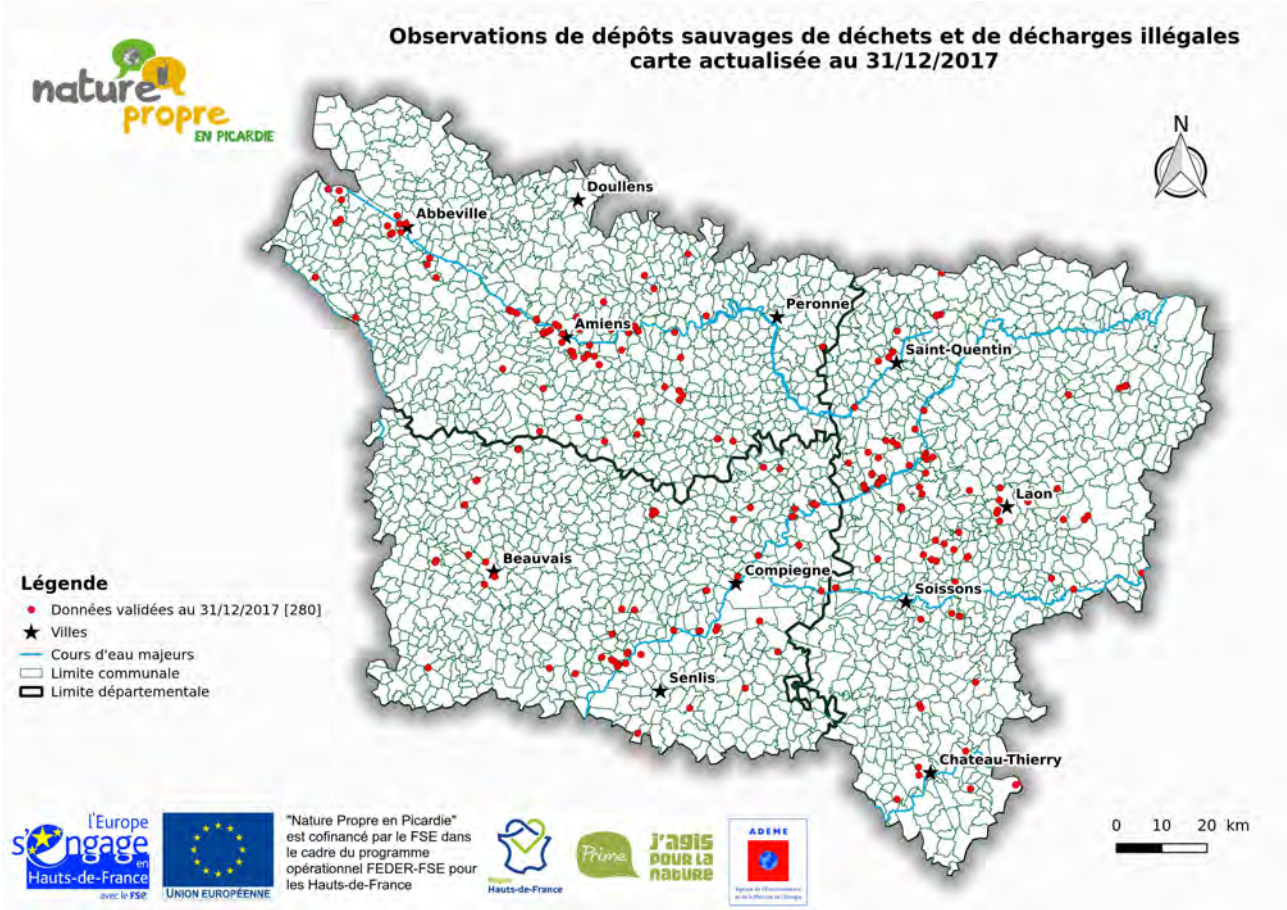


Figure 14 : répartition des données d'observation de dépôts sauvages de déchets au 31/12/2017

Les différences de résultats entre les départements font l'objet d'une analyse dans un chapitre dédié.

En ce qui concerne les types de déchets observés dans la nature les résultats sont présentés dans le tableau et le graphique ci-dessous.

Type de déchets	Nombre de signalements par type de déchet	% des signalements
Obus	10	3,57 %
Épave	16	5,71 %
Batterie - pile	17	6,07 %
Chimique	25	8,93 %
Amiante-ciment	30	10,71 %
DEEE	57	20,36 %
Bois	80	28,57 %
Déchets verts	82	29,29 %
Métaux	82	29,29 %
Sacs poubelle	117	41,79 %
Gravats	156	55,71 %
Plastique	161	57,50 %
Non renseigné	*6*	*2,14 %*

Le graphique suivant représente la répartition des signalements selon les déchets contenus dans les dépôts sauvages et décharges illégales.

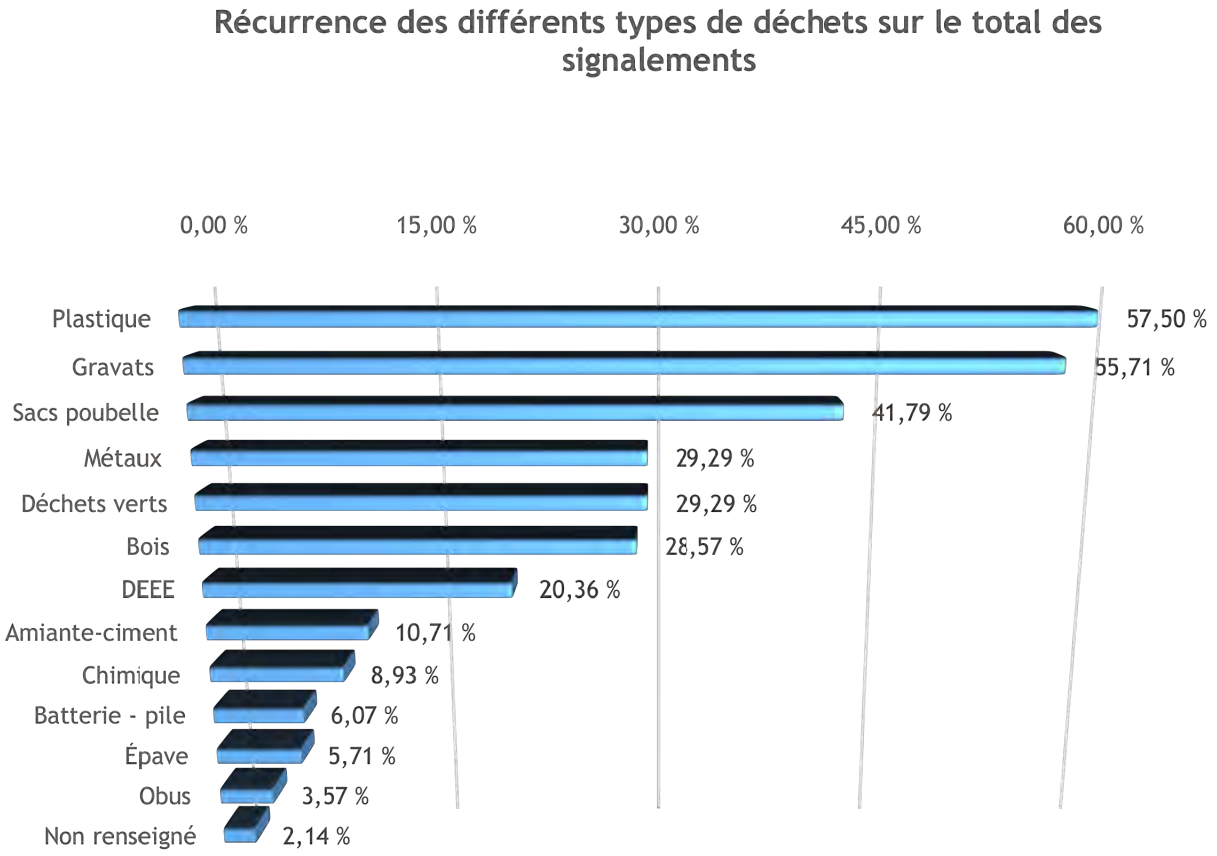


Figure 16 : répartition des signalements par type de déchet contenu (données au 31/12/2018)

5.2. Analyse

Il convient dans cette partie du rapport d'analyser les résultats collectés pour essayer d'en tirer une interprétation et si possible des conclusions.
Nous allons, dans un premier temps, examiner les biais rencontrés dans cette étude pour en tirer des hypothèses et dans la mesure du possible des certitudes.

a. Les biais

- La pression d'observation

Tout d'abord il convient d'examiner la pression d'observation. Au regard de la carte présentant les points de dépôts sauvages et de décharges illégales, certaines zones de la région paraissent riches en données et d'autres beaucoup moins. Cela ne veut pas dire systématiquement qu'il n'y a pas de données ou que certaines zones sont plus touchées par les déchets sauvages.

Plusieurs interprétations sont possibles et complémentaires :

- La pression d'observation n'est pas uniforme sur le territoire, les bénévoles ayant participés à cette enquête ne fréquentent pas la Picardie de manière uniforme, géographiquement ou dans le temps. Sur certains secteurs la dynamique a été bonne car il y a soit un ou des bénévoles actifs sur cette thématique, soit une collectivité qui a relayé les informations. Ce peut être le cas sur le secteur de l'Abbevillois et plus généralement de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme qui a très bien relayé l'information, de même que sur le territoire du SIRTOM du Laonnois, où dans ce dernier cas il y a une bonne mobilisation des bénévoles et de l'EPCI.

- Il y a ensuite les différents paysages, la Picardie a un paysage assez diversifié, et on constate que les zones bocagères, où la visibilité est réduite, sont plus difficilement

prospectables par rapport à un paysage de rase campagne où la visibilité est dégagée. Les dépôts y sont plus difficilement détectables.

- Vient ensuite l'intérêt pour cette problématique : est-ce une priorité par rapport à d'autres atteintes à l'environnement ? Les bénévoles fréquentant des paysages bocagers peuvent avoir des préoccupations qui leur semblent plus prioritaires comme l'arrachage de haie, la destruction de mares... Le problème des déchets sauvages peut leur paraître secondaire. De même, et sur la base d'un témoignage recueilli, certains bénévoles considèrent que les dépôts sauvages ne sont pas forcément un problème puisque qu'ils sont nettoyés rapidement. Cette efficacité dans le ramassage des déchets abandonnés est nécessaire pour éviter les phénomènes de sur-dépôt. Mais pour avoir une bonne perception du problème, l'idéal serait que les services techniques en charge du nettoyage des dépôts relayent les informations.

- Les saisons sont également à prendre en compte dans la détection des dépôts sauvages. Ceux-ci sont plus facilement détectable en hiver où les bas-côtés, les sous-bois, les chemins sont peu obstrués par la végétation. L'été, le feuillage et les herbes hautes camouflent plus facilement les dépôts et les rendent donc plus difficilement observables. La période de vacances est aussi potentiellement moins propice car les bénévoles peuvent être moins présents sur le terrain.

Cette variation de la pression d'observation est visible dans la carte de chaleur de la pression d'observation.

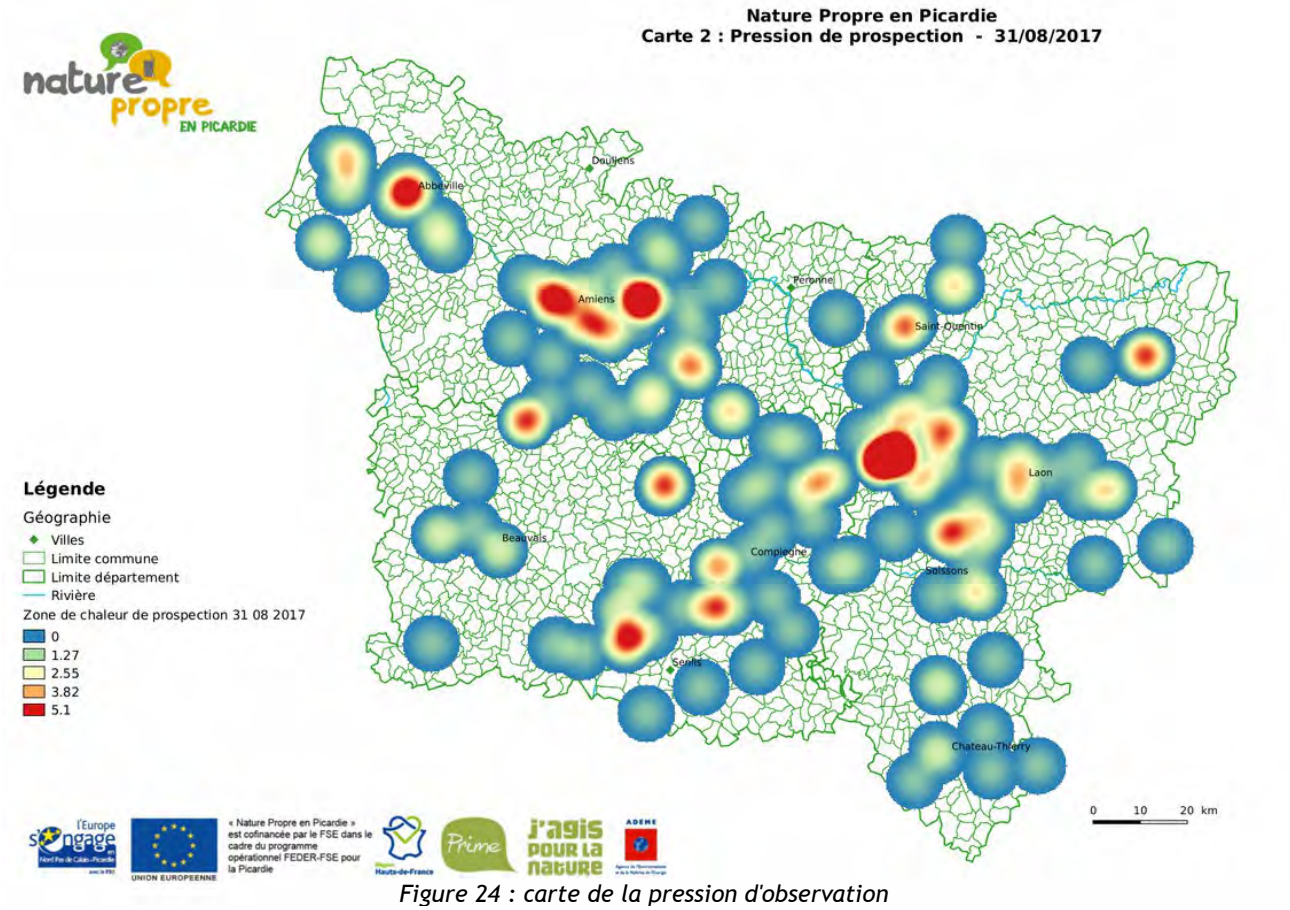


Figure 24 : carte de la pression d'observation

Pour la poursuite de cette étude il est alors important d'augmenter l'effort de sensibilisation sur les zones les moins denses en observation afin d'homogénéiser les observations.

Ces secteurs sont plus spécifiquement : la Thiérache au Nord-est de l'Aisne, l'Ouest de l'Oise, le pays de Bray, le Ponthieu au Nord-Ouest de la Somme et le Plateau Picard au Nord de l'Oise.

- Les données issues de la base SINOE

Afin de faire une étude plus poussée du territoire des données concernant : les EPCI, les déchèteries, les acteurs du déchet sur la Picardie, ont été collectées sur la base de d'information SINOE. Les points géolocalisés ont ensuite été récupérés au service de l'ADEME. Cependant l'exploitation de ces informations recueillies sur SINOE s'est avérée complexe tant les données enregistrées dans cette base sont complexes à agglomérer et ensuite à lier à la donnée brute géolocalisée (fichier .shp).
Il s'avère également que la base SINOE est complétée par déclaration de l'acteur et que de ce fait elle doit comporter certains biais. Ce peut être le cas avec notamment le nombre de déchèteries acceptant des gravats ou des déchets de bois qui parait extrêmement faible au regard de l'intérêt que représentent ces filières de recyclage.
De la même façon la géolocalisation des déchèteries n'est pas très précise. Cela n'a gêné en rien le travail car la méthodologie a été adaptée en s'intéressant plus aux communes ayant une déchèterie sur leur territoire.

De plus les EPCI étant en majorité en cours de fusion lors de cette période il a été très difficile d'obtenir des informations géolocalisées fiables.
Les données géolocalisées sur les EPCI sont, quant à elles, peu exploitables, hormis les périmètres, car il y a de trop nombreux doublons dans la base avec des données liées et incompatibles.

- Les sacs-poubelles :

Les sacs-poubelle arrivent en troisième position dans les observations. Ce type d'observation pose un problème d'interprétation car il est difficile de connaître ce que contiennent ces sacs : contiennent-ils des déchets ménagers comme on pourrait le croire par facilité ? Ou contiennent-ils d'autres types de déchets et dans ce cas le sac ne serait qu'un facteur facilitant leur transport et donc leur dépôt ?

Deux territoires semblent contenir plus spécifiquement des déchets dans des sacs-poubelle, la périphérie d'Amiens et le secteur de Tergnier.

On peut alors se poser la question de connaître l'influence des politiques locales sur la présence de ces sacs-poubelle, comme par exemple le passage à la tarification incitative qui pourrait avoir une influence sur la recrudescence de dépôts sauvages de sacs-poubelle.

- L'accès des professionnels aux déchetteries :

Quelles déchèteries sont réellement ouvertes aux professionnels ? La base de données SINOE contient des informations contradictoires dans la mesure où la majorité des déchèteries picardes n'acceptent pas "les déchets des entreprises" mais acceptent "les déchets non-dangereux des entreprises" ainsi que "les déchets dangereux des entreprises".

Les données sur les déchèteries acceptant les déchets des entreprises et plus particulièrement des artisans, sont disparates et difficilement utilisables en l'état. Il faudrait pour la poursuite de cette étude, capitaliser des données sur les conditions d'accès des entreprises et des artisans aux déchèteries afin de pouvoir étudier l'impact sur les dépôts sauvages et les décharges illégales.

b. Les idées reçues et les hypothèses

- Concernant les déchets du BTP :

Au début de cette enquête, une des hypothèses de départ était que les déchets du BTP allaient se retrouver largement dans les observations étant donné les difficultés que les acteurs du secteur ont pour capter ces flux de déchets.

Or il apparaît que les déchets du BTP ne sont pas en large majorité dans les signalements. Ils sont devancés par les dépôts contenant du plastique et devant les dépôts de sacs-poubelle.

Il reste néanmoins que le nombre de déchets contenant des gravats, des déchets de la construction et de la destruction sont nombreux et représentent plus de la moitié des signalements.

On peut dès lors émettre l'hypothèse que les dépôts ne sont pas l'œuvre essentiellement de professionnels au regard des dépôts de plastique et de sacs-poubelle.

Un biais reste cependant à corriger. Le faible nombre de décharges illégales, moins d'une dizaine de cas, qui nécessite un recoupement sur le terrain et une observation à plus long terme. Ce biais peut s'expliquer par le fait que les décharges sauvages ne sont pas forcément reconnues comme illégales car elles sont présentes dans le paysage depuis des années, souvent camouflées derrière un rideau d'arbres ou un petit aménagement paysagé. Elles sont donc plus difficilement détectables pour un néophyte qui serait plus sensible à un dépôt sauvage qui est beaucoup plus marquant et choquant dans un paysage.

Pour corriger ce biais il conviendrait de sensibiliser plus particulièrement les bénévoles sur leur capacité à identifier une décharge illégale.

- Les friches industrielles.

La Picardie possède une histoire industrielle qui a fortement évoluée ces dernières décennies laissant ainsi de nombreuses friches industrielles. On peut aisément imaginer que ces friches, souvent facilement accessibles, constituent des lieux privilégié pour y déposer ses ordures ménagères.

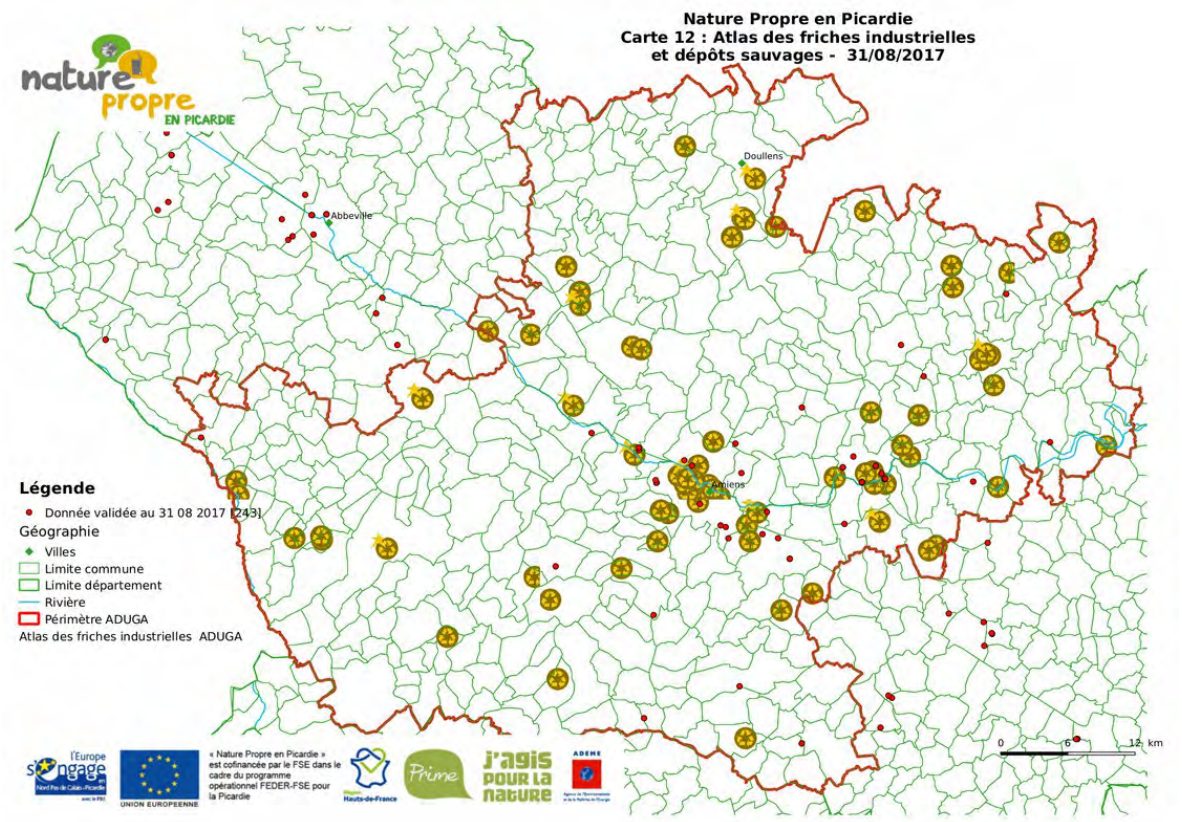


Figure 25 : carte des friches industrielles et des dépôts sauvages sur le territoire du Grand Amiens

Le secteur du Grand Amiénois, via son agence d'urbanisme l'ADUGA, a réalisé un atlas des friches industrielles. Nous avons donc réalisé un focus sur ce territoire afin de vérifier si ces zones délaissées constituent des zones d'influence. Les données géolocalisées de ces friches ont été récupérées sur le site de l'ADUGA pour être comparées aux observations de dépôts sauvages.

On constate, avec un niveau d'analyse plus fin, qu'aucun signalement n'a été enregistré sur ces sites. Ceci n'indique pas pour autant que ces friches industrielles soient débarrassées des déchets industriels liés à leurs activités passées, mais que ces sites ne sont pas identifiés ou observés comme des décharges illégales ou des dépôts sauvages. De plus la majorité de ces sites sont clôturés ou difficilement accessibles ce qui complique l'acte de dépôt par rapport à d'autres espaces plus vastes ou ouverts comme les bases aériennes du Laonnois.

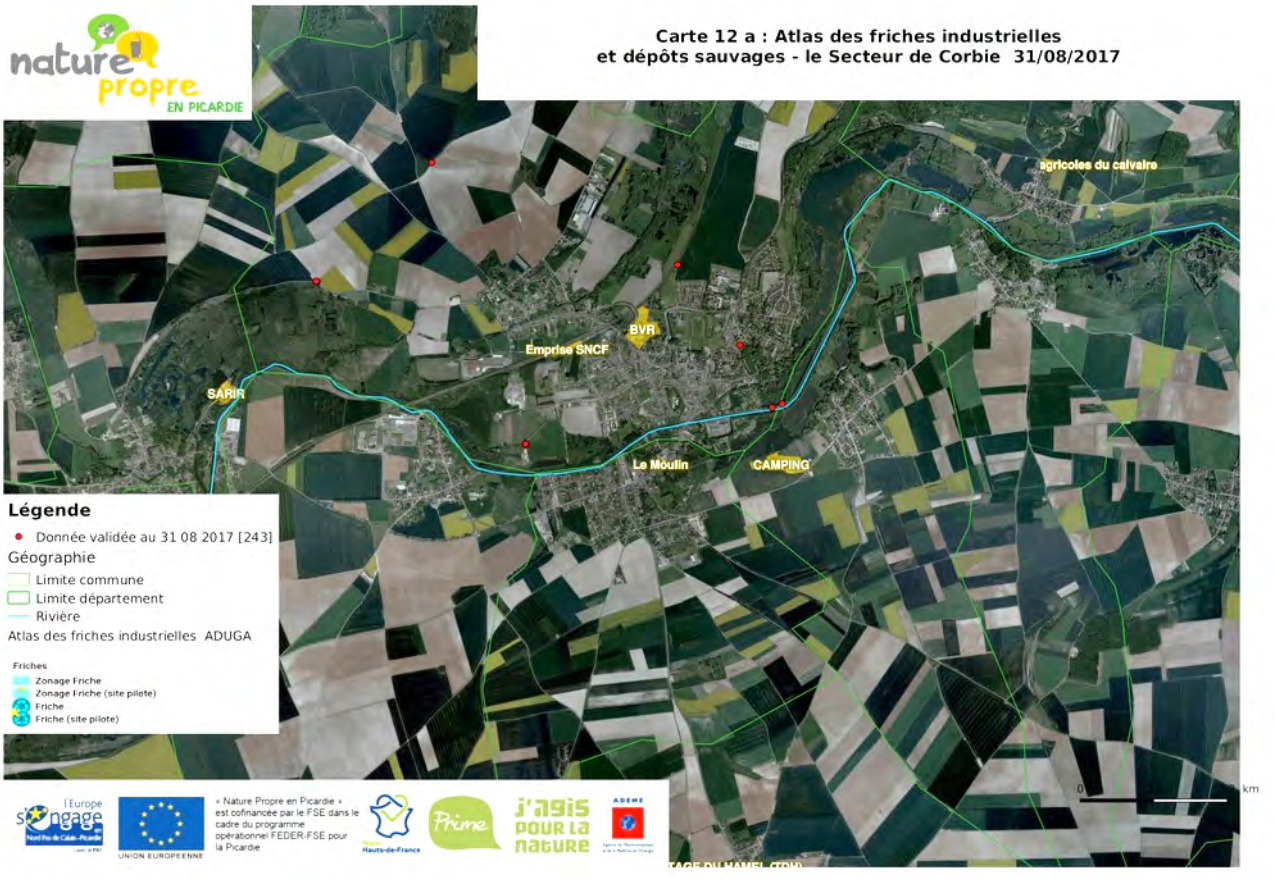


Figure 26 : carte des friches industrielles et des dépôts sauvages - Secteur de Corbie

VI. Préconisations et pistes de réflexion pour la réhabilitation des dépôts sauvages et des décharges illégales

Il s'agit ici d'aborder des idées ou des pistes de réflexions propres à l'association, basées sur la bibliographie, les retours d'expériences et les échanges avec les bénévoles et les acteurs de terrains.

6.1. La sensibilité des milieux naturels

De nombreux départements ont réalisé un diagnostic au début des années 2000 des anciennes décharges communales, dites décharges brutes, qui ne bénéficiaient d'aucune autorisation environnementale. Ce diagnostic prend en compte des critères physico-chimique pour évaluer la nocivité des sites et ainsi de prioriser les sites pour leur remise en état ou leur mise en sécurité.

Dans la méthode de hiérarchisation des décharges et autres dépôts sauvages, l'intérêt écologique du site et l'impact du dépôt sur celui-ci n'est que très rarement pris en compte ce qui constitue alors un manque pour l'analyse.

Pour évaluer cet impact, nous proposons de baser la réflexion sur plusieurs critères.

Tout d'abord la localisation du dépôt sur **un site réglementé écologiquement** :

- les **Réserves Naturelles Régionales**, **Réserves Naturelles Nationales** et **Arrêtés de Protection de Biotope** sont des sites définis à la parcelle administrative et bénéficiant d'un règlement qui régule les activités. L'intérêt écologique est donc très important sur ces sites, tout dépôt sera impactant.

- Le réseau **Natura 2000** est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. La délimitation des sites est donc plus approximative et leur définition constitue un réseau de sites d'intérêt écologique, sans cibler précisément en son sein, les sites les plus importants.

- la localisation du dépôt sur un site reconnu pour sa valeur écologique (**ZNIEFF de type 1)** : les **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique de type I** sont des secteurs de grand intérêt biologique et écologique. Cet inventaire actualisé dans les années 90 sur le territoire picard a permis d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. Cet inventaire est devenu aujourd'hui un des éléments majeurs de la politique de protection de la nature. Il doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire (document d'urbanisme, création d'espaces protégés, élaboration de schémas départementaux de carrières….).

Ensuite il peut être envisagé de prendre en considération les types de milieux. Tous l**es milieux naturels** n'ont pas le même intérêt écologique, certains milieux vont accueillir une biodiversité générale plus importante et plus intéressante que d'autres. C'est le cas notamment des coteaux calcaires, des zones humides et des landes.

- Les coteaux calcaires ou pelouses calcicoles sont des milieux herbacés généralement en pente où le calcaire affleure en raison d'une faible épaisseur de sol. Ces milieux, formés de tapis de végétations basses parsemés de plantes à fleurs, bénéficient de conditions particulières qui peuvent s'apparenter au sud de la France. Une faune et une flore spécifique vont s'y développer et faire de ces milieux des îlots de biodiversité particulièrement intéressants.

- Les zones humides sont un terme générique qui permet de regrouper une diversité de milieux avec l'eau comme dénominateur commun. On comprendra dans ce terme, aussi bien les cours d'eau, les vallées inondables que les mares, marais, étangs et tourbières que l'on retrouve disséminés sur la région.

- Les landes se développent sur des terrains pauvres, acides et sablonneux. On peut distinguer deux types de landes, les landes sèches et les landes humides qui hébergent chacune une grande variété d'espèces végétales et animales dont certaines ne doivent leur survie qu'à la préservation de ces milieux naturels ouverts si particuliers.

La présence d'espèces de la faune et de la flore sauvages inscrites sur les listes rouges régionales : les listes rouges régionales identifient le degré de menace pesant sur la faune et la flore régionale. Elles permettent de déterminer le risque de disparition de notre territoire des espèces végétales et animales qui s'y reproduisent en milieu naturel ou qui y sont régulièrement présentes.

Le Conservatoire Botanique National de Bailleul a défini en 2011, les sites à enjeu floristique sur le territoire picard.

Dans le cadre de cette étude et afin de déterminer la sensibilité d'un site et donc la priorisation des interventions sur les décharges et dépôts nous avons regroupé 3 grandes catégories de sites :

1. En premier lieu, **les sites réglementés** à fort enjeu, ce groupe à priorité forte comprend les r**éserves naturelles nationales; les réserves naturelles régionales, les zone**

bénéficiant d'un arrêté préfectoral de protection de biotope. A cette catégorie on attribue **la note de 5** car ces zones représentent ce qu'il y a de plus sensibles en termes d'enjeux de protection de la nature.

2. En second lieu, **les sites protégés** au titre des directives Oiseaux et Habitats, faune, flore, appelés plus communément "**Zone Natura 2000**". **La note de 2** est attribuée à cette catégorie car les espaces Natura 2000 sont beaucoup plus vastes, souvent au contour mal défini. Ce sont des zones à fort enjeux de protection de la nature mais les activités socio-économiques y sont autorisées.

3. Et enfin **les sites reconnus** à enjeu pour leur intérêt faunistique et floristique, c'est à dire les **ZNIEFF de type 1** et les sites à enjeu flore. La **note de 1** est attribuée à cette catégorie au regard d'une protection et d'une reconnaissance juridique moins fortes que les zones précédentes.

Le tableau ci-dessous reprend ces différents groupes et leur attribue une note en fonction des enjeux :

	Type	Notation
Site réglementée	RNR, RNN, APB	5
Site protégé	Nature 2000	2
Site reconnu	ZNIEFF, site enjeu flore	1

Il aurait été intéressant de compléter cette notation avec les différents types de milieux (calcicole, zone humide...) ainsi que les sites à enjeux faune mais les travaux de définition de ces zones à l'échelle de la Picardie ne sont pas encore homogènes. Afin de conserver l'échelle régionale dans l'analyse, celle-ci ne se base donc que sur des zones au statut reconnu et approuvé par tous les acteurs (associations, État, collectivité...).

Cette analyse sera dorénavant utilisée lors de la transmission du signalement d'un dépôt à la mairie d'une commune afin de sensibiliser celle-ci non seulement sur les risques de pollution mais également sur la dégradation d'un milieu écologique à enjeux.

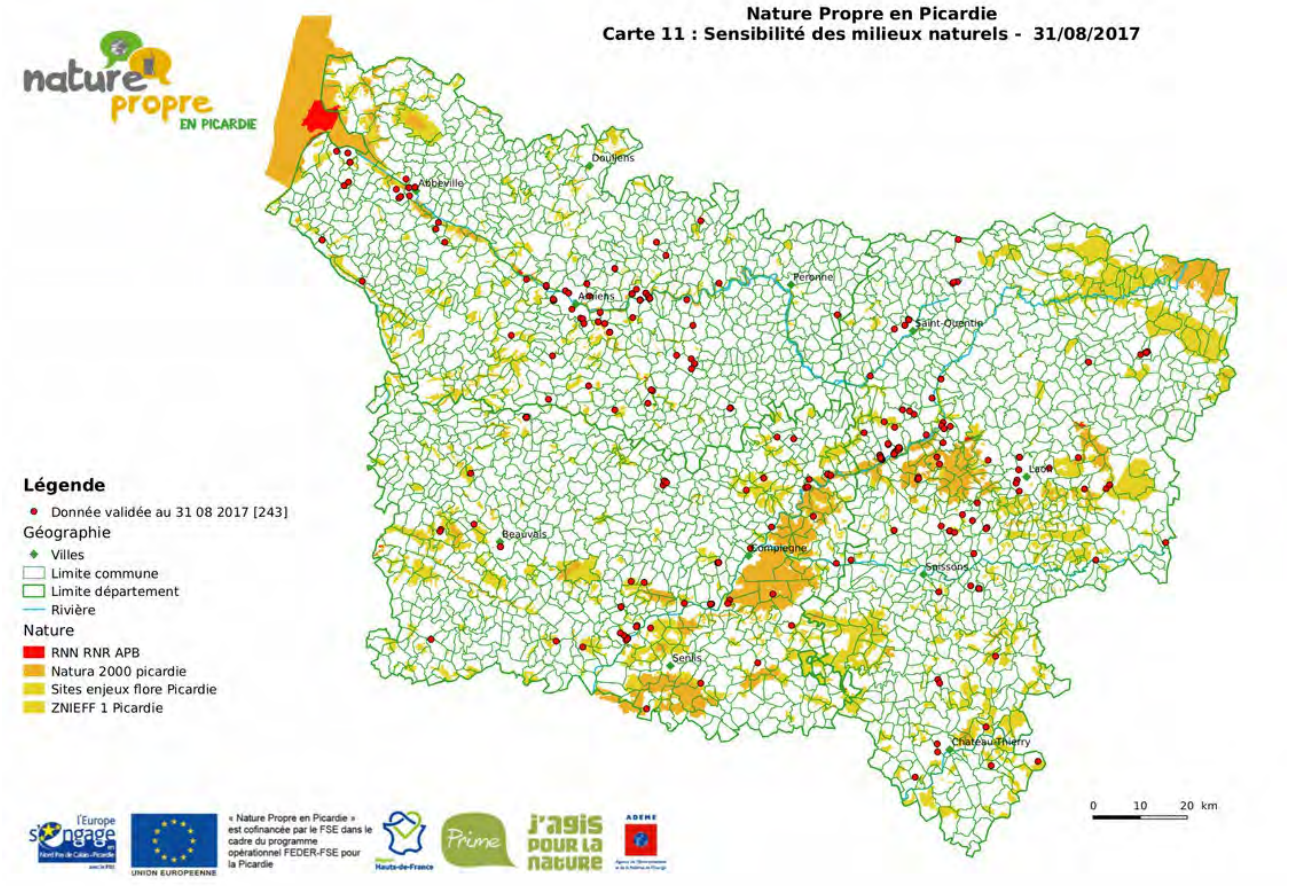
Dans l'étude qui nous concerne ici nous constatons qu'aucun des signalements enregistrés n'est situé dans ou à proximité immédiate d'un site de protection réglementaire forte de type Réserve Naturelle Nationale, de Réserve Naturelle Régionale, de zone bénéficiant d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.

Nombre de sites recensés par catégorie de site

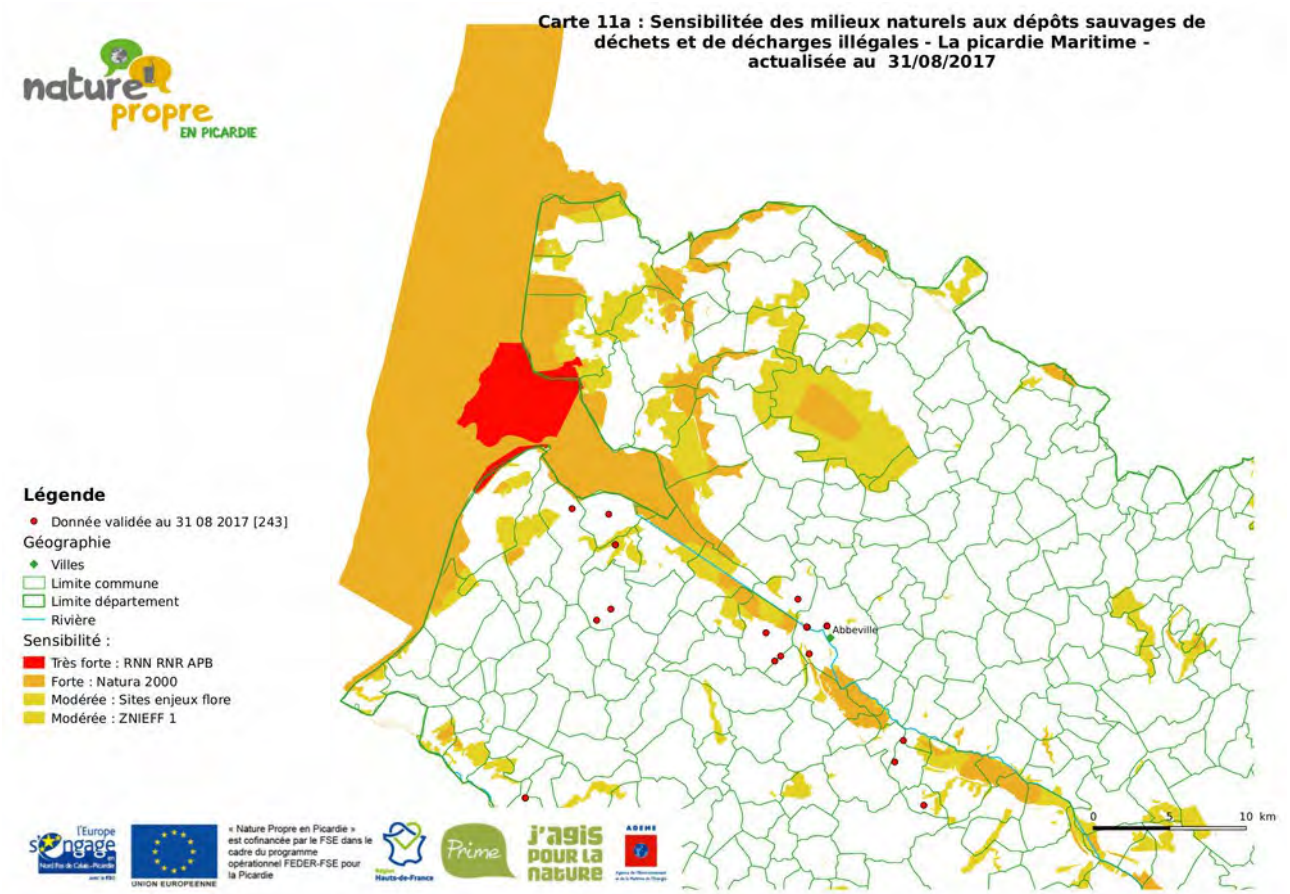
	Type	Nombre de signalements
Site réglementée	RNR, RNN, APB	0
Site protégé	Nature 2000	43
Site reconnu	ZNIEFF, site enjeu flore	67 dont 43 en Natura 2000



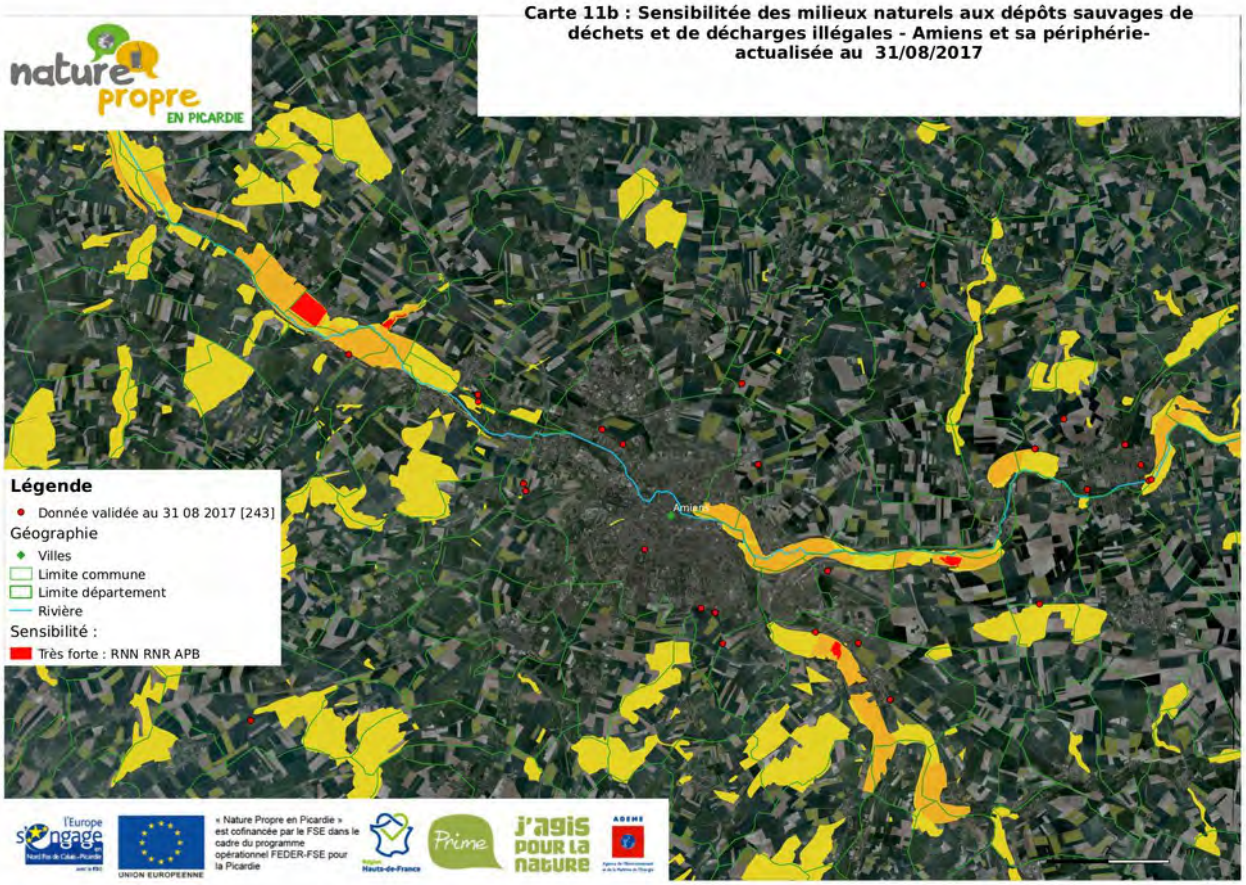
La sensibilité des milieux naturels est représentée dans cette carte ci-après :



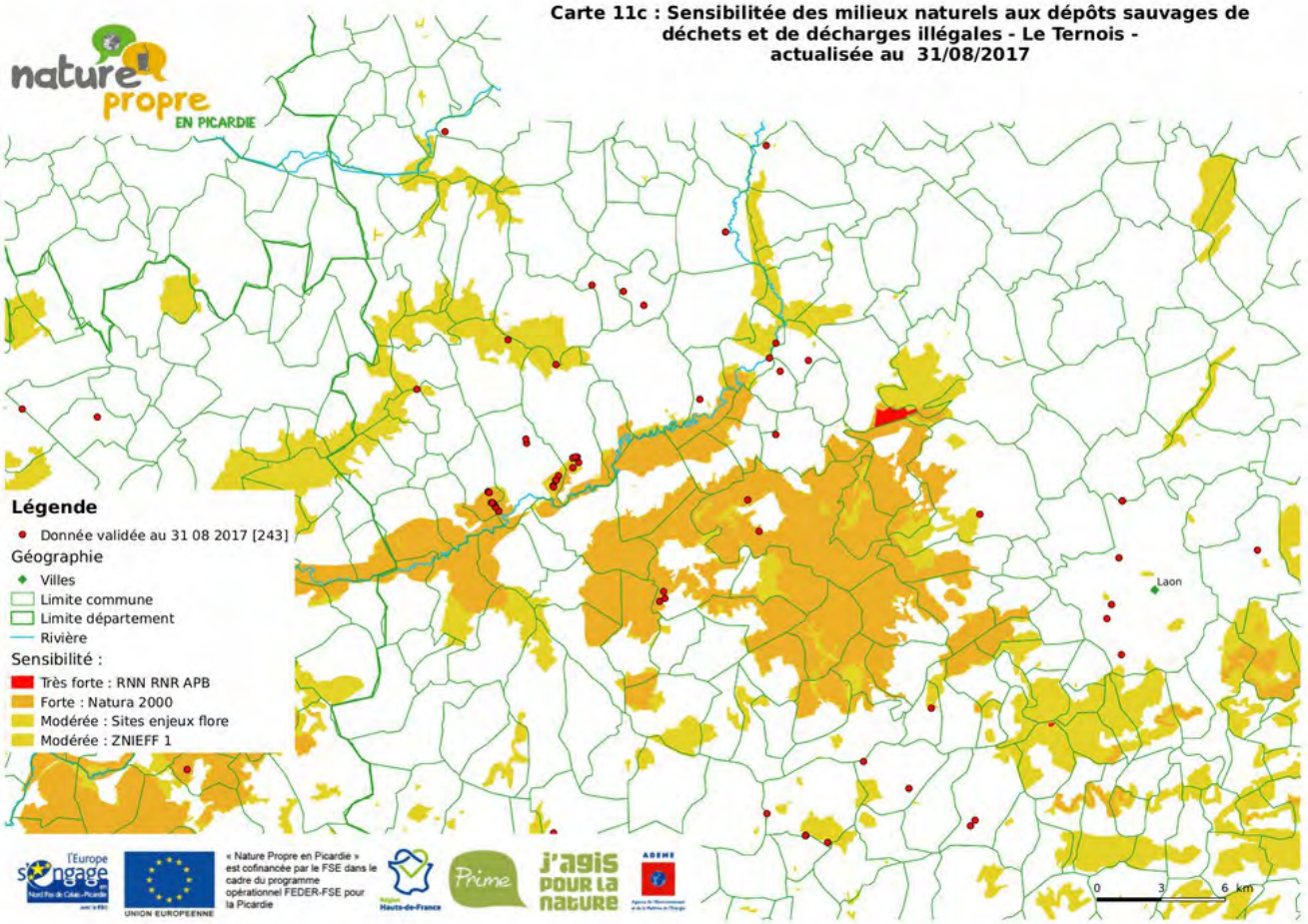
Les cartes ci-dessous présentent plus en détail différents secteurs du territoire :



Carte 11b : Sensibilitée des milieux naturels aux dépôts sauvages de déchets et de décharges illégales - Amiens et sa périphérie- actualisée au 31/08/2017



Carte 11c : Sensibilitée des milieux naturels aux dépôts sauvages de déchets et de décharges illégales - Le Ternois - actualisée au 31/08/2017



On constate qu'il n'y a pas de dépôts sauvages ou de décharges illégales enregistrées à proximité des sites règlementés (en rouge). Il peut y avoir plusieurs explications à cela :

- Une reconnaissance du paysage remarquable par les usagers, qui les incite à ne pas les dégrader par des apports de déchets ;
- Des sites généralement fréquentés et surveillés, et pour certain à l'accès règlementé (ex : RNN de Saint-Quentin)
- Des sites plus petits et plus entretenus.

Sur les sites protégés, sous statut Natura 2000, on dénombre 43 observations : cette différence avec la première catégorie s'explique tout d'abord par l'étendue de ces zones, beaucoup plus vastes. Celle-ci sont totalement libres de fréquentation, ne sont pas soumises à une surveillance spécifique et constituent un paysage plus commun avec ses activités socio-économiques associées. Il n'est donc pas étonnant d'y retrouver des dépôts sauvages. Un examen détaillé nous montre que ces dépôts se font surtout en bordure de parcelle, le long des chemins.

A l'instar des sites protégés, on constate également des dépôts sauvages sur les sites reconnus, au nombre de 23. Ces zones sont plus vastes et constituent les éléments structurants du paysage Picard. Les raisons évoquées au sujet des sites protégés pour expliquer les dépôts, peuvent être ici reprises.

Pour expliquer cette différence de comportement sur des espaces à forte règlementation aux autres espaces on peut exprimer l'hypothèse que le public se montre plus sensibilisé et donc plus respectueux sur des sites à forte règlementation. Il y aurait une prise de conscience et donc plus de respect sur les sites faisant l'objet d'une gestion plus rigoureuse.

6.2. Le risque de propagation des espèces végétales exotiques envahissante :

L'UICN, Union Internationale pour la Conservation de la Nature, définit une espèce exotique envahissante comme « une espèce allochtone, dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou fortuite), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives » (UICN, 2000).
Ce développement incontrôlable est lié au fait que ces espèces ne sont pas régulées au sein du milieu d'accueil (absence de consommateurs, de parasites et de pathogènes...). Ces plantes vont donc envahir les milieux, provoquant ainsi de sérieux dérèglements écologiques et engendrant parfois des problèmes économiques voire même sanitaires. Ces espèces ne sont pas à confondre avec celles qui prolifèrent naturellement dans les jardins. Par exemple, l'ortie, la ronce, le liseron, sont des espèces indigènes qui, bien qu'adoptant un caractère envahissant localement, sont naturellement contrôlées par des maladies ou des prédateurs.

Engagé dans la lutte contre les plantes exotiques envahissantes, notamment avec une mission spécifique en région Picardie, le Conservatoire botanique national de Bailleul a pour vocation de développer les connaissances et de mettre en place des outils spécifiques afin de fournir son appui à la lutte contre ces espèces.

Les décharges et autres dépôts en pleine nature peuvent aussi être source de pollution écologique en étant un foyer ou une source de propagation d'espèces végétales exotiques envahissantes. En effet, soit par la nature des matériaux déposés (terre contaminée ou déchets végétaux), soit par les conditions nouvelles qu'ils créent (sol à nu, enrichissement).

Les espèces présentant le plus de problématique :

- les Renouées asiatiques
- Buddleia
- les Asters américains
- les Solidages

Il est fort probable que les décharges illégales soient à l'origine de nouvelles stations de ces espèces végétales exotiques envahissantes.

Étant donné la quantité de données concernant ces espèces il n'a pas été possible de faire une étude cartographique fine dans le cadre de cette étude mais il serait intéressant d'entreprendre, sur ce sujet, une démarche plus spécifique en lien avec le conservatoire national botanique de Bailleul afin de déterminer l'origine de ces stations d'espèces et les liens avec les décharges illégales et dépôts sauvages afin d'estimer l'impact écologique de ces dépôts sur la prolifération des espèces exotiques envahissantes.

Biblio : LEVY, V. (coord.), WATTERLOT, W., BUCHET, J., TOUSSAINT, B. & HAUGUEL J.-C., 2015 – Plantes exotiques envahissantes du Nord-Ouest de la France : 30 fiches de reconnaissance et d'aide à la gestion. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 140 p. Bailleul.

6.3. Pistes de réhabilitation des décharges illégales et de lutte contre les dépôts sauvage

Les différentes méthodes utilisées en fonction de ce que l'on rencontre comme situation, s'il s'agit d'une décharge illégale, d'une décharge brute ou d'un dépôt sauvage.

a. Les décharges illégales et les décharges brutes

En ce qui concerne les décharges brutes et les décharges illégales, la méthodologie de l'ADEME de notation et de classement des sites diagnostiqués s'applique sur ces 2 cas et repose sur la notion de risque. Celui-ci est le résultat de la concomitance des 3 termes suivants :

- la source de pollution potentielle (la décharge) ;
- les voies de transfert de la pollution (eaux, air, sols) ...
- ... vers les cibles identifiées (captages, habitations, milieux naturels, ...).

En l'absence d'un de ces trois termes, le risque est limité.

Les sites à risque environnemental fort doivent faire l'objet d'une étude complémentaire en vue de préciser les risques réels qu'ils font peser sur les milieux. Cette étude doit permettre à son issue de chiffrer un programme de travaux.
Les sites à risque environnemental moindre doivent faire l'objet de travaux sans études complémentaires (quelques sites peuvent toutefois faire l'objet d'une étude sommaire). Dans les cas complexes, la collectivité s'attachera les services d'un maître d'œuvre de l'opération de travaux.
Enfin, pour les sites à risques faibles à nuls, quelques travaux sommaires sont parfois requis et, dans la plupart des cas, aucune intervention n'est à prévoir.

Les travaux de réhabilitation des sites doivent répondre aux problématiques environnementales et/ou sanitaires identifiées ; ils doivent donc être proportionnés à ces enjeux.

Les étapes les plus courantes d'une opération de réhabilitation peuvent être synthétisées comme suit :

- Validation préalable par la collectivité de la maîtrise foncière (à défaut, autorisation des propriétaires à obtenir)
- Lancement par la collectivité des demandes de renseignements afin de pré-identifier d'éventuels réseaux enterrés ou aériens
- Dégagement et sécurisation des emprises ; pistes d'accès, déboisement, fléchage et panneautage,
- Remodelage des déchets dans un double objectif de création de pentes minimales en partie sommitale et d'adoucissement des pentes en talus (stabilisation géotechnique)
- Couverture des déchets remodelés : le type de couverture et son épaisseur varient selon l'enjeu environnemental ; dans tous les cas, un minimum de 50 cm sera toujours requis
- Gestion des eaux pluviales par création de fossés et cuvettes
- Végétalisation de la couche de surface de la couverture par ensemencement ; on évitera la plantation d'arbres ou d'arbustes dont les racines peuvent détériorer à terme la couverture
- Le cas échéant outils de surveillance environnementale et/ou géotechnique : piézomètres, inclinomètres, ...

- Sécurisation des lieux : on évitera autant que possible la pose de clôtures et on cherchera à limiter les possibilités d'accès en créant des fossés ou merlons, ou en disposant des blocs d'enrochements

b. Les dépôts sauvages

En ce qui concerne les dépôts sauvages, hormis la stricte application du pouvoir de police du maire, il n'y a pas de méthode clairement identifiée, chaque élu devant faire en fonction de ses moyens financiers et humains. Les élus sont donc laissés bien souvent devant le fait accompli et les réponses sont aussi diverses qu'il y a d'élus. Nous retenons ici 2 méthodes rencontrées sur le territoire picard :

➡ La chasse aux dépôts :

Nous reprenons ici l'exemple de la mairie de Laigneville (60) : le maire, élu en 2014, a fait régulièrement l'objet d'articles de presse par sa méthode employée pour lutter contre les dépôts sauvages sur son territoire. Cet élu, après avoir essuyé de nombreux classements sans suite après dépôts de plainte, a décidé d'utiliser une méthode un peu plus radicale.
La première étape consiste à identifier le responsable du dépôt. Grâce aux "voisins vigilants" ou au "club des marcheurs", la mairie est alertée des déversements sauvages. Bien souvent le responsable du dépôt est clairement identifié, dans le cas contraire c'est le maire lui-même qui va chercher les indices dans les détritus pour le retrouver.
La seconde étape consiste, en l'absence de réponse à la mise en demeure du maire, à renvoyer les déchets chez le responsable du dépôt, directement devant son domicile

Cette méthode, assez spectaculaire, porte cependant des risques :
- qu'il y ait erreur sur l'identification du responsable du dépôt sauvage ou de son domicile ;
- la jurisprudence ne reconnaît pas directement la responsabilité d'une personne dans la création d'un dépôt sauvage même si des documents nominatifs sont présents dans ce dépôt : **« La découverte de documents nominatifs au sein de détritus illégalement déposés sur la voie publique ne suffit pas à établir que la personne dont le nom figure sur ces documents est responsable de ce dépôt illicite » (CAA Paris, 21 décembre 2006, Ville de Paris c/ SCI Paris XV Vouillé-Nanteuil).**

➡ La pose de barrière :

La majorité des dépôts sauvages se font au bord d'un chemin rural, ce qui est le cas sur le territoire de la ville d'Amiens, derrière un bosquet ou assez éloigné d'une route afin d'échapper au regard. Face à ce constat, la municipalité d'Amiens expérimente la pose de barrière sur certains chemins ruraux afin d'empêcher la circulation automobile et ainsi entraver la circulation et donc le dépôt de déchets.
Voici un comparatif d'une situation rencontrée depuis quelques années à la limite de la commune d'Amiens et après la pose de barrière au cours du mois de mars 2017 :

Avant la pose des barrières :





Après la pose des barrières :





On constate que même si les dépôts antérieurs à la pose des barrières sont toujours présents, il n'y a pas eu, au regard de la couverture végétale et de la dégradation des matériaux, de dépôts récents. Les abords des barrières ont été légèrement adaptés pour éviter leur contournement mais il n'y a pas de traces non plus de dépôts aux abords directs des barrières. Cette solution semble donc efficace pour ce territoire.

➡ Le ramassage rapide des déchets

Au cours de cette enquête, il a été constaté également que certains territoires réalisent assez rapidement le ramassage des déchets. Le paysage se trouve alors relativement épargné par le problème des décharges sauvages au point qu'il n'est pas perçu par les riverains comme un problème. Cette réactivité, preuve de l'engagement des élus de ces territoires, a cependant un coup pour les collectivités et masque un problème réel. Le fait de ramasser rapidement les déchets abandonnés ne résout en rien le problème de base. Un travail d'identification de ces territoires réactifs mériterait d'être réalisé afin d'identifier les problèmes et d'y apporter des solutions adaptées.



Vos notes


POUR PROTÉGER
LA NATURE, CHAQUE
CITOYEN-NE PEUT
agir !
PICARDIE NATURE
© Emmanuel Vidal

PICARDIE NATURE

1 Rue de Croÿ
BP70010
80097 Amiens Cedex 3

Tél : 03 62 72 22 50

www.picardie-nature.org

« l'observatoire faune & l'opération faune et bâti» sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER - FSE pour la Picardie.

Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires